

la Révolution prolétarienne

Revue Mensuelle Syndicaliste Communiste

DANS CE NUMÉRO :

Quand sonnera l'heure de l'Unité?

par P. MONATTE

LE PLAIDOYER D'UN CRIMINEL

par A. ROSMER

LE RÉVEIL DE FÉCAMP

par UN MILITANT NORMAND

Réponse à Iapolski

par R. LOUZON

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue Mensuelle Syndicaliste Communiste

LE "NOYAU"

PIERRE MONATTE, ALFRED ROSMER,
V. DELAGARDE, M. CHAMBELLAND,
R. LOUZON, A. GARNERY,
MARTEH BIGOT, JEHANNE STANKO,
V. GODONNÈCHE, ALBIN VILLEVAL,
GEORGES AIRELLE, J. AUFRÈRE,
D. ANTONINI, G. LACOSTE, F. CHARBIT,
L. MARZET, C. HATTENBERGER,
R. HAIRIUS, FINIDORI.

Adresser toute la Correspondance relative
à la Rédaction et à l'Administration à :

P. MONATTE

96, quai Jemmapes — PARIS-X^e

Chèque Postal :

Révolution Prolétarienne 734-99 Paris

Permanence : l'après-midi, de 5 à 7 heures

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGÉRIE, COLONIES

EXTÉRIEUR

Six mois . . . 11 fr.
Un an . . . 20 fr.

Six mois . . . 15 fr.
Un an . . . 30 fr.

PRIX DU NUMÉRO :

France : 2 fr. — Extérieur : 2 fr. 50

SOMMAIRE du n° 16 (Avril 1926)

Quand sonnera l'heure de l'Unité? P. MONATTE.

Parmi nos lettres :

Le fascisme et la peur bourgeoise. — Une lettre des sapins. — A propos de Thermidor. — La situation en Syrie. — La vague de bolchévisation dans le Nord.

Le réveil de Fécamp. UN MILITANT NORMAND.

Les conseils du *Crocodile*.

Le plaidoyer d'un criminel A. ROSMER.

Le Carnet du Sauvage :

Printemps de bataille? — Le suicide de Delagrangé. — Retour de l'Exécutif. — L'élection du 2^e secteur P. M.

Réponse à Iapolski R. LOUZON.

LA RENAISSANCE DU SYNDICALISME

Sur la pente du syndicalisme de secte (Maurice CHAMBELLAND). — Réponse à Morel et à Monmousseau. — « Pourquoi ce malaise ». — L'U. D. unique de l'Indre n'est pas encore morte.

NOTES ÉCONOMIQUES

La base économique du fascisme. — Les hauts fourneaux. — Les industriels belges ne se laissent pas faire. — Bravo, Dzerjinski! (R. LOUZON).

FAITS ET DOCUMENTS

Les faits du mois. — Robert Pinot. — Le rapport Houghton et la Société des Nations. — Parti socialiste et C. G. T. — Humbert en prison. — Nationalisme économique.

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE est vendue au numéro

PARIS

- II^e arrondissement :
Marchand de journaux, 127, rue Montmartre.
- III^e arrondissement :
Kiosque angle square du Temple, face Maison Commune, rue de Bretagne.
- V^e arrondissement :
Lebrun, journaux, 8, rue Gracieuse.
Kiosque place Saint-Michel, sortie Métro.
Kiosque boulevard Saint-Michel, angle rue Soufflot.
Kiosque boulev. Port-Royal, angle rue St-Jacques.
- VI^e arrondissement :
Librairie Delesalle, 16, rue Monsieur-le-Prince
Kiosque boul. St-Germain, 116, angle rue Danton.
Kiosque boulev. St-Michel, 32, angle rue Racine.
- X^e arrondissement :
Librairie du Travail, 96, quai de Jemmapes.
Marchand de journaux, 25, rue Grange-aux-Belles.
Kiosque en face la Bourse du Travail.
Kiosque (Pauvre Jacques), place de la République, angle rue du Temple.
Kiosque pl. de la République, ang. faub. du Temple.
- XI^e arrondissement :
Kiosque (Potin), angle faubourg Saint-Antoine et avenue Ledru-Rollin.
- XII^e arrondissement : Avenue Daumesnil, 257.
- XIII^e arrondissement :
Libr. de la Poste, ang. r. Coppel et av. des Gobelins.
- XV^e arrondissement :
Librairie Dorigny, 22, rue Cambronne.
- XVIII^e arrondissement :
Souhard, journaux, 98, rue du Poteau.

Prière à nos amis de Paris de nous indiquer les kiosques ou libraires acceptant de mettre en vente la R. P. et de l'afficher.

A nos amis de province de nous trouver un dépositaire dans leur centre.

Il ne faut pas attendre que le lecteur vienne à nous; il faut aller à lui.

DÉPARTEMENTS

- EPINAL. — V. Loquier, 9, rue Aubert.
- LIMOGES. — M. Dubéry, journaux, 1, pl. Denis-Dussoubs.
- LYON. — Maison du Peuple, 169, rue Molière.
M. Mas, journaux, 53, cours Morand.
- MARSEILLE. — Bibliothèque sociale, Bourse du Travail, rue de l'Académie.
- NANCY. — Librairie de l'Union des Syndicats, 2, r. Drouin.
- NICE. — Groupe d'études sociales, Café des Tramways, place Garibaldi.
- NIMES. — M. Soubeyran, 54, rue Porte-de-France.

ÉTRANGER

- BELGIQUE. — Les Éditions socialistes, 57, rue des Alexiens, Bruxelles.

LIBRAIRIE ANCIENNE & MODERNE

P.-M. DELESALLE

16, rue Monsieur-le-Prince, Paris VI^e (près l'Odéon)

LIVRES D'OCCASION :

Spécialement, ouvrages concernant les sciences sociales et économiques

ENVOI SUR DEMANDE DU CATALOGUE PÉRIODIQUE

Librairie Générale — Histoire — Romans — Littérature
Fournitures constantes dans les meilleures conditions

Quand sonnera l'heure de l'Unité ?

III

— Ne nous rebattez pas les oreilles avec l'unité syndicale. Plus on en parle, plus on s'en écarte. Si vous cessiez d'en parler les uns et les autres, peut-être s'en rapprocherait-on !

— Il est certain que les oreilles nous en corrent et que l'unité recule. Le congrès d'unité a été un fiasco lamentable ; le comité anglo-russe est bien malade ; les comités d'entente meurent plus vite qu'ils ne naissent ; la période où le front unique était réalisable est passée et les soi-disant organes du front unique, comité d'action et comités d'unité prolétarienne, sont de simples camouflages du Parti.

Est-ce à dire que l'unité syndicale n'est point nécessaire, qu'elle est irréalisable ? Ne faut-il pas croire plutôt que, tandis que les événements poussaient à l'unité, les hommes s'ingéniaient à la rendre impossible ? De la part des dirigeants confédérés, principaux responsables de la scission, c'était naturel ; de la part des dirigeants unitaires, comprendra-t-elle poura les manœuvres savantes que j'ai rappelées.

Mais les événements continuent à pousser en faveur de l'unité. Les hommes ne peuvent-ils donc que les contrecarrer ? Ne peuvent-ils pas, au contraire, en se mettant à leur pas, les aider à déblayer la route et à renverser tous les obstacles ?

Oui, l'heure de l'unité finira par sonner, mais elle ne sonnera que lorsque les deux expériences qui sont en cours auront pris fin, c'est-à-dire quand l'expérience de la collaboration gouvernementale faite par la C. G. T., et celle de la collaboration avec le Parti communiste faite par la C. G. T. U. auront fait irrémédiablement faillite et que cette double faillite apparaîtra avec force et clarté aux syndiqués confédérés et unitaires.

Ces deux expériences dureront plus ou moins longtemps ; elles risqueront même de s'éterniser si l'on ne prend pas la peine d'en suivre avec soin les diverses phases, si l'on n'en dégage pas jour par jour les résultats ; elles risqueront d'être faites sans profit pour le mouvement ouvrier si des camarades ne s'attachent à rendre ces résultats sensibles à toute la classe ouvrière.

Temps perdu, bénéfice d'expériences perdu, années passées dans l'impuissance, avenir condamné aux mêmes fondrières, voici ce qui nous est réservé si l'on reste en l'état, si nul effort nouveau ne se produit et ne s'organise dans les deux C. G. T.

Le dégoût des luttes de tendance.

On est las des luttes de tendances dans une C. G. T. comme dans l'autre. De chaque côté, on aspire à la lutte, non entre soi, mais contre l'ennemi véritable, le patronat. On en a assez de discuter à perte de vue dans les assemblées générales et dans les Congrès. Au travail pratique, maintenant, dit-on des deux côtés. Comme nous applaudirions, de bon cœur et des deux mains, si ce besoin de travail pratique ressenti par la masse des syndiqués n'était pas traduit et faussé par les dirigeants des deux côtés, s'il n'était pas interprété hypocritement comme la persistance de deux syndicalismes de secte, et comme la consécration de la scission syndicale !

Une nouvelle lutte, une double lutte de tendances est indispensable. On peut la déplorer, on ne peut nier sa nécessité. L'essentiel, c'est qu'elle n'affaiblisse d'aucune manière les organisations, qu'elle n'entrave aucun travail pratique. Par-dessus les deux ou trois syndicalismes de secte, il faut que les partisans conscients du syndicalisme de masse, du syndicalisme de classe tracent la voie vers l'unité et y ramènent les divers tronçons du mouvement syndical.

Au sein de la C. G. T., il ne manque pas de militants qui dès aujourd'hui ne croient pas à la vertu du collaborationnisme et qui n'attendent rien du Bureau international de Genève. Il y a ceux qui n'y ont jamais cru, et ceux, beaucoup plus nombreux, qui n'y croient plus, à qui l'expérience de ces six ou sept dernières années a enfin ouvert les yeux. Vont-ils dire tout haut ce qu'ils pensent, ce qu'ils disent tout bas ? Vont-ils défendre leur point de vue dans les assemblées et les congrès confédérés ? Vont-ils ensemble s'efforcer de ramener la C. G. T. à la lutte syndicale directe ?

Au sein de la C. G. T. U., même situation. Ils sont plus nombreux qu'on ne croit les militants qui ne veulent pas de la tutelle du Parti communiste, qui ne veulent pas du syndicalisme de secte, qui veulent que les syndicats se dirigent eux-mêmes. Déjà quelques-uns ont élevé la voix. Leur manifeste : « Pourquoi ce malaise », reproduit par la R. P. du mois dernier, ne mourra pas de la conspiration du silence faite autour de lui. Il était gênant d'y répondre, habile de feindre de l'ignorer. Mais les vérités qu'il contient chemineront en si-

lence, on peut en être sûr, et c'est cela qui importe. Toute graine mise en terre semble morte jusqu'au moment où jaillit une pousse.

Ces deux minorités, celle de la C. G. T. et celle de la C. G. T. U., existent à l'état dispersé. Chacune d'elles va-t-elle se rassembler ? Et toutes deux vont-elles ensuite se joindre pour mener d'accord la lutte pour l'unité syndicale, pour la fusion des deux C. G. T. en une seule, résolument apolitique et délivrée de la tutelle du Cartel et du B. I. T., comme de la tutelle du Parti communiste ?

Une renaissance.

Formeront-elles un seul groupement ou plusieurs ? Un seul groupement embrassant indistinctement tous les éléments qui veulent travailler à l'unité ou bien un groupement par C. G. T. ?

Nous ne sommes pas tellement nombreux et nos tâches sont liées par tant de côtés qu'il est possible de faire ensemble le travail qui est à faire, disent les partisans du groupement unique.

Nous nous connaissons mal, encore, objectent les partisans des groupements séparés. Nous n'avons d'ailleurs pas la même expérience à suivre ni le même milieu à toucher. Confédérés, les dirigeants de la C. G. T. nous reprocheront nos relations avec des unitaires et diront peut-être que nous voulons affaiblir notre organisation au profit de sa rivale. Unitaires, les dirigeants de la C. G. T. U. ne manqueront pas de faire les mêmes reproches.

D'autres camarades, enfin, voient un seul groupement central comportant deux sections, l'une d'unitaires, l'autre de confédérés, ayant les sous-sections qu'il leur plairait, faisant indépendamment leur travail, mais se réunissant de temps à autre pour examiner les problèmes communs.

La forme que revêtira le groupement ou les groupements, est chose secondaire, à mon sens. Elle peut toujours se modifier en cours de route. L'important c'est de se mettre en route, de se mettre au travail.

Du côté unitaire, plusieurs groupements se sont formés depuis quelque temps déjà, dans les Métaux, le Livre, le Bois, la Banque et Bourse, etc. Le travers de ces groupements par industrie, est évidemment de se laisser accaparer par les petites querelles intérieures d'un Syndicat, au détriment des questions générales et d'être entraînés à faire figure d'éternels critiques.

Le meilleur moyen de ne pas tomber dans ce danger, c'est de le voir, de lever le nez plus haut que les petites histoires quotidiennes, de ne pas perdre de vue les grandes questions.

Un autre danger, c'est de croire que le travail engagé peut être accompli rapidement. Au contraire, c'est un travail de longue haleine pour lequel il faudra montrer de l'éner-

gie et de la ténacité. Si l'on ne s'en rend pas compte, le découragement viendra vite.

Beaucoup de militants et de syndiqués de la C. G. T. U. comprennent plus ou moins le péril de la tutelle du Parti communiste et du syndicalisme de secte. Ce que d'aucuns comprennent seulement à moitié, ce que d'autres comprennent mais n'osent proclamer à haute voix par crainte de se faire injurier, il faut qu'un petit groupe clairvoyant et résolu le déclare nettement et résolument. Toujours une avant-garde est nécessaire. Elle entraîne derrière elle les hésitants et les timorés. Evidemment elle s'expose aux coups. Et puis après ? Qu'est-ce qu'un révolutionnaire qui a peur des coups ?

Voilà deux années déjà que des camarades nombreux grognent dans les coins ou même parfois, avec quelque courage, dans les comités et les congrès. Mais il ne vont pas logiquement jusqu'au bout de leur pensée et se croient quittes une fois qu'ils se sont soulagé le cœur. Être l'opposition de sa majesté paraît leur suffire. Il y a deux ans, quand Monmousseau et Sémard déclarèrent à la Commission exécutive de la C.G.T.U. qu'il fallait briser la droite dans les syndicats comme elle l'avait été dans le Parti quelques membres de la C. E. et notamment Rambaud s'élevèrent avec indignation contre cette volonté de transporter dans la C. G. T. U. les luttes du Parti. Mais ils s'en sont tenus là, ils se sont bornés à répéter de loin en loin leurs adjurations. Pendant ce temps, ils ont pu voir les méthodes du Parti s'implanter plus profondément, le centralisme le plus despotique s'installer, la réligibilité des fonctionnaires préparer le cumul des fonctions syndicales et des mandats politiques, la C. G. T. U. n'avoir le droit ni de choisir ses militants, ni celui de déterminer son attitude dans l'action.

Au sein même du Parti, de nombreux ouvriers communistes ont désapprouvé cette colonisation des syndicats. Mais trop souvent ils ont gardé le silence, quand il ne leur est pas arrivé, par discipline, d'y prêter la main. Tout a une fin, heureusement. Et Finidori, dans sa « Lettre aux camarades algériens » a exprimé la pensée de beaucoup en disant : « On veut crétiniser les syndicalistes comme on le fait pour les communistes, alors que le simple bon sens veut que, en période pré-révolutionnaire surtout, on pratique le centralisme démocratique dans les partis politiques et le plus large fédéralisme dans les syndicats, écoles révolutionnaires des masses par excellence. »

Qu'une véritable opposition, guidée par des principes bien nets et que n'arrêtent pas des considérations personnelles, se forme, enfin. Sinon les ravages qu'on déplore aujourd'hui ne seront rien auprès de ceux qu'on aura, demain, à déplorer. Sinon la faillite de la tutelle communiste sera la faillite même de la C. G. T. U.

La gauche de la C. G. T.

Elle ne fait pas de doute qu'elle existe; de l'avis même des dirigeants confédérés elle comprenait au moins quatre cents mandats, au dernier congrès. Toute l'habileté du bureau confédéral consista à la dissocier en la présentant comme une opposition rattachée au Parti communiste. Ne voulant pas apparaître ce qu'elle n'était pas, elle se laissa docilement refouler. Mais elle reviendra, et renforcée.

Le Parti a été piqué au vif par la constatation faite ici en février, qu'il avait tenté, en vain, d'organiser pour ses desseins la gauche de la C. G. T. et qu'il n'avait même pas réussi à rassembler les confédérés membres du parti. L'aspirant député communiste Grandin, qui avait été incapable d'alimenter la page française que lui réservait l'*Unité* belge, annonce la prochaine publication d'une *Unité* française. Nous ne pouvons que nous en réjouir. Il est heureux que le Parti fasse lui-même sa besogne et qu'il abandonne l'espoir de recommencer l'opération qui lui a si tristement réussi avec l'ancienne tendance de la *Vie Ouvrière*.

Je n'ai pas lu sans surprise, dernièrement, que Suzanne Girault, à une conférence d'Organisation de l'I. C. (1) (mars 1925), avait fait ces déclarations :

Lors de la scission syndicale, la direction de droite de ce temps, décida que tous nos camarades abandonneraient les syndicats réformistes pour adhérer aux syndicats unitaires. La minorité de gauche y était opposée, mais son point de vue ne put triompher. Notre travail de fraction dans les syndicats réformistes est extrêmement difficile du fait que nous avons très peu de camarades qui y sont restés. Afin de rendre possible la création de nouvelles fractions, nous sommes maintenant obligés de faire sortir des camarades de la C. G. T. U. pour les faire adhérer à la C. G. T.

J'admire l'ingéniosité avec laquelle on a été hostile à la désertion des syndicats réformistes, ce que je sais c'est que droite et gauche me reprochèrent mes efforts pour maintenir l'unité dans mon propre syndicat; c'est que, fort longtemps après, j'eus à défendre contre Gourdeaux et Lartigue le droit, pour des révolutionnaires des P. T. T., comme Antonini et Lacoste, de collaborer à l'*Humanité*.

J'admire l'ingéniosité avec laquelle on a voulu susciter des fractions communistes dans les syndicats confédérés. Les résultats de cette transplantation artificielle ne sont pas brillants; cela se comprend.

La gauche de la C. G. T. n'entend pas secouer la tutelle des partis du Cartel et balayer les méthodes de collaboration gouvernementale pour se mettre sous la tutelle du Parti communiste.

Elle ne veut pas davantage d'une malhonorable comédie de l'unité. Elle n'entend pas que

sous prétexte d'unité on vise d'arracher, selon la formule de Sémard, trente, quarante ou soixante pour cent des troupes de la C. G. T. Elle est bien décidée, non seulement à ne pas y prêter la main, mais à l'empêcher.

Naturellement, étant donné ces conditions, l'organisation de la gauche de la C. G. T. n'ira pas sans difficultés.

On a pu remarquer, au cours des réponses à notre enquête, que la plupart des confédérés partisans de l'unité n'envisageaient aucunement la pression à faire sur les dirigeants de la C. G. T. Pas plus Priem que Jullien ou le Sanglier. Seuls, des militants confédérés du Livre et des P. T. T. ont songé à s'organiser.

Dans le Livre, nous en avons fait l'expérience. Quand nous avons reconstitué le Comité de vigilance du Livre confédéré, il y a eu, tout d'abord, un élan remarquable. Mais pas mal de camarades croyaient que l'unité était quelque chose de facile à rétablir; aux premières difficultés, ils se sont découragés. D'autres attendaient merveilles des élections au Comité fédéral et au Comité syndical des typos parisiens. Le résultat, facile à prévoir, ne pouvait avoir d'autre valeur que de permettre de juger quels effectifs étaient partisans du retour à l'unité; à leur tour ces camarades se découragèrent. Cependant il restait un noyau important, mais malheureusement peu homogène; les deux courants s'y rencontraient, partisans de l'indépendance du syndicalisme, et communistes. Le sommeil est venu; notre organe a cessé de paraître, malgré des ressources pour continuer sa publication. Dans toute organisation, il y a des hauts et des bas, je le sais; mais n'y a-t-il pas là, surtout, un témoignage de la nécessité pour un travail de redressement comme celui que nous poursuivons, d'être, non seulement d'accord sur les critiques à faire, mais encore, et surtout, sur le but à atteindre.

La tendance de la Vie Ouvrière.

L'œuvre de redressement des deux C. G. T. et de préparation de l'unité comporte, nous l'avons vu, plusieurs tâches: 1° suivre les expériences en cours, les éclairer, en tirer la leçon; 2° former une opinion ouvrière par un large travail d'éducation syndicale; 3° nouer des liens entre les rares mais véritables partisans de l'unité syndicale épars dans la C. G. T. U., la C. G. T. et les Syndicats autonomes.

Pour cela un groupement est nécessaire, un groupement à la fois d'études et de propagande. Il est évident que les efforts individuels, si précieux qu'ils soient, ont besoin de se compléter et de s'épauler mutuellement.

Le nombre des camarades qui le composeront n'a pas besoin d'être important. La plus grande part du magnifique mouvement de redressement de la C. G. T., de 1919 à 1921, ne revient-elle pas à ce qu'on a appelé la tendance

(1) *La Réorganisation des Partis communistes*, page 97.

de la *Vie Ouvrière* ? Cette tendance n'existait qu'à l'état de courant d'idées, elle ne fut jamais organisée pratiquement, ce qui fut, certainement une faute de sa part. Mais elle se regardait comme un élément de conciliation entre les divers courants de la minorité et, comme tous les conciliateurs, elle sacrifia l'expression de sa propre conception au besoin de coordination de l'ensemble des courants minoritaires. Mais le relâchement des liens, autant que la timidité à exprimer sa pensée propre devaient faciliter les crises dans son sein et entraîner même certaines catastrophes.

Le mot catastrophes n'est pas trop gros. Si la tendance de la *Vie ouvrière* avait été organisée, elle aurait constitué un obstacle sérieux à la scission, de même qu'elle aurait travaillé efficacement à la reconstitution de l'unité.

La tendance de la *Vie ouvrière* a été secouée rudement, une première fois, par la désertion de Merrheim, puis de Dumoulin et Million. Les conséquences pour le mouvement syndical en furent graves. Sans ces lâchages, le redressement de la C. G. T. se serait opéré dès la fin de la guerre ; malgré le désir de scission de certains dirigeants confédéraux, la cassure ne leur aurait pas été possible.

Malgré cette première secousse, la tendance de la *Vie ouvrière* ne tarda pas à reprendre vigueur ; elle correspondait trop à l'état d'esprit des militants du mouvement syndical pour ne pas se reconstituer rapidement. Elle se reconstitua assez vite, des éléments nouveaux vinrent s'agréger aux militants de la première heure. Son influence dans les C. S. R. fut minée par le Pacte et, du coup, les C. S. R. détruits. La scission, réalisée malgré elle, lui porta un nouveau coup. Elle surmonta encore ces nouvelles difficultés et dans la C. G. T. U. triompha du syndicalisme de secte anarchiste. Mais cette victoire devait être de courte durée. Au lieu de s'organiser, de constituer à côté de la tendance communiste de parti, celle des syndicalistes communistes partisans de l'indépendance du mouvement syndical, sa propre tendance, elle se déclara impuissante et remit au parti le soin d'organiser la majorité de la C. G. T. U. Dès ce jour, la tendance de la *Vie ouvrière* était liquidée. Ses chefs ne tardaient pas à abjurer l'indépendance du mouvement syndical. C'est eux qui, sans rire, au sein du parti, nous reprochaient nos préjugés syndicalistes. Ils étaient devenus communistes tout court. C'était leur droit. Mais c'en était fini de la tendance de la *Vie ouvrière*. Elle était morte.

Est-elle morte réellement ? Les militants du rang qui avaient constitué sa force avaient-ils suivi Monmousseau dans sa conversion ? C'était impossible. Désorientés, une fois de plus, ils ont pu sembler morts, eux aussi. Mais il n'en était rien. Le manifeste d'un groupe de syndiqués unitaires : « Pourquoi ce malaise ? » témoigne de leur réveil. Ils repren-

nent les idées essentielles de l'ancienne tendance de la *Vie ouvrière*. Le vide laissé par sa disparition est-il près d'être comblé ?

Ligue syndicaliste ou ligue d'unité syndicale.

Il doit être clair pour chacun que le mouvement en faveur de l'unité qui a perdu son élan, ne repartira sérieusement que s'il combat scissionnistes de droite et scissionnistes de gauche, s'il se donne comme objectif la réalisation du syndicalisme de masse, du syndicalisme de classe accueillant tous les ouvriers et n'acceptant aucune tutelle, s'il crée une opinion publique ouvrière par l'éducation et la formation, d'une génération de militants ; s'il dégage la leçon des deux expériences faites par les deux C. G. T., celle du collaborationnisme et celle de la tutelle communike.

Comment s'appellera le groupement qui embrassera les divers éléments résolus à préparer l'unité syndicale, à y travailler chacun dans sa C. G. T. : Ligue syndicaliste, Ligue d'éducation syndicale, Ligue pour l'unité syndicale ? C'est aux camarades de le dire. Comme c'est à eux de donner forme, ardeur et vie à ce groupement.

Vous faites encore appel à la réflexion, à l'initiative, à l'effort conscient, me dira certain camarade. Pour lui, la génération actuelle de militants, la classe ouvrière d'après-guerre veut des idées toutes mâchées, des solutions toutes prêtes, lui évitant la peine de réfléchir ; elle veut qu'on lui trace un travail, qu'on lui donne des instructions qu'elle n'aura plus qu'à exécuter ; elle veut un effort aveugle de soldats et non un effort d'ouvriers, un effort conscient et coordonné.

Un tel état d'esprit existe, je le sais, mais si nous sommes incapables de le détruire, jamais de tels hommes ne seront capables de faire la révolution, d'instituer le régime prolétarien, d'organiser la production sans maître, de créer la vie communiste. Et, en attendant, jamais ils ne seront capables de redonner à la classe ouvrière son unité de classe, son unité syndicale.

P. MONATTE.

La PHALANGE ARTISTIQUE présente le 17 Avril

LILULI

SALLE ADYAR

LIBRAIRIE du TRAVAIL

ENTRÉE

Prix unique 3 fr. 50

On peut louer ses places à la

LIBRAIRIE du TRAVAIL 96, quai de Jemmapes, 96

de Romain

ROLLAND

Mise en scène de Mme Lara
Décors de Franz Masereel
Musique de scène d'Honegger

Se renseigner au secrétaire :
PALIN, 61, rue des Lilas
BAGNOLET

Parmi nos Lettres

Le fascisme et la peur bourgeoise.

Giauffret revient à la charge à propos du fascisme, dans une lettre non moins intéressante que la première. Je me promets de montrer, dans l'un des numéros prochains, en quoi le Talon de fer américain est distinct, profondément distinct du fascisme. Quant à l'idée de demander à chacun de ceux qui nous lisent ce qu'ils pensent de l'état de l'opinion du pays, elle est excellente; une cinquantaine de réponses, — nous ne sommes pas gourmands — venues des diverses régions, des diverses professions, des divers milieux sociaux, constitueraient un tableau utile.

J'avoue ne pas très bien saisir votre différence entre le Talon de fer et le Fascisme. L'un et l'autre sont l'écrasement de la classe ouvrière par la brutalité et quand je dis que le fascisme est plus menaçant que vous ne le pensez, j'entends simplement par là la dictature violente d'une classe, qu'elle s'exerce par le canal d'un dictateur plein de bago — ou quelle soit le fait d'une oligarchie anonyme.

Le fait sur lequel j'insiste est celui-ci : un tas de Français appellent une poigne; ils ont peur, peur du communisme, du socialisme, du syndicalisme, sans distinguer entre les sectes; ils veulent être protégés.

A No 1, je suis allé au village; j'ai été ahuri des arguments antidémocratiques que j'ai trouvés dans la bouche de l'épicier, du juge en retraite... etc..., tous anciens Bloc ational; en six mois ces gens-là ont fait un chemin étonnant. Ici, à Cannes, on me signale et j'ai entendu les mêmes propos chez des démocrates (!) d'hier.

Vous connaissez la ferocité, la malveillance stupide du petit bourgeois apeuré : c'est un fait historique; nous aurions tort de négliger ces éléments psychologiques. Vous me direz que ces éléments sont des éléments conduits et que ce qui importe ce sont les éléments conducteurs du haut patronat; c'est possible; c'est même certain.

Mais ces éléments conducteurs ne sont pas de pure mécanique; ils sont sensibles à certaines nervosités du troupeau. L'examen objectif des circonstances économiques ne peut suffire à tout; il faut encore tenir compte de l'intervention de certains mouvements psychologiques.

Pourquoi ne demandez-vous pas à vos lecteurs de la R. P. ce qu'ils pensent de l'état d'opinion du pays? Ces réponses-là sont souvent très arbitraires; mais ne peut-il pas s'en dégager une impression assez exacte pour celui qui sait lire les témoignages?

**

Une lettre des sapins. — d'Airelle :

La crise du P. C. paraît se calmer. Elle aura quand même été intéressante. En premier lieu, elle aura démontré que les dirigeants actuels du parti sont moins des « gauchistes », que des « fonctionnaires » ou des « employés ». Lorsqu'en Allemagne l'Exécutif intervint contre des dirigeants gauchistes ceux-ci résistèrent et tinrent bon quelque temps, notamment à Berlin. En France, il suffit d'un mot du patron pour qu'ils flanquent par dessus bord fraternisation et évacuation du Maroc, par exemple. Les « thèses », si sacrées que quiconque osait les critiquer était traité de suite de contre-révolutionnaire, on les balance élégamment en proclamant qu'on reconnaît son « erreur ». Les camarades dont le seul crime fut de constater l'erreur avant ceux qui doivent l'avouer aujourd'hui n'en restent pas moins victimes de l'ostracisme et de la suspicion.

Une autre constatation que la crise du P. C. a permis de faire, c'est qu'il existe, dans cette élite de la classe ouvrière, de bien drôles de phénomènes. Je veux parler des pauvres diables qui ont signé la lettre des 250 et puis qui

ont écrit à l'Humanité pour retirer leur signature, dès qu'ils ont su que Souvarine était de leur avis! Si les critiques apportées par la lettre étaient justifiées, cessaient-elles de l'être du fait que Souvarine déclarait les approuver? On bien ces signataires avaient-ils signé sans lire, sans savoir ce qu'ils signaient?

Une troisième catégorie de membres du P. C. qui ne me paraissent pas non plus bien brillants, ce sont ceux qui attaquent la direction avec les arguments de la prétendue « droite », mais qui repoussent avec horreur toute assimilation avec cette « droite », la condamnent avec autant d'énergie que les dirigeants qu'ils attaquent. Cette attitude inconsistante me fait voir en eux des gens trop modérés, sans doute plus pressés de remplacer les hommes de « l'appareil » que de corriger leurs « erreurs ».

**

A propos de Thermidor.

Un point d'histoire de la Révolution éclairci par Richard :

Comparant la Révolution française à la Révolution russe qui aurait, elle aussi, ses thermidoriens, Louzon écrit dans le dernier numéro de la R. P. que si Robespierre est tombé c'est qu'il avait brisé ceux qui voulaient pousser la Révolution en avant. Et il fait, à ce sujet, allusion aux Hébertistes, ces victimes d'extrême gauche de la Terreur.

Ce rapprochement pourrait donner lieu à un petit malentendu s'il était dans l'esprit de Louzon de comparer les Hébertistes à cette « opposition ouvrière » russe, abattue au lendemain de l'institution de la Nep.

Tout d'abord parce qu'il n'existait du temps de la Révolution aucune organisation ouvrière capable de faire contrepoids, en tant qu'élément créateur, constructeur, à la dictature politique des Jacobins. Il n'y avait, pour contrôler cette dictature, que les clubs et les sections des quartiers parisiens et des villes, assemblées populaires qui étaient ainsi que les clubs plus bourgeois des formations politiques.

Ensuite parce que l'opposition d'extrême gauche au caractère le plus ouvrier fut celle des Enragés, à ne pas confondre avec les Hébertistes.

L'opposition des Enragés, dont les chefs étaient Jacques Roux, Leclerc d'Oze et Varlet, se manifesta surtout dans les sections parisiennes de quartiers pendant l'année 1793. La préférence des Enragés, animés déjà de sentiments socialistes, allait à une politique surtout économique. Leur agitation naquit des crises des subsistances qui émeurent la population parisienne en 1793. C'est eux qui dénoncèrent le plus vivement les accapareurs et qui poussèrent le gouvernement montagnard à instituer le maximum des grains. Ils voulaient avant tout combattre la misère. Après avoir cédé à leur pression, les Jacobins qui les craignaient brisèrent leur opposition. C'est qu'ils la jugeaient, non sans raison, capable d'affaiblir la dictature montagnarde qui avait alors beaucoup de peine à repousser les assauts de la haute bourgeoisie girondine plus ou moins alliée aux royalistes. Accusés donc de compromettre par leurs émeutes la sécurité révolutionnaire, ils furent réduits au silence et Jacques Roux périt sur l'échafaud. Le féminisme lui-même, qui comptait parmi eux d'ardentes apôtres, en fut discrédité lui aussi. La République perdit ainsi plus d'un appui ouvrier.

Les Hébertistes, eux, furent combattus pour un motif du même ordre, mais leur politique n'était pas la même. On sait que leur politique violemment antireligieuse éloignait de la Révolution une partie de l'opinion publique. En outre, certains hommes suspects, agents de l'ennemi, poussaient parmi eux à la surenchère pour discréditer le régime. Un grand nombre d'Hébertistes étaient d'ardents républicains, mais leur politique était beaucoup plus une politique de guerre qu'une politique sociale. Pousser à une propagande à outrance à l'étranger,

renforcer à l'intérieur la lutte contre les ennemis de la Révolution, appliquer avec rigueur la politique des subsistances, les taxes sur les riches, la chasse aux suspects (dont les Enragés furent parmi les premières victimes, ce qui montre bien qu'ils ne se confondaient pas avec eux), tel fut en gros leur programme. Comme on le voit, leur politique tendait à mener énergiquement la guerre que certains leur reprochaient de vouloir faire durer à l'excès.

Ils furent vaincus parce qu'ils attaquèrent à l'opposé le personnel gouvernemental des Comités pour le discréditer. On leur faisait aussi grief de manquer de sens politique en demandant l'application, avant la fin de la guerre, d'un régime politique normal issu de la Constitution de 1793, alors que seule la dictature pouvait sauver la République. Dans son incohérence, l'hébertisme était donc une aile politicienne d'extrême gauche, mais non pas un pur mouvement de masse plongeant ses racines dans la vie ouvrière. Certains hébertistes se retrouvèrent pourtant parmi les babouvistes.

Ces oppositions d'avant-garde, Enragés et Hébertistes, ne sont pas encore connues à fond, mais l'on en sait assez pour les distinguer l'une de l'autre. Le fait qu'il n'y avait pas alors d'opinion ouvrière consciente et à part les rendait plus confuses et leur a été le moyen de trouver une expression bien distincte.

**

La situation en Syrie.

Un camarade de province, qui a eu l'occasion de s'entretenir récemment avec un Syrien très au courant des choses de son pays, nous adresse un instructif résumé de cet entretien :

Presque tous les articles de journaux et de revues expriment l'opinion tendancieuse d'un gouvernement étranger ou d'une fraction syrienne. En France, les cartellistes, comme le *Le Loc national*, voient les choses comme ils voudraient qu'elles fussent. Une seule exception pour Victor Bérard qui, dans son discours du 28 juillet 1920 (J. O. du 29), a montré avoir compris comment la question se pose.

Le fondement de tout est l'existence de vingt-huit sectes religieuses. M. K... y est venu plusieurs fois. En Occident, dit-il, chacun a une patrie, et aussi appartient à une nation — il souligne que ce n'est pas la même chose — puis il a une religion — qui ne le marque ni ne le meut beaucoup — et un parti. En Syrie, la religion remplace ces quatre facteurs : il y a vingt-huit peuples, vingt-huit partis, parce qu'il y a vingt-huit religions.

Ces Orientaux sont tous « tête brûlée ». La crainte de la mort — venant après celle de la prison ou des amendes — est ici le fond de tout gouvernement. Là-bas, la ruine et la mort n'effraient personne. Les Syriens sont robustes et courageux. J'ai parlé de l'Albanie, me souvenant des articles de Péra. M. K... a dit que c'était tout à fait comparable : en Syrie, il y a, en plus, la diversité — qui fait tout, et aussi une plus grande civilisation, les Albanais étant encore des sauvages.

Il fait remarquer qu'il y a en Amérique un million de Syriens, dont beaucoup sont riches, et dont beaucoup aussi viennent mourir au pays.

Ces vingt-huit sectes sont constamment en opposition, chaque religion étant parfaitement intolérante. Chacun tend à la domination. Les alliances sont rares.

Sur ces vingt-huit, il y en a beaucoup d'insignifiants. Dans les autres, il mentionne : les orthodoxes (autrefois protégés par la Russie) ; les maronites, qui ont toujours eu partie liée avec la France ; les Druses, qui en sont encore au paganisme et qui ne se fondent jamais par le mariage avec une autre secte ; les musulmans, qui regardent naturellement vers la Turquie ; les catholiques romains, qui n'ont pas comme les autres le caractère d'autochtones et qui ont leur origine surtout dans la « domesticité des missions ».

Pour tous ceux qui ne sont ni catholiques ni maronites,

toute puissance occidentale représente la chrétienté ennemie.

Il est admis comme évident que si l'Islam rétablissait son pouvoir, il y aurait massacre général des chrétiens.

Gouraud aurait trop soutenu les maronites, d'où mécontentement. Weygand aurait mieux maintenu la balance égale. Sarrail a trop affecté de vouloir ignorer les questions religieuses, et de s'inspirer seulement des principes démocratiques, ce qui n'est pas du tout adapté à la mentalité, qui s'apparente à celle de la vassalité du moyen âge, ou de la clientèle de Rome.

La Turquie assurait la sécurité sans aucune peine. Sur la route de Beyrouth à Damas, il y avait 12 gendarmes turcs qui n'avaient rien à faire. Les vols et les crimes pour vol étaient inconnus. Aujourd'hui, avec 50.000 soldats, il y a le banditisme partout.

Il y avait des assassinats fréquents entre gens de sectes différentes, comme une grande vendetta religieuse. Mais c'était considéré, par le meurtrier, comme un devoir, par les amis de l'autre, comme un accident sans un jeu loyal. L'autorité ne s'en occupait pas, et laissait la vengeance suivre le crime.

Les raisons de l'entêtement français ? Pas de rapport avec la route de Bagdad à Mossoul, pas pratique par là. Pas économique non plus : pays sans grande richesse, où tout développement de l'industrie locale enlèverait une source de profits à l'industrie étrangère et au commerce d'exportation. C'est l'Angleterre qui nous a placés et nous maintient dans cette « marche » difficile.

L'Angleterre a conservé sous son contrôle direct les régions plus au Sud : Palestine, Transjordanie, Arabie. Le gouvernement y est beaucoup plus facile, parce que, au lieu de nombreuses sectes, il suffit de diriger des musulmans, qui sont la très grosse majorité partout. Méthodes anglaises d'achat des chefs de parti : Fegyal, celui des Wahabites et encore un autre.

**

La vague de bolchévisation dans le Nord.

S'il était une région où la concentration de l'industrie permettait le fonctionnement des cellules d'usines, c'était bien la région du Nord. Pourtant

les résultats obtenus par le sieur Cadeau sont loin d'être brillants. Cela n'a pas empêché le jeune et versatile Thorez de déclarer à Moscou, ces jours derniers, que le monopole de la droite c'est le monopole de la désagrégation.

D'une lettre d'un camarade du Pas-de-Calais, nous extrayons ces renseignements :

La vague de transformation sur la base des cellules a fait perdre au Parti communiste dans la région du Nord, sans aucune exagération, plus de 5.000 membres. Je parle des départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, qui constituent la région. Les élections municipales, malgré le nombre de voix obtenues, ont été un désastre ; d'ailleurs toutes les consultations électorales nous ont été défavorables.

Quelle est la composition actuelle du Parti dans le Pas-de-Calais ? Très jeunes ouvriers qui n'ont aucune connaissance en matière syndicale et politique, à qui dans des assemblées d'information on répète avec de grands gestes les phrases révolutionnaires du « léninisme » intégral ; les résolutions embrouillées leur sont apprises par cœur. Aucune désignation de permanent n'est faite par la masse ; les deux permanents qui fonctionnent dans le département sont des jeunes qui ne détiennent que ce qu'ils apprennent dans les réunions de fonctionnaires qui ont lieu toutes les semaines au siège, à Lille. Les 120 cellules du département groupent à peine 1.000 membres qui cotisent plus ou moins régulièrement.

Naturellement, les Compagnies minières, dont la répression est féroce, ne se font pas faute de congédier les militants. Un exemple : à la Compagnie des mines de Neuvil où nous battions la liste réformatrice aux dernières élections à la Caisse de secours, à l'heure actuelle le nombre des membres du parti et du syndicat est descendu d'une façon inquiétante.

LE RÉVEIL DE FÉCAMP

Une vallée profondément ouverte dans la craie des falaises de Caux laisse passer la rivière de Fécamp, qui s'épanouit en port profond et sûr, et c'est sur quatre kilomètres de long et à peine cinq cents mètres de large, la ville de 17.500 habitants.

Fécamp est isolé; pour en sortir, il faut franchir les falaises qui l'enserrent et que la rivière a tranchées à pic sur cent vingt mètres de haut au Nord, cent mètres au Sud.

Les villes les plus proches sont Le Havre, à quarante-deux kilomètres, Dieppe à soixante-douze kilomètres ou Rouen à la même distance. Autour, rien que des villages éloignés de cinq ou six kilomètres les uns des autres.

La ville vit sur elle-même et sa région immédiate. Les deux tiers de la population sont en famille.

La grande pêche.

La mer fut, longtemps, la seule ressource. La pêche est pratiquée à Fécamp depuis de longs siècles; la « grande pêche », comme on dit, celle pour laquelle on embarque en vue de lointaines expéditions ou de longues randonnées... et dont on ne revient pas toujours!

Fécamp est le premier port de pêche, en France, pour la grande pêche de ce genre; c'est le second port de pêche en France, pour la pêche en général. Il y a 2.000 inscrits à Fécamp, ayant résidence tant en ville que dans les villages en direction d'Étretat ou en direction de Veulettes.

Les marins, de tout temps, ont été disciplinés. A bord des bateaux de pêche surtout, le capitaine est « maître après Dieu », et il le montre. Pour aider à la discipline, les armateurs ont toujours pris soin de s'aider des prêtres qui ont prêché la résignation, la soumission absolue.

Les bateaux de pêche de Fécamp: l'« Ange », la « Notre-Dame de la Mer », le « Saint... ceci, ou le Saint... cela », ont des noms qui indiquent bien le milieu dans lequel nous nous trouvons!

Les enfants des marins refusent depuis déjà une vingtaine d'années d'être marins à leur tour; l'exemple de la vie de leur père suffit, et il faut aller chercher les marins bretons... On parlait, l'an dernier, d'aller quérir des marins norvégiens.

Mais ces enfants ont sucé la discipline dans le lait de leur mère, ils sont, pour les industriels terriens, une main-d'œuvre supérieure; pas de grèves à redouter avec eux!...

Ou plutôt, il en était ainsi jusqu'à ces derniers mois, à part quelques accrochages de minime importance et de courte durée, tous les quinze ou vingt ans.

Il y avait bien eu des révoltes vers 1848, mais il y avait à ce moment un professeur d'hydrographie, Gustave Lambert, l'un des premiers explorateurs du Pôle Nord, un de ces communistes de la vieille école, ayant, de par sa profession,

une influence certaine sur les marins. Depuis, l'Empire et son administration avaient nivelé les cerveaux!

Autour de la pêche.

Les bateaux de pêche se font: les voiliers en bois, les chalutiers en fer. Il y a à Fécamp des chantiers de construction navale, peu prospères depuis l'emploi du chalutier pour la grande pêche, mais des usines métallurgiques se sont équipées pour la réparation des chalutiers construits ailleurs.

La guerre a donné occasion à une usine succursale de la grande firme « Senelle-Maubeuge » de s'installer à Fécamp.

Mais à part quelques rares spécialistes, les ouvriers sont sans métier réel et sont employés comme manœuvres.

La grande pêche c'est la pêche à la morue (à Terre-Neuve et en Islande), c'est la pêche au hareng et au maquereau, tant sur les côtes de France qu'au large de l'Angleterre dans la mer du Nord.

Une partie importante du hareng et du maquereau est salée à bord, et sert ensuite à l'industrie de la salaison et de la sauriserie, une autre partie se vend fraîche. La morue se vend salée. Hareng et morue se débitent en « filets » et en harengs saurés. D'où une industrie très prospère qui emploie près d'un millier d'ouvriers et d'ouvrières, et qui exige des industries annexes: fabriques de cordages, de filets; tonnellerie, fabriques de caisses pour les expéditions, scieries mécaniques. Là encore sept cents ouvriers et ouvrières.

Les chantiers de construction et les ateliers de métallurgie occupent autant de monde pour le moins.

Jadis les champs du pays de Caux produisaient en abondance le colza, le lin, la rabette; des huileries nombreuses existaient, de petite envergure. Le lin de France n'est pas bon pour faire l'huile; maintenant le climat est trop pluvieux; le grain est trop humide; le colza est de moins en moins cultivé; on ne fait plus guère d'huile de colza qu'au sortir de la récolte. Les nombreux moulins à huile de jadis ont été remplacés par une grosse affaire et une petite qui a subsisté, vassale de la première; on y fabrique principalement et en grande quantité de l'huile des arachides d'Afrique, mais surtout d'Indochine et des huiles de lins d'Indochine ou d'Amérique du Sud. On y fait surtout des tourteaux pour l'engrais ou pour la nourriture du bétail.

Les usines du textile qui existaient encore il y a vingt ans, sont mortes; deux linières seulement existent, créées pendant la guerre par des Belges pour le rouissage; ce sont des usines saisonnières.

Les établissements d'alimentation — entre autres la fameuse « Bénédictine » — occupent environ cinq cents personnes.

Le port commercial et une usine d'engrais, une autre d'agglomérés, puis une petite usine d'huile de poissons occupent deux cents personnes.

Le bâtiment emploie au maximum cinq cents ouvriers.

Les imprimeries et autres industries diverses occupent, par minuscules ateliers, à peu près autant de personnel.

Enfin la plus grande organisation de confections de vêtements de France a son siège à Fécamp et emploie près de six cents femmes, jeunes filles et hommes.

Bas salaires.

Tous ces travailleurs ont accepté, avant guerre, des salaires qui variaient, pour les adultes, entre 2 francs et 4 fr. 50 par jour. Un contremaître, avant guerre, gagnait 5 francs.

Au cours de la guerre, dans l'usine de confections, les travailleurs acceptèrent même en 1914 et 1915 une diminution de 50 % de leur salaire !

En fin de 1916, l'installation de l'usine de « Senelle » qui travaillait pour la guerre et payait le tarif minima de 6 francs par jour, révolutionna la situation des salariés en ce sens que pompant tous les travailleurs disponibles en raison de son tarif de rétribution du travail, elle obligea les autres industries à rétribuer de même. Ce ne fut d'ailleurs pas sans que de véhémentes protestations fussent élevées par les industriels à la tête desquels se trouvait un des patrons huiliers, ancien député « démocrate »... qui n'avait pas oublié d'augmenter le prix de vente de ses produits mais voulait les fabriquer à bon marché !

Naissance des syndicats.

A la fin de la guerre, comme partout, les ouvriers, de retour, songèrent à se syndiquer : c'était la mode. Il y eut à certain moment près de trois mille syndiqués à Fécamp. Bien que ce fussent les soi-disant libertaires havrais qui « organisaient » les syndicats, un certain nombre de permanents imposés firent plutôt « leurs affaires » que celle des syndiqués, et le plus fort de l'action se passa en une manifestation le 1^{er} mai 1919, puis, plus tard en bals et concerts...

Sauf pour les marins, les syndicats s'effritèrent et, à la grève de 1920, il n'existait plus que trois syndicats : dockers (quarante membres), marins, quatre cents et cheminots deux cent cinquante. Le secrétaire socialiste des cheminots, pris de peur, s'évertua ostensiblement à montrer à ses chefs qu'il ne faisait grève que contraint et forcé, et comme marins et dockers prenaient la chose au sérieux, le sous-préfet fit arrêter leurs secrétaires (ils furent condamnés à deux et quatre mois de prison sans sursis).

Les cheminots les plus actifs furent révoqués ou déplacés, et tout tomba.

Tout, sauf une petite poignée de membres du Parti socialiste qui de 1920 à fin 1925 s'évertuèrent à remonter le courant.

Syndiqués individuellement au Havre ou à Rouen, ils organisèrent d'abord le Parti. Lors de la scission qui suivit Tours, ils restèrent fidèles à la III^e Internationale.

N'ayant aucune salle gratuite à leur disposition, ils s'employèrent à multiplier les petites réunions privées, à distribuer des brochures, à coller des papillons de propagande. Chaque cam-

pagne électorale était pour eux un moyen de diffusion de leur pensée.

Ils parvinrent ainsi à se faire respecter, à faire respecter leur Parti.

Lorsqu'ils le jugèrent propice, ils constituèrent un premier syndicat, celui des comptables et employés, en 1923. Longtemps ce syndicat resta au chiffre « ridicule », disaient certains « syndicalistes purs », de douze membres. Puis, en 1924, ce syndicat aidait une quinzaine de métallurgistes à constituer à leur tour le syndicat de leur corporation. Maigre résultat encore ! Le Syndicat des cheminots reconstitué dans le même temps, réunissait vingt, trente, quarante adhérents...

Et la propagande syndicale pouvait alors s'exercer publiquement.

Mais il venait vingt, cinquante, cent auditeurs dans les meilleurs jours, à ces réunions syndicales de propagande !

En août 1925 fut constitué le Syndicat unitaire du Bâtiment, avec vingt membres. (Il existait toujours un embryon de syndicat réformiste qui comptait quatorze maçons refusant d'admettre de nouveaux adhérents et n'en recherchant aucun, n'ayant aucun lien avec le Syndicat réformiste des cheminots qui groupe encore une demi-douzaine de membres. Le Syndicat réformiste du bâtiment s'est fondu dans le Syndicat unitaire fin février 1926.)

En septembre, l'Union locale du Havre ayant décidé de se débarrasser des syndicats de Fécamp jugés trop minuscules et politiques, l'Union locale de Fécamp fut constituée.

Entre temps, un Syndicat de cheminots se constituait à Cany.

Alors il fut décidé de multiplier les réunions syndicales, en même temps qu'à des souscriptions publiques aidaient à louer des salles pour faire des réunions communistes.

Et affiches, tracts, papillons continuaient leur œuvre de vulgarisation...

Lorsque le fruit fut jugé mûr (!) il fut décidé de frapper « un grand coup ». Une grande réunion publique fut organisée pour développer les conceptions syndicales, avec Engler, Bour et Boville. Il vint près de mille auditeurs... Il n'y avait plus qu'à pousser...

Explosion de grèves.

La vie, à Fécamp, est très chère. Les salaires restaient bas : 10, 11, 12, 14, 17 francs par jour au plus. Et les familles sont nombreuses, les ouvriers ont suivi les préceptes chrétiens : « Croissez et multipliez ! » Avoir 4, 6, 8, 10, voire 12 ou 14 enfants et même plus, n'est pas rare à Fécamp ! C'est le pain qui est la base de la nourriture, or le pain est de plus en plus cher... Puis, la saison de pêche n'a pas été bonne cette année, le travail — travail de 10, 12, 16 heures — n'a pas été abondant, il y a eu du chômage. Or l'hiver est la meilleure époque de travail en toutes industries à Fécamp.

Les ouvriers, les ouvrières parlent entre eux des difficultés de la vie, de l'insuffisance des salaires, de la propagande syndicale, de la propagande communiste...

On a bien voté en 1924 en majorité considérable pour les candidats du « bloc national » et du « bloc des gauches » ; on a bien élu — de justice, avec la totalité des voix communistes — un Conseil municipal de patrons qui se disent et

certaines se croient radicaux, voire socialistes; on a bien élu en juillet 1925, à une énorme majorité, un conseiller d'arrondissement riche et réactionnaire... ami des ouvriers!

L'estomac, la femme, les gosses crient famine.

Le 13 janvier, les ouvriers d'un atelier métallurgique quittent le travail et s'en vont se plaindre à la mairie, à la Justice de Paix, où justement est greffier le conseiller d'arrondissement, ami des ouvriers; on leur répond que les patrons seront convoqués en conciliation le mardi suivant (on est le mercredi). Entre temps, l'ami des ouvriers compte bien sur la rentrée du lundi...

Et voilà nos grévistes — qui n'ont prévenu personne et qui sont parmi les électeurs de la réaction — qui s'en retournent, ne sachant que faire. Alors, le secrétaire du Syndicat, prévenu, accourt; il annonce une réunion pour le soir même.

C'est le sauveur...

Le soir, bien qu'il n'y ait qu'une centaine de grévistes, il y a quatre cents présents et déjà un autre établissement a décidé la grève. Un camarade syndiqué, mais plus connu comme communiste, vient dire aux camarades le devoir de généraliser la grève et de rejoindre le syndicat. Son intervention, froidement faite à dessein, recueille des applaudissements nourris qui expriment la claire pensée de cette foule : en finir et prendre part à la lutte de classe enfin comprise.

Le réveil.

Alors, c'est successivement tous les hommes, toutes les femmes qui sortent et revendiquent quelle que soit la corporation, quelle que soit l'opinion politique. « Vive le Parti ouvrier ! », je suis du « Parti ouvrier », s'écrie-t-on !

Voilà le réveil.

Surpris par l'attaque brusquée, les patrons cèdent en quelques jours : les huit heures, l'augmentation de salaires, on obtient tout cela. Alors, on risque la revendication : « application de l'échelle mobile », la dernière corporation en grève l'obtient.

Et l'organisation syndicale se fait rapidement, les syndicats grossissent ou se créent.

Les patrons méditent leur vengeance.

On annonce le renvoi de plusieurs travailleuses et travailleurs qui ont été délégués près des patrons au cours des grèves. On renvoie le secrétaire du nouveau Syndicat de l'alimentation, on renvoie le secrétaire du Syndicat des comptables.

Alors, avertissement est affiché, indiquant aux patrons que seront dénoncées : les fraudes sur le sel, dissimulations de bénéfices, fraudes des produits mis en vente de tous ceux qui congédieront un travailleur. Les renvois s'arrêtent.

Mais les patrons métallurgistes veulent avoir leur revanche; ils refusent l'application des nouveaux tarifs à quelques-uns de leurs ouvriers, surtout à des non syndiqués. Le Syndicat les attaque aux Prud'hommes et le Syndicat débouté fait appel au Tribunal civil.

Les travailleurs du bâtiment pour protester contre les dérogations, pour obtenir une augmentation nouvelle, pour obliger à la réintégration de leur secrétaire, décrètent la grève. Les huiliers décrètent de nouveau la grève pour obtenir une augmentation de salaires, et tous exigent l'application de l'échelle mobile, corporations en grève, corporations non grévistes ne l'ayant pas encore

obtenue. Le Conseil municipal l'a accordée à ses employés et ouvriers, avec une augmentation de 10 % sur des salaires de famine.

Une grande bataille qui s'annonce.

La bataille n'est pas terminée, des grèves sont en cours, et il est probable que les patrons qui se réuniront dans quelques jours, vont s'organiser pour arrêter le développement syndical. Ils le feront selon leur conception : brutalement. C'est alors qu'il faudra aux militants du sang-froid, et aux syndiqués de la persévérance.

Dans sept mois ce sera le plein de la saison; les marins ont constitué un Syndicat à leur tour; ils pèseront alors d'un grand poids dans la balance. Les patrons sentent la nécessité d'agir auparavant...

Les semaines, peut-être les jours qui viennent, seront décisifs.

13 mars 1926.

UN MILITANT NORMAND.

UN SCANDALE

C'est le seul terme qui convienne à l'action du Parti communiste auprès des petits commerçants.

« Les petits commerçants sont éveillés à la conscience de classe », a-t-on osé écrire. Pardon ! De quelle classe s'agit-il ? On aura beau dire (*Humanité*, « Vie sociale » du 4 mars) :

« Les petits commerçants sont des producteurs, des transformateurs..., des travailleurs levés à l'aube, couchés tard... », on parviendra difficilement à les ranger dans le prolétariat. La conscience de classe du bistro, pontife de la Démocratie !

Nos bolchévisateurs évoquent des souvenirs. L'exemple bulgare et l'exemple allemand en 1923.

Marquons de suite les différences essentielles. En Bulgarie on pouvait souhaiter une alliance du prolétariat communiste et de la petite paysannerie stambouliviste, contre le coup d'État de Tsankoff, semblable au bloc ouvrier-paysan réalisé par les bolchéviks en 1917.

Le prolétariat, en conservant son indépendance politique, peut contracter des alliances. Mais nous ne confondons pas les petits paysans et les petits artisans avec les commerçants.

En Allemagne, en 1923 — contre la grosse industrie allemande et l'impérialisme français — on pouvait dresser les masses populaires, d'autant plus aisément que la majorité de la petite bourgeoisie était prolétarisée.

Encore une fois, il ne s'agissait pas là de défendre la petite épargne.

Nos gens soutiennent le petit commerce contre les grosses firmes commerciales. Pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? Il faut aussi (on l'a déjà fait) défendre les petits rentiers contre l'État et les petits patrons contre les consortiums.

Demain on pourra s'apitoyer sur les capitalistes français victimes des financiers américains ! (Cachin l'a déjà fait.)

Nos observations ne toucheront pas les acitateurs de la bolchévisation.

Qu'importe une vague doctrine, pourvu que des résultats électoraux soient enregistrés.

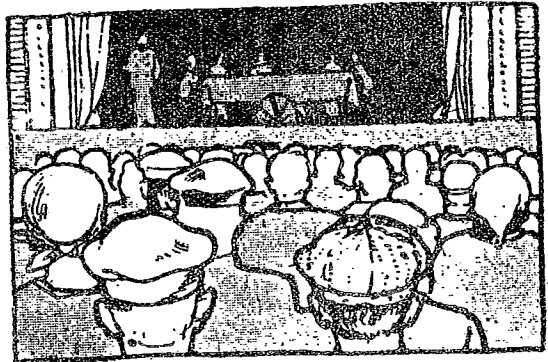
Si la conscience de classe des petits commerçants s'éveille, celle de nos bolchévisateurs paraît bien malade. — ROGER HAIRIUS.

Les Conseils du Crocodile

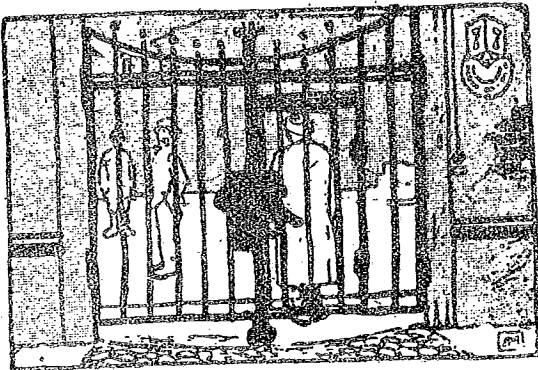
Sur l'art d'animer les réunions de renouvellement des Comités d'usines et de propagande en général.



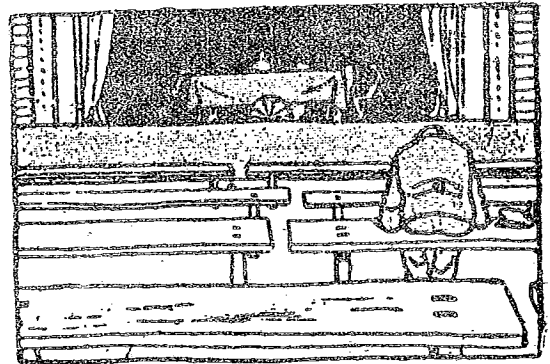
I. — Juste avant l'assemblée du Conseil d'usine, le Comité d'usine sortant doit se réunir pour préparer la liste du nouveau Comité. Pour éviter de compliquer le travail par un excès de bureaucratie, on aura soin que seuls les présents soient admis sur la liste. Les membres nouveaux sont indésirables parce qu'ils ne feraient que créer des difficultés par leur inexpérience et désorganiser le travail par toutes sortes d'innovations indésirables et dépourvues de sens.



III. — Il est préférable de ne pas ouvrir la réunion avant le retard habituel de une heure un quart. Le vote n'aura lieu qu'après le quatorzième point de l'ordre du jour. Le premier point de l'ordre du jour sera : « Ne touchez pas à la Chine »; le second : « Ne touchez pas à la Bessarabie », et ainsi de suite selon la coutume. Il est obligatoire de fumer dans la salle. Avant le vote, on suspendra la séance et on ouvrira les portes.



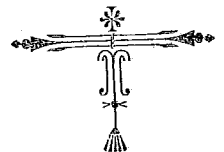
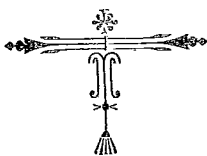
II. — Avant l'assemblée du Conseil, les portes de l'usine seront fermées. Personne ne sortira. Nos ouvriers sont stupides et ne savent pas ce qui leur est bon. S'ils n'étaient pas enfermés ils s'enfuiraient dans toutes les directions, et alors comment obtiendrions-nous un accroissement de la production ?



IV. — Après la suspension de séance, on lira la liste des candidats. On s'efforcera d'obtenir le vote de la liste en bloc pour éviter le vote détaillé sur les individus. Ceci est en effet superflu, tous les candidats sont bien assez discutés en détail.



V. — En procédant ainsi, si les instructions ci-dessus sont observées, le succès de la liste proposée est assuré. A partir du lendemain le nouveau Comité se remettra à l'œuvre avec une vigueur renouvelée. Sa composition sera toujours la même, ainsi qu'il est de pratique requise dans les Syndicats.



Le Plaidoyer d'un Criminel

Pendant la guerre impérialiste de 1914-1918, il ne suffisait pas d'être jusqu'aboutiste : il fallait être bête, accepter sans discuter les explications officielles. Nulle part le bourrage de crânes ne sévit plus intensément qu'en France. La tâche des gouvernants y fut d'ailleurs facilitée par l'abdication immédiate et totale des hommes que leur passé, leurs conceptions ou leurs théories auraient dû dresser contre la simplicité enfantine et ridicule de la fable imaginée pour expliquer le conflit et du mensonge des buts de guerre ouvertement proclamés.

La paix, le temps, la vanité de la victoire, les traités secrets et les documents diplomatiques mis à jour, ont libéré les esprits. Mais le mensonge officiel n'a pas encore été profondément entamé. On le retrouve intact dans les manuels d'histoire à l'aide desquels des hommes sans conscience, commerçants ou valets du pouvoir, contribuent à empoisonner les jeunes générations. Et les adultes ne sont guère mieux traités. Hier encore, le correspondant londonien du *Temps* écrivait, à propos du rôle de Wilson : « Mais il est probable que les lecteurs européens en tireront les éléments d'une appréciation moins incertaine et plus sévère de l'homme qui n'entra dans la guerre que dans l'espoir « de mettre fin à toutes les guerres », au lieu de se battre simplement et sans tergiverser pour la défense du droit outragé. » Il formule cette conclusion en guise d'appréciation d'un livre récemment publié, *Intimate papers of colonel House*, où la volonté de guerre des Alliés, et en particulier de la France, est fortement établie par des textes, qu'il se garde bien de citer ou de discuter.

Les hommes d'Etat d'Europe qui avaient la charge du pouvoir en 1914 et qui portent tous, à des titres divers, la responsabilité de la boucherie, savent bien qu'ils ne pourront pas s'en tirer par de telles pirouettes. Aussi s'empressent-ils tous de publier des « Mémoires » qui sont avant tout des plaidoyers.

Poincaré arrive aujourd'hui avec le sien : deux gros volumes que publie la librairie Plon, l'un consacré au « lendemain d'Agadir » et l'autre aux « Balkans en feu ». On connaît la manière de cet avocat méticuleux et ordonné ; il est froid, ennuyeux, ne fait grâce d'aucun détail ni d'aucune dissertation insipide ; il a tout noté, se souvient de tout et a soigneusement classé les lettres reçues, y compris les billets les plus insignifiants — ce qui lui permet de prendre, en passant, quelques menues revanches. S'il s'échauffe parfois ici c'est qu'il est son propre client et si ces Mémoires ne sont pas sans intérêt c'est que les sujets qu'ils évoquent sont immenses et que leur auteur, entraîné par son souci exclusif de justification, est amené à préciser des points d'histoire encore mal élucidés.

En fait, Poincaré n'avait pas attendu jusqu'à maintenant pour tenter d'établir la pureté de ses intentions et l'excellence de ses actes. Il était

attentif aux attaques dirigées contre lui et ne laissait rien passer sans répondre, profitant souvent de l'avantage qu'il avait sur des hommes imparfaitement informés. Mais avec la correspondance d'Isvolsky c'est toute sa politique, de son arrivée au pouvoir à la guerre, qui s'est trouvée mise à nu, dépouillée de sa façade officielle et menteuse. Il y a là un document capital et tel que les historiens n'en ont jamais eu à leur disposition pour décrire la préparation d'un conflit qui devait bouleverser l'Europe et secouer le monde tout entier. Pourtant on ne s'est pas pressé de l'étudier, surtout en France. A peu près seul, M. Alfred Fabre-Luce y a puisé pour écrire son remarquable ouvrage intitulé « La Victoire » et publié aux Editions de la *Nouvelle Revue Française*, qu'il est difficile de taxer de germanophilie. Mais il n'en a pas été de même hors de France et s'il est toujours possible d'écarter sommairement des publications « boches », l'affaire est moins commode lorsque ce sont d'anciens « alliés » qui parlent. Aussi ne faut-il pas s'étonner que Poincaré ait cru devoir publier un grand article dans une revue américaine, *Foreign Affairs*, numéro d'octobre 1925, où se trouve déjà toute la substance de son plaidoyer. Il constate qu'il est « malheureusement vrai que dans des pays amis, et particulièrement aux Etats-Unis, la propagande combinée de l'Allemagne et des Soviets a jeté la confusion même dans l'esprit d'hommes bien intentionnés et de haute situation ». Et il ajoute en note : « Il y a quelques mois, M. Frédéric Bausman, ancien membre de la Cour suprême, écrivait dans une publication anglaise qu'un « changement décisif » s'est produit dans l'opinion publique américaine au sujet des origines de la guerre. Il citait une brochure de M. Albert Jay Noek, de New-York, des articles du professeur Sidney Fay, les publications allemandes de Siebert, le « Livre Noir » bolchévique, des discours prononcés devant le Sénat américain, en décembre 1923, par le sénateur Robert L. Owen, et les commentaires de M. Frank H. Simonds, des professeurs Seymour, de Yale, Wright et Bernadotte Schmitt, de Chicago. » S'il n'avait pas eu l'intention d'écrire des « Souvenirs », c'est-à-dire un plaidoyer, il y avait bien là de quoi l'y décider.

Qui est l'agresseur ?

Dans cet article de *Foreign Affairs*, un passage souligne la fragilité des arguments auxquels Poincaré est réduit. Il écrit :

La mobilisation n'est pas l'agression. [Une variante de son célèbre mensonge du 1^{er} août 1914 : « La mobilisation n'est pas la guerre. »] L'agresseur est celui qui rend le premier coup de fusil inévitable, en d'autres termes, c'est la nation qui déclare la guerre.

On a cent fois démontré la sottise naïve d'une telle caractérisation de l'agresseur. Les exemples

historiques abondent : Un gouvernement qui veut la guerre peut être assez rusé pour la faire déclarer par son adversaire, ainsi que cela se passa en 1870, quand Bismarck manœuvra Napoléon III et ses diplomates stupides. Un petit peuple peut être contraint de déclarer la guerre parce que c'est sa seule chance de résister à un puissant adversaire qui se prépare méthodiquement à l'étrangler, ainsi que cela se passa dans l'Afrique du Sud.

Mais nous allons trouver dans Poincaré lui-même la réfutation de son pitoyable argument. C'est à propos de la guerre italo-turque, et nous y trouverons, par surcroît, bien d'autres choses : les marchandages des puissances pour leurs brigandages respectifs et comment un agresseur certain, l'Italie, put se jeter sur la Turquie en 1911 sans que nul ne bougeât en Europe ni ne parlât de la « défense du droit », bien mieux avec la complicité générale.

Voici ce qu'écrivit Poincaré (pp. 39, 40, t. I) :

Pour faire ses préparatifs, l'Italie s'entoura de mystère. A Constantinople, le grand vizir Hakki pacha, ancien ambassadeur à Rome, ne s'attendait nullement à la guerre. L'ambassadeur d'Allemagne auprès de la Porte, le baron Marshall von Bieberstein, dont l'influence était souveraine en Turquie, garantissait le maintien de la paix. La confiance était telle que les Jeunes-Turcs venaient de rappeler de Tripolitaine trois bataillons et un régiment de cavalerie. Mais les erreurs et les maladresses du gouvernement ottoman avaient, depuis longtemps déjà, fourni à l'Italie des motifs d'intervention. Le *Banco di Roma*, qui avait fondé à Tripoli et dans plusieurs localités du vilayet des établissements de tout genre, huileries, savonneries, perleries, usines électriques, s'était heurté à tant de mauvaise volonté des fonctionnaires turcs qu'il se plaignait d'être condamné à liquider ces entreprises. Des Italiens avaient été insultés et menacés dans des ports tripolitains. C'en était assez pour que, le 25 septembre 1911, le chargé d'affaires d'Italie pût remettre à la Porte une note où il protestait contre le péril auquel le fanatisme musulman exposait la colonie italienne.

Le gouvernement turc répondit immédiatement par une offre de garanties économiques. Mais déjà le cabinet Giolitti était entraîné par l'opinion. La presse des deux mondes était remplie du récit des négociations franco-allemandes. La France allait avoir les mains libres au Maroc; il importait peu qu'elle achetât cher cette liberté; l'Italie avait droit à une compensation. Dès le mois d'août 1911, le *Corriere d'Italia*, la *Stampa*, avaient développé cette théorie.

Aux propositions turques, l'Italie répondit par un ultimatum, où elle annonçait sa résolution d'occuper militairement la Tripolitaine.

Surpris dans sa quiétude par ce bruyant coup de tonnerre, Hakki pacha lança désespérément des télégrammes à ses ambassadeurs et des notes aux puissances. Partout on lui conseilla la résignation.

Le gouvernement turc ne se résigna pas et sa petite armée, aidée des Arabes, reçut les Italiens à coups de fusil, s'efforçant de les rejeter à la mer. L'Europe restait spectatrice, mais, dans les chancelleries on était inquiet, on entrevoyait les suites possibles de la guerre et on s'en renvoyait la responsabilité. Bethmann-Hollweg disait à Jules Cambon : « Par votre exemple au Maroc vous avez entraîné l'Italie à Tripoli. » Et ce dernier ripostait : « Avez-vous déjà oublié l'annexion de la Bosnie par l'Autriche ? »

Pour son brigandage éventuel, l'Italie s'était assuré le concours de l'Angleterre dès 1887 (aide en Egypte contre aide en Tripolitaine), celui de ses alliées, Allemagne et Autriche, en 1902; celui de la France à la même époque (l'Italie se « désintéressait » du Maroc et la France de la Tripoli-

taine) et enfin celui de la Russie, aux termes d'un traité signé à Racconigi, en 1909, entre le tsar et le roi d'Italie, traité que la Russie tsariste ne daigna faire connaître à son alliée qu'en novembre 1912 et sous la forme humiliante d'une simple communication verbale faite à Poincaré et pour lui seul.

Agadir.

L'Europe du lendemain d'Agadir que ces « Souvenirs » dressent devant nous est une Europe sous les armes, fébrile et aveugle. A travers ses agitations, elle va droit à la guerre. Comment les Européens de cette époque ne l'ont-ils pas vu ? Comment ont-ils pu croire qu'ils échapperaient au cataclysme ? Comment ont-ils pu ne pas sentir la menace qui pesait sur eux, s'amplifiant et se précisant chaque jour ? La poudre s'amoncelait partout et les étincelles sillonnaient l'espace. Les adversaires se mesuraient, s'injuriaient, se défiaient publiquement. C'était Clemenceau, au Sénat, le 10 février 1912, disant :

De bonne foi, nous voulons la paix, nous la voulons parce que nous en avons besoin pour refaire notre pays. Mais enfin si on nous impose la guerre, on nous trouvera.

Déclaration accueillie par de « vifs applaudissements sur tous les bancs ».

C'était Poincaré lui-même, à Nantes, le 26 octobre de la même année, s'écriant :

Il n'a pas dépendu de nous de conserver la paix aux autres. Pour nous la conserver toujours à nous-mêmes, il faut garder en nous toute la patience, toute l'énergie, toute la fierté d'un peuple qui ne veut pas la guerre et qui, pourtant, ne la craint pas.

C'est que si Agadir n'est pas un point de départ, s'il ne saurait être isolé de tout ce qui l'a précédé, il n'en marque pas moins une date capitale dans l'histoire des antagonismes et des rivalités impérialistes d'avant guerre.

De 1875 jusqu'à la conclusion de l'Entente cordiale, il n'y eut pas, en Europe, malgré des alertes, de réels dangers de guerre entre grandes puissances. La Triple Alliance se constitua, puis l'Alliance franco-russe et les deux groupements, se faisant contrepoids, assurèrent un équilibre relativement stable.

La conclusion de l'Entente cordiale fut d'abord présentée comme une simple liquidation amiable entre la France et l'Angleterre des différends troublant les rapports des deux pays et susceptibles de conduire à des Fachoda. Nulle pointe contre quiconque. C'est ce qu'on disait. Mais les événements qui suivirent ne tardèrent pas à donner à ce rapprochement brusqué son véritable caractère. Poursuivant sa politique de réconciliation avec ses « ennemis héréditaires », l'Angleterre conclut, en 1907, un traité avec la Russie, dont la Perse fait les frais. Puis c'est l'encerclement méthodique de l'Allemagne, poursuivi patiemment par Edouard VII dont Delcassé est, en France, le fidèle serviteur. Dans ce développement menaçant de la rivalité anglo-allemande, Agadir est une date critique. C'est l'heure où éclate la révélation publique que la France n'est plus libre, qu'elle est prise entre les deux grands impérialismes et leur servira de champ de bataille. Le traité du 4 novembre 1911 que Caillaux avait conclu avec l'Allemagne et par lequel celle-ci, moyennant un morceau du Congo, se « désintéressait » à son tour du Maroc, bien qu'il ait été approuvé par les

Chambres, n'eut pas de lendemain. Caillaux fut renversé au moyen détourné d'une intrigue de couloir menée par Clemenceau, et Poincaré lui succéda. L'Angleterre ne voulait pas d'une entente cordiale entre la France et l'Allemagne, qui aurait démolí sa préparation patiemment élaborée et déjà très avancée.

C'est au moment où s'affirmait ainsi la dépendance de la France que Poincaré parut sur la scène, flanqué de Millerand et de Delcassé, avec un ministère dont le patriotisme consistait à prendre, avant tout, le contre-pied de la politique de Caillaux, et à marquer, par ses actes, une rupture complète avec cette politique. Dès lors la rivalité anglo-allemande s'exaspère et ce n'est plus, d'un bout à l'autre de l'Europe, qu'un bruit ininterrompu de ferraille de guerre. A en croire Poincaré, jamais gouvernement ne fut plus pacifiste que le sien et, personnellement, il travailla en toute circonstance au maintien de la paix. Mais il y a là-dessus un ensemble de témoignages décisifs auxquels il ne fait allusion qu'en passant car il n'y pourrait répondre.

Ces témoignages sont contenus dans les rapports des représentants de la Belgique dans les grandes capitales, Paris, Berlin et Londres. Les Allemands les trouveront à Bruxelles et les publieront; une édition abrégée, imprimée clandestinement en France pendant la guerre, fut naturellement étouffée.

Ils sont tous concordants, bien qu'ils émanent d'hommes de tendances diverses, l'un plutôt germanophile, l'autre francophile, tous conservateurs et catholiques. En voici quelques extraits typiques :

Le gouvernement de la République contre lequel se sont élevés les griefs germaniques, qui visaient au fond la Grande-Bretagne, doit se rendre compte que s'il poursuivait la politique de M. Delcassé, ce serait la France qui deviendrait l'otage de la lutte dont l'Angleterre bénéficierait.

A. LEGHAIT. *Paris, 24 octobre 1905.*

M. Poincaré est Lorrain et ne manque aucune occasion de le rappeler; il fut le collaborateur et l'instigateur de la politique militariste de M. Millerand.

BARON GUILLAUME. *Paris, 14 février 1913.*

Dans les moments troublés où se trouve l'Europe, c'est là le danger que présente la présence de M. Poincaré à l'Élysée. C'est sous son ministère que se sont réveillés les instincts militaristes — légèrement chauvins — du peuple français.

BARON GUILLAUME. *Paris, 21 février 1913.*

On ne rencontre que des gens qui vous assurent qu'une guerre prochaine avec l'Allemagne est certaine, fatale.

BARON GUILLAUME. *Paris, 3 mars 1913.*

Mais ces faits démontreront sans doute aussi que — comme j'ai déjà eu maintes fois l'honneur de vous le dire — l'esprit public en France devient de plus en plus chauvin et imprudent. On devrait prendre des mesures pour arrêter ce courant que le gouvernement a véritablement encouragé depuis les incidents d'Agadir et la constitution du ministère Poincaré-Millerand-Delcassé.

BARON GUILLAUME. *Paris, 17 avril 1913.*

J'ai déjà eu l'honneur de vous dire que ce sont MM. Poincaré, Delcassé, Millerand et leurs amis qui ont inventé et poursuivi la politique nationaliste, cocardière et chauvine dont nous avons constaté la renaissance. C'est un danger pour l'Europe — et pour la Belgique.

BARON GUILLAUME. *Paris, 16 janvier 1914.*

Tous ces diplomates, aptes à formuler une appréciation objective de la situation, voient bien

le danger qui menace l'Europe et ils soulignent celui que courra inévitablement la Belgique en cas de guerre. Ils insistent également sur la responsabilité de Poincaré et de son gouvernement.

Isvolsky.

Ces témoignages ont été singulièrement renforcés par la correspondance d'Isvolsky. Ici, on suit au jour le jour la politique de Poincaré et c'est lui-même qui prend souvent la parole. L'attitude de Poincaré à l'égard du *Livre Noir* est bien intéressante à relever. Au début, quand il peut encore espérer que ce document accablant sera étouffé ou écarté sommairement comme propagande pro-allemande, il l'exécute ironiquement. Il parle de « certaines publications plus ou moins exactes, en tout cas incomplètes, qui émanent des Soviets, et notamment d'un livre auquel on a donné le titre un peu mystérieux de *Livre Noir* ». Et, comme cela se passe à la Chambre et qu'il est interpellé par des députés qui n'ont pas même pris la peine d'étudier le sujet de leur interpellation, il triomphe facilement.

Il en va tout autrement dans ses « Souvenirs ». Il a compris qu'il n'est pas si aisé d'éliminer le *Livre Noir*. Il le cite fréquemment et reproche même à M. Fabre-Luce de ne pas le citer assez. Il n'ose nier la fidélité de la traduction, encore moins affirmer qu'il est truqué ou contient des faux. Il écrit au contraire, à propos d'un texte de Sazonof : « M. Sazonof m'aura mal compris. » Il se borne à constater qu'il y a des lacunes — ce qui est vrai, mais ce ne sont pas les lacunes volontaires des Livres diplomatiques ordinaires — à signaler, comme un cuistre, quelques fautes de français, et, naturellement, il ne manque pas de rappeler que le traducteur, René Marchand, a été son obligé — une recommandation banale. Ce qu'il ne parvient pas à dissimuler c'est son irritation à l'égard de l'homme qui a fourni la matière de ce Livre incomparable. Il y revient à plusieurs reprises, disant, entre autres :

Ce diplomate turbulent et prolix écrivait jour et nuit. C'est miracle que les Allemands n'aient pas trouvé dans ses œuvres complètes trois bonnes lignes pour faire pendre tous les ministres français.

...Feuilletons un instant cet indigeste et volumineux courrier.

...Cette correspondance n'était pas faite pour être divulguée.

Assurément ! C'est même pourquoi elle a tant de prix. Et ce contre quoi Poincaré ne peut rien, c'est contre les éloges qu'Isvolsky lui décerne et qui font de lui l'homme de la guerre. L'accord s'était établi d'autant plus facilement et plus complètement entre eux que, partant de points différents, ils poursuivaient une politique identique. Ministre des Affaires étrangères avant de venir à Paris comme ambassadeur, Isvolsky était précisément l'auteur principal du rapprochement anglo-russe. C'est lui qui avait préparé, du côté russe, le traité de 1907. Mais à l'encontre de Poincaré, il ne travaillait pas seulement pour le roi d'Angleterre; il servait la Russie tsariste et ses ambitions de toujours, décidé à résoudre enfin la question des Détroits et à assurer l'hégémonie russe dans les Balkans, bloquant définitivement l'Autriche. Dominant donnant. C'est cette politique qu'il poursuivait à Paris, sans répit, et pour la réalisation de laquelle il trouva en Poincaré un complice. Celui-ci plastronnait, discourait, et les dirigeants russes

agissaient, ne l'informent que lorsqu'ils le jugeaient nécessaire. C'est ainsi que Poincaré est obligé de reconnaître que la Ligue balkanique, qui devait déchaîner la guerre dans les Balkans, fut constituée sous la direction du ministre russe à Belgrade, Hartwig, — ennemi personnel d'Isvolsky mais tenant de la même politique — et que Sazonof ne daigna l'en aviser que lorsque l'affaire était faite et qu'on en parlait partout.

Le rappel de Georges Louis.

Ambassadeur de France à Saint-Petersbourg, M. Georges Louis était résolument hostile à la politique d'Isvolsky, en particulier à sa politique antiautrichienne. C'était aussi, en France, la position de M. Judet, mais les deux hommes, alors, ne se connaissaient pas. On sait maintenant que l'ambassadeur de France à Vienne, M. Crozier, défendait également l'idée d'un rapprochement avec l'Autriche. Ce dernier s'étant prononcé catégoriquement fut rapidement débarqué. Avec Georges Louis, plus réservé, ce fut plus difficile.

Poincaré parle longuement de cette affaire dans ses « Souvenirs ». Et, en cette occasion, il n'hésite pas à invoquer le *Livre Noir* où il prétend trouver un argument décisif en faveur de sa thèse : que ce fut Sazonof lui-même qui demanda le rappel de l'ambassadeur et non Isvolsky.

Il y a en effet une lettre d'Isvolsky, en date du 29 mars/11 avril 1912, qui débute ainsi :

Très estimé Serge Dmitrievitch (Sazonof),

Je vois, par votre lettre, que vous êtes de plus en plus mécontent de M. Georges Louis et, de sa manière de transmettre ici les communications qui lui sont faites. Votre mécontentement est, me semble-t-il, complètement fondé et, à mon avis, le mode actuel de communiquer avec le Gouvernement français doit fatalement amener à de sérieux inconvénients et malentendus. J'emploierai, bien entendu, tous mes efforts à inculquer à M. Poincaré qu'il serait désirable de le remplacer par une personnalité plus appréciée.

Mais il faut voir comment l'affaire a été menée par Isvolsky et le but qu'il poursuit. Ce qu'il veut c'est que les communications entre gouvernements français et russe se fassent uniquement par son intermédiaire. Comme cela est plutôt anormal, il faut d'abord disqualifier Georges Louis. C'est à quoi il s'emploie, fort habilement. Dès le 16/29 février, il écrit :

Si on prend en considération que Georges Louis ne transmet pas toujours très exactement ce qu'on lui dit à Saint-Petersbourg, je ne comprends pas pourquoi vous préférez converser avec Paris sur cette question par son intermédiaire plutôt que par le mien.

Il revient à la charge le 1/14 mars :

Puis, je continue à croire que si M. Poincaré avait été renseigné quant à vos explications préalables, non par Georges Louis mais par moi, j'aurais probablement réussi à éviter ce malentendu et un ajournement fâcheux. Vous savez par expérience à quel point M. Georges Louis transmet inexactement, pour ne pas dire davantage, ce que vous lui dites.

De nouveau, le 15/28 mars :

D'une façon générale et sans désirer vous influencer contre M. Georges Louis, je ne puis pas ne pas faire remarquer les conséquences, selon ma conviction, de la façon inexacte dont il éclaire vos actes et vos intentions.

On voit la méthode. Pas étonnant qu'elle ait réussi. Mais Poincaré, grâce à son « amour-propre maladif », compliqua les choses. Ce que voulait Isvolsky c'était, ou que Georges Louis restât à Saint-Petersbourg comme figurant, ou un rappel en douce. Poincaré avisé voulut intervenir lui-même. L'affaire transpira, devint publique, et fut l'occasion d'un petit scandale.

Accablé par les documents et les faits, Poincaré en est réduit à se faire délivrer des attestations, comme les marchands de panacées pharmaceutiques. Il cite deux fois une déclaration de ce nigaud d'Herriot disant que « si on dépouille page à page le *Livre Noir*, on n'y trouve rien qui permette d'incriminer le gouvernement de la République ». Il reproduit une lettre élogieuse du roi d'Angleterre; un billet dégoûtant de platitude d'Ernest Lavisse, ce modèle des domestiques. Il s'est même fait écrire une attestation de pacifisme par Pichon qui, avant d'être tout à fait gâteux, disait déjà : « Il faut armer de plus en plus pour empêcher la guerre. » (Rapport du baron Guillaume, 3 mars 1913.) Parfois il tombe mal : pour confondre M. Fabre-Luce il cite la *National Review*. Or, cette revue anglaise est l'organe de ce qu'il y a de plus *jingo* parmi les *jingos* britanniques. On ne lui trouverait pas d'analogue en France. Et c'est elle qui, précisément, a pris l'initiative et poursuivi sans relâche la réalisation du bloc anglo-franco-russe avec le but avoué d'abattre la puissance allemande. Quand l'Angleterre décida de se réconcilier avec la France et avec la Russie ce n'était pas par sympathie particulière pour ces deux pays ni pour la paix du monde. C'est parce que l'« ennemi héréditaire » changeait et que c'était désormais l'Allemagne, rivale dangereuse et menaçante. Dans ce conflit qui dépassait de beaucoup la France et se développait hors d'elle, en même temps qu'il menait droit à la guerre, Poincaré s'est fait l'instrument des impérialismes slave et britannique momentanément associés, sachant que c'est son pays qui servirait de champ de bataille aux impérialismes rivaux.

Pour cela il est et restera *Poincaré-la-guerre*.

A. ROSMER.

DE LA GAÏETÉ !

Toute notre propagande est trop sombre, trop triste et par là déprimante, nous écrit, non sans raison, un camarade :

Il faudrait combattre la tristesse, donner des fêtes populaires, faire un peu de propagande de gaieté. La tâche quotidienne nous assomme et nous assombrit. On s'irrite — on se laisse aller. Il faudrait se détasser de temps en temps — non pas entendre des musiques à la Doyen — où l'on se recueille comme à l'église avec un air compassé, mais rire, rire franchement, à l'aise, parce qu'on est dans une atmosphère de gaieté.

La vie actuelle nous apparaît sans issue gaie; on se laisse aller; on devient passif. On accepte. La révolte veut de la gaieté.

Des Carmagnoles, bon Dieu! des chants populaires, des rires.

Nous comptons beaucoup trop sur la raison. Elle est à retardement. C'est le sentiment qui fait mouvoir les hommes.

Le Carnet du Sauvage

Printemps de bataille ?

Le soleil va-t-il nous donner une floraison de grèves ? On le dirait. Beaucoup de petits conflits déjà, tant en province qu'à Paris.

Le mois de mars avait commencé par la manifestation du bâtiment parisien; le mois d'avril va commencer par une démonstration de la métallurgie.

La grève d'une demi-journée de toutes les corporations du bâtiment a signifié au patronat qu'il ne devait pas s'amuser à toucher aux huit heures, malgré le règlement d'autorisation autorisant des récupérations d'heures. Chaque printemps, pareille signification est faite. Cette année, l'arrêt de travail a eu de l'allure. Allons, en dépit des scissions successives, le tempérament combattif des travailleurs du bâtiment n'est pas entamé. Il est vrai que le front unique a été pour quelque chose dans l'ampleur et la vigueur de la manifestation du 1^{er} mars.

Que donnera la démonstration de la métallurgie ? Il est bien certain que le mécontentement est profond; les salaires payés aux 4/5 des ouvriers, même aux ouvriers qualifiés, sont stupéfiants, et l'on sent, dans toutes les usines, le besoin de frapper un grand coup pour les faire remonter. Mais les métallurgistes n'ont pas gardé, au même degré que les ouvriers du bâtiment, l'esprit d'organisation. 5.000 syndiqués sur 250.000 ouvriers, c'est peu. En outre la réduction de personnel chez Citroën a pu créer des milliers de chômeurs; on parle aussi d'un engorgement de la production automobile. Il ne faut pas oublier que les métallurgistes ont en face d'eux un patronat grand seigneur qui joue du lock-out comme d'une badine. Les deux lock-out de Citroën-Javel et de Talbot n'auront-ils pas fait passer une vague de froid sur le personnel des autres usines ? On le verra jeudi, on le verra mieux encore vendredi, — on l'aura vu quand paraîtront ces lignes — si le patronat se livre à des repréailles.

Ce n'est pas un besoin, c'est une nécessité qui pousse les ouvriers à la bataille des salaires, une nécessité que l'envoi de la femme à l'atelier ne calmera bientôt plus. Quand on sait les difficultés de vivre avec un salaire supérieur à 40 francs, on se demande ce que peuvent faire ceux qui sont au-dessous. On ne peut croire qu'il y en ait de moins de 20 francs. Les grèves de Fécamp et de La Ferté-Macé sont venues rappeler pourtant qu'il y en avait encore.

Il est vraiment dommage qu'au lendemain de Douarnenez, les Unions départementales n'aient pas été capables de recenser les localités et les corporations qui connaissent d'aussi misérables salaires. Le mot d'ordre : pas de salaire au-dessous de 20 francs aurait dû garder l'affiche plus longtemps. Certes, il aurait le risque d'amollir l'élan des plus hauts salaires, mais n'y avait-il pas moyen de pousser les malheureux trainards sans retenir les corporations combattives ? Il y avait moyen, évidemment, puisque aujourd'hui, des plus bas aux plus hauts salaires, le branle est donné. Donné par la faim qui rend les moutons enragés et, pour d'autres, par la volonté de sauvegarder leur niveau de vie.

Le suicide de Delagrangé.

Le mois dernier, j'avais posé à la direction du Parti une question importante : « Delagrangé l'avait-elle informé de son entretien de décembre 1924 avec Valois ? »

La direction du Parti n'a pas trouvé le temps de répondre. Mais dans le *Nouveau Siècle* du 10 mars, Delagrangé a éclairci ce point d'histoire :

Enfin, si le Parti communiste ne veut pas répondre, je dois préciser dans quelles circonstances j'ai rencontré Georges Valois.

Sollicité de m'entretenir avec Georges Valois, je profitai d'une occasion qui m'amena à Paris. Mais comme tout communiste honnête qui n'a aucune compromission et n'en veut pas avoir, je fus, — Debet m'accompagnant —

trouver la direction du Parti. J'exposai à Sémard, Suzanne Girault et à un ou deux autres dirigeants la démarche qui m'était proposée.

— Puisse-je m'y rendre ? demandai-je aux responsables du Parti.

— Sans doute, déclarèrent les personnages cités plus haut, étant entendu que je rapporterais le plus fidèlement possible le lendemain, la conversation que j'aurais eue la veille.

Je ne manquai pas au rendez-vous et dans les bureaux de l'Humanité, devant le bureau politique au complet, y compris le camarade Lep, délégué de l'Internationale, je rendis compte de ma démarche. Mon rapport terminé, je partis sans que la moindre observation m'ait été faite par les personnages d'importance qui se trouvaient là. Par la suite je n'ai pas su davantage ce que le Parti pensait d'une mission qu'il avait autorisée.

L'Humanité n'a soufflé mot de ces affirmations. La direction du Parti a depuis gardé le silence. Aucune rectification, aucune explication. Un donjon sur la bouche. Il y a eu quelques pétarades de Monmousseau dans la *Vie Ouvrière*. Mais ce membre du Bureau politique n'a pas davantage expliqué l'attitude du Parti autorisant l'entrevue de Delagrangé et de Valois. Les lecteurs de l'Humanité et de la *Vie Ouvrière* n'ont pas besoin de savoir cela. Il est cependant indispensable qu'ils le sachent.

Ces faits, Marrane, secrétaire du Parti, ne devait pas les ignorer. Pourtant cela ne l'empêchait pas de me répondre dans un grand article de l'Humanité, le 7 mars, par cette perle :

Aujourd'hui Monatte ne peut plus nier les relations de son vieux Delagrangé.

Ainsi la liaison politique de Delagrangé avec les exclus du Parti est nettement établie.

Ce qui est nettement établi, Marrane, c'est que Delagrangé avait demandé au Parti l'autorisation de voir Valois et qu'il avait rendu compte de son entrevue, tandis qu'il n'en avait jamais parlé aux exclus du Parti. S'il y avait eu liaison, elle était entre Delagrangé et le Parti et non entre Delagrangé et nous.

Aujourd'hui plus personne ne veut avoir connu Delagrangé. Je n'ai pas de ces veucrisies, et je n'ai aucune honte à proclamer que jusqu'au dernier moment, jusqu'à ce que j'aie eu les faits sous le nez je n'ai pas voulu croire possible la trahison de Delagrangé. Evidemment je n'avais pas sur lui et sur la situation à Périgueux les renseignements que Marrane et ses amis prétendent avoir eu depuis de longs mois.

Mais s'ils avaient sur lui leur opinion faite, s'ils le savaient un voleur, s'ils le savaient surtout prêt à adhérer au fascisme — toutes choses que j'ignorais — comment se fait-il qu'ils lui aient proposé, « pour la dixième fois, en janvier dernier, de devenir un délégué permanent du Parti payé par la Coopérative » ?

L'affirmation est encore de Delagrangé; mais nul démenti ne lui a été opposé.

Oui ou non, en janvier 1926, lui a-t-on offert de devenir permanent du Parti ?

Tout cela est secondaire; je le sais, je l'ai dit : le fait essentiel c'est la trahison d'un militant communiste, le passage au fascisme d'un homme de parti. Comment cela a-t-il pu se produire ? Voilà ce qu'il faut rechercher. Le rechercher afin d'en éviter la répétition.

Le jeune Herclét ne voit pas « le besoin de rechercher ce qui a poussé ou attiré Delagrangé au fascisme : il s'est vendu tout simplement... Il n'est pas un convaincu mais un vendu. » Je lui recommande de lire ou de relire dans le petit bouquin de Victor-Serge sur l'Okhrana l'Instruction sur le recrutement des agents provocateurs; il y prendra une leçon de psychologie révolutionnaire; il y verra notamment que « doivent être considérés comme prédisposés à prendre du service (dans la police) les révolutionnaires d'un caractère faible, déçus ou blessés par le Parti, vivant dans la misère... ». Ce qui est vrai pour la police l'est pour tout passage à l'ennemi. Ce n'est pas montrer Delagrangé passant honnêtement au fascisme que de le

présenter à moitié convaincu, à moitié vendu, que de montrer comment s'effondre un homme et un communiste. Que les gens, comme Herclét surtout, ne se pressent pas tant de parler de non convaincus mais vendus parce que ça leur retomberait sur le nez. J'ai même entendu déjà il y a quelques mois expliquer la brusque conversion d'Herclét par le même argument.

Libre à certains de ne pas s'alarmer devant la série de caisses soulevées depuis quelque temps dans les syndicats et dans le Parti, devant la démoralisation qui a accompagné la bolchévisation et le goût de la manœuvre, devant les déceptions causées par le Parti, devant les désillusions que laisse le reflux révolutionnaire.

Si Delagrègne n'avait pas acquis le mépris de la classe ouvrière et le dégoût du travail, s'il n'avait pas été infecté par le poison de la dictature tout court, il n'aurait pas été une proie pour le fascisme. Il serait retourné à l'atelier ou à la terre, il serait resté avec sa classe. Il ne donnerait pas le spectacle d'une loque au service du fascisme, d'une loque qui sent se réveiller en elle l'amour de la patrie. Il peut s'asseoir à côté de Dumas. A eux deux ils font la paire et rien ne pouvait mieux donner à la classe ouvrière le dégoût des aspirants fascistes.

Retour de l'Exécutif.

Il fut un temps où chaque Congrès, chaque Comité exécutif de l'Internationale communiste constituait un événement mondial. Le phare de Moscou projetait les faisceaux d'une lumière impatientement attendue. Les plus difficiles problèmes théoriques ou tactiques du mouvement révolutionnaire international s'éclairaient brusquement. Aujourd'hui, le phare semble s'éteindre et ne donne sur des problèmes secondaires qu'une pâle lueur.

L'Humanité a été pauvre de renseignements sur ces discussions de plusieurs semaines. Que s'en dégage-t-il ? Une fois de plus on va lutter contre la gauche en Allemagne et contre la droite en France. On va reprendre la tactique du front unique et poursuivre la lutte pour l'Unité syndicale internationale.

Toute l'année dernière, l'attention avait été portée sur deux faits importants : le Comité anglo-russe et les progrès du mouvement révolutionnaire chinois.

La formation du Comité anglo-russe était un atout inespéré et formidable en faveur de la réalisation de l'unité syndicale internationale. L'unité nationale, si difficile à réaliser, allait-elle être facilitée par l'unité internationale ? Plus d'un an après, le Comité anglo-russe n'est pas définitivement formé ; la droite des Trade-Unions est rétive ; dans les différents pays le mouvement pour l'unité est faible ; l'influence des syndicats allemands domine sur Amsterdam. Jouhaux a aujourd'hui la phobie du mouvement anglais comme il avait pendant la guerre la phobie du mouvement allemand. Le Comité anglo-russe retrouvera-t-il son élan ? Espérons-le, mais il faut constater qu'à cette heure il l'a perdu.

Du côté de la Chine, même recul et plus grave. Tien-Tsin, le centre industriel chinois, a dû être évacué par l'armée populaire et les syndicats qui étaient montés à 50.000 membres sont détruits sans doute. Qu'est devenue la forteresse révolutionnaire de Canton ? La Révolution chinoise arrêtée et brisée en 1911 paraissait devoir reprendre sa marche et remporter un décisif succès en 1917. Les impérialismes anglais et japonais ont-ils réussi à la refouler ? Manque de nouvelles signifie-t-il mauvaises nouvelles ?

Ce n'est pas la lutte contre la gauche en Allemagne et contre la droite en France qui compensera ces défaites. Zinoviev peut proférer contre nous les pires calomnies, — sans en penser peut-être le premier mot — nous traiter de briseurs de grèves, parler du million de chômeurs de la grève générale du 12 octobre, il ne changera rien à la réalité des faits. Le million de chômeurs doit être divisé par trois ou par quatre. Cette grève fut préparée et déclenchée en dépit du bon sens. Autrement comprise, l'agitation contre la guerre du Maroc aurait sans nul doute marqué une victoire ; Beaucoup de bruit ne masque pas la défaite ni les responsables de cette défaite. Et ceux-ci ne sont pas de notre côté.

Les fautes commises dans l'application du front unique vont être corrigées, dit-on. Il est permis d'en douter. Je n'ai jamais encore vu les adversaires d'une méthode pouvoir l'employer sagement. Je ne demande qu'à le voir, mais j'ai grand peur qu'un tel spectacle me soit refusé. D'autant que lorsqu'une méthode a été discréditée, des conditions favorables gâchées, il est bien difficile de reprendre l'une et de retrouver les autres.

A son retour de l'Exécutif, Monmousseau nous a donné un échantillon de l'esprit avec lequel il veut travailler au front unique et à l'unité syndicale. Peut-être ne faut-il voir dans ses articles que les jets d'une colère bouillonnante et qui devait s'exhaler sur quelqu'un. Monmousseau aurait été battu à Moscou, battu sur toute la ligne. Il était le grand défenseur de Treint et aurait déclaré là-bas que si Treint avait l'oreille fendue en compagnie de la Ruth Fischer française il démissionnerait du parti. Malgré cette menace, Treint aurait été limogé. Il avait en outre, paraît-il, un conflit avec Berlioz et le Bureau latin de l'I. S. R. Moscou avait été bombardé de rapports contradictoires. Finalement il aurait été battu encore sur ce point. Qu'est-ce que j'ai à voir dans tout ça ? J'en suis innocent comme l'agneau de la fable.

A moins que Monmousseau ne se figure en tapant sur mon dos racheter ses fautes et se rendre les dieux propices.

L'élection du 2° secteur.

Le parti communiste suit le sort fixé en France à tout parti parlementaire. Il vient de prendre la place qui l'attendait dans le Bloc des gauches ; il en est l'extrême-gauche mais il en est. On peut, à cette occasion, rappeler les paroles de Pelletan à Vierzon, recommandant la candidature de J.-L. Breton, alors socialiste blanquiste : « Ne craignez pas de la prendre rouge foncé ; il déteindra assez vite à la Chambre ». Le Parti radical une fois au pouvoir n'a rien eu de radical ; le Parti socialiste est à la veille de prendre la succession électorale et gouvernementale du Parti radical. Quand un parti gère les municipalités des plus grandes villes d'un pays il fait ses preuves de gestionnaire possible d'un État bourgeois. Une fois au pouvoir, le Parti socialiste n'aura rien non plus de socialiste. Sa place de parti d'opposition, d'opposition qui ne casse rien, sera libre. C'est cette place que le Parti communiste est en voie de prendre. Il sera tout ce que l'on voudra, excepté un parti de classe, un parti de Révolution.

On a comparé les résultats des élections de 1921 et celles de 1926, dans ce même secteur ; alors les voix républicaines ne s'étaient pas reportées avec le même ensemble, au deuxième tour, sur les candidats communistes arrivés en tête. On a voulu y voir un progrès des idées communistes. On oublie simplement ce fait capital que les élections de 1921 venaient peu après la grève générale de 1920 et que sous l'impression d'une récente menace ouvrière la petite bourgeoisie avait reporté ses voix sur les candidats de la grande bourgeoisie. Alors, la classe ouvrière apparaissait menaçante. Aujourd'hui c'est la réaction qui menace.

Tous les quinze ans, la France traverse une crise politique. Après le boulangisme, ce fut l'affaire Dreyfus ; et pendant la guerre, Clemenceau a été l'instrument, au sein de la tourmente, d'une crise politique analogue. Nous sommes dans une de ces crises. La réaction traditionnelle est déchaînée contre les partis républicains. Le Bloc des Gauches se reforme. Mais il se reforme sous une base économique différente. S'il a délaissé la défense des petits commerçants et de la petite bourgeoisie, s'il laisse cette défense au Parti communiste, n'est-ce pas parce qu'il se tourne vers une fraction de la grande bourgeoisie ? Et Vincent Auriol ne rêve-t-il pas d'être le ministre des Finances qui s'inspirera des exigences de l'impérialisme américain ?

Par son action sur les classes moyennes, dans le dessein de les disputer au fascisme, le Parti communiste peut élargir son cercle électoral ; en réalité il quitte sa base de classe, il abandonne son idéologie prolétarienne. Ceux qui en doutent n'ont qu'à lire les articles de Cat dans les *Cahiers du Bolchévisme* sur la grande pitié des boutiques de France.

P. MONATTE.

REPONSE A IAPOLSKI

Ainsi donc, après avoir été de « droite », nous voici maintenant « d'extrême-gauche », et nous voici allant du « gauchisme subjectif » au « renégatisme objectif ».

Si nos camarades russes faisaient un Congrès on écrivaient un article sans inventer de nouvelles classifications et forger de nouveaux mots pour les désigner, ils s'estimeraient déshonorés. Ne leur en voulons pas... puisque ça leur fait tant de plaisir, et que ça nous coûte si peu.

Va donc pour « renégatisme objectif » et « gauchisme subjectif », et passons aux choses sérieuses.

Nous avons vraiment de la chance ! Quand on nous contredit, ce n'est que pour confirmer la vérocité des faits que nous avions avancés. Cachin envoi une lettre de protestation vigoureuse contre les « faussaires » qui ont médité de son discours sur les dettes de guerre, mais... sa lettre contient exactement les passages de son discours que nous avions cités. De même Iapolski, répondant à diverses « Notes économiques », dans les *Cahiers du Bolchévisme* du 25 février, ne dément aucun des faits que nous avions signalés. Mais de même que Cachin estimait très « léniniste » d'apporter le concours du prolétariat français au capitalisme français contre le capitalisme américain, de même Iapolski estime que les concessions de la Léna et d'Harrimann relèvent de la Nep la plus orthodoxe.

Voyons ce qu'il en est ; auparavant passons en revue les points de détail les plus importants dont parle Iapolski, dans l'ordre même où il les soulève, ce qui nous permettra de compléter et de préciser ce que nous avons dit au cours de nos notes précédentes.

ERREURS ET SOPHISMES

I. — Le Pirée n'est pas un homme.

« Il suffit de dire que dans la région de Sverdlovsk la concession aura 44.000 ouvriers. » Je ne comprends pas. J'ai écrit : « D'après Sverdlov la Léna Goldfields occupera 44.000 ouvriers. » Ce n'est pas tout à fait la même chose. Qu'on confonde le Pirée avec un homme quand il s'agit d'une langue et d'un pays auquel on est étranger, c'est chose qui peut arriver à tout le monde, mais quand on est russe et communiste, car je suppose que Iapolski est russe et communiste, confondre l'une des villes les plus importantes de la Russie, la ville de Sverdlovsk, ancienne Ekaterinbourg, capitale de l'Oural, avec le camarade Sverdlov, grand maître de l'Economie soviétiste en ce qui concerne les mines, c'est plus que bizarre. Quoi qu'il en soit, précisons donc : le chiffre de 44.000 ouvriers qui seront employés par la Léna Goldfields dans l'ensemble de ses concessions est le chiffre donné par Sverdlov, chef du département minier du Conseil supérieur de l'Economie nationale, dans un article du *Torgovo-Promychnaïa Gazeta*. Si le chiffre de 44.000 ouvriers semble

exagéré à Iapolski, que celui-ci envoie sa rectification à Sverdlov et non à moi. En même temps il pourra lui demander si le chiffre de 20.000 ouvriers pour la concession Harrimann, que je n'ai pas davantage inventé, mais trouvé dans les informations plus ou moins officieuses fournies par les agences lors de l'octroi de la concession, correspond ou non à ses estimations.

II. — L'importance des gisements d'or de la Léna.

Les chiffres donnés par Iapolski pour l'extraction de l'or en 1913 et en 1914 sont en gros exacts, mais pourquoi Iapolski ne remonte-t-il pas un peu plus haut et ne descend-il pas plus bas ? Qu'il remonte seulement quelques années en arrière, en 1908-1909, et il constatera qu'à cette époque la production de la Léna ne représentait encore que le cinquième de la production aurifère russe totale ; que, d'autre part, il descende jusqu'à l'exercice 1924-1925, le dernier avant l'octroi de la nouvelle concession, et il trouvera que la production du trust d'Etat *Lensoloto*, trust qui comprenait essentiellement les gisements de la Léna (1) représentait alors les 78 % de la production aurifère totale de l'U. R. S. S. Ainsi donc en 1909 les gisements de la Léna ne fournissaient que le cinquième de la production totale ; en 1913 (chiffres de Iapolski), ils en fournissaient déjà le quart ; en 1914 (année, il est vrai, exceptionnelle), ils en fournissaient presque le tiers, et enfin en 1925 vraisemblablement les trois quarts ! Devant cette progression, et abstraction faite bien entendu de ce que réserve l'avenir, est-il exagéré de dire que « concéder l'or de la Léna, c'est concéder l'or russe » ?

Mais dans quel état étaient ces gisements au moment de la signature de l'acte de concession ? Leur exploitation allait-elle à la ruine, était-elle tombée dans un état où il fallait de toute nécessité lui procurer une aide extérieure pour la remettre à flot ?

Écoutez deux témoignages, empruntés à deux sources opposées :

Un témoignage soviétique d'abord :

La grande industrie aurifère de Sibérie, organisée dans le *Lensoloto* a réalisé dans la mesure de 109 % son programme annuel ; l'exploitation totale a dépassé de 30 % celle de l'année précédente. Grâce à la mécanisation des entreprises, l'industrie aurifère du *Lensoloto* a pris un rapide essor (2).

Et voici maintenant un témoignage encore moins suspect, celui de l'ancien concessionnaire,

(1) Le trust *Lensoloto* comprenait en dehors de la Léna quelques autres gisements. Les statistiques officielles n'indiquent pas quelles étaient dans la production totale du trust les parts respectives de la Léna et de ces autres gisements. Iapolski qui a des moyens d'information très supérieurs certainement aux nôtres pourrait nous fournir des chiffres à cet égard.

(2) *La Vie économique des Soviets*, 1^{er} mars 1925, page 37.

après sa rentrée en possession. Dans son discours à la dernière Assemblée générale des actionnaires, discours dont la *Révolution Proletarienne* a déjà donné un extrait; le président de la « Léna Goldfields » s'est ainsi exprimé :

Le gouvernement des Soviets a mis à notre disposition les anciennes propriétés avec des additions considérables au matériel ainsi que d'importantes quantités d'approvisionnements.

III. — Harrimann chargé de la « liquidation » des petits propriétaires.

L'exploitation de la Léna était le type même de la grande entreprise, hautement concentrée, extrêmement industrialisée. Il n'en était pas de même pour les exploitations de manganèse de Tchiaturi, aussi le camarade Iapolski qui s'est abstenu de fournir des justifications particulières pour la concession de la Léna, en fournit pour la concession d'Harrimann.

L'exploitation du manganèse de Tchiaturi étant entre les mains de « petits propriétaires », un premier avantage de la concession sera, dit Iapolski, qu'Harrimann va « liquider » tous ces petits exploitants. J'espère pour nos honorables dirigeants du Parti communiste français que ces lignes ne tomberont pas sous les yeux des électeurs petits commerçants et artisans à la « conquête » desquels 99 % de la propagande du Parti sont maintenant consacrés, car si borné que soit un petit-bourgeois, il sait encore voir quand on se paie sa tête. Ici on vient l'assurer qu'on emploiera tous les moyens pour le défendre contre l'expropriation du grand capital, et là-bas, là où on est maître... on le fait « liquider » par le grand capital.

Pour nous qui ne cherchons point à conquérir des électeurs, nous sommes, bien entendu, de l'avis de Iapolski et non de celui de Cachin; nous estimons que le remplacement d'une industrie morcelée par une entreprise unique est un progrès, et dans la lutte qui met aux prises en régime capitaliste la grande industrie et la petite bourgeoisie nous sommes résolument en faveur de l'extension de la première et de la disparition de la seconde. Mais si la « liquidation » de la petite bourgeoisie par le grand capitalisme est à souhaiter, quand il n'y a pas d'autre moyen de liquidation, comme c'est le cas dans la société bourgeoise, est-il besoin de dire qu'il n'en est plus du tout de même lorsqu'il y a possibilité d'effectuer cette liquidation non plus par le capital, mais par la collectivité. Dans le pays d'Octobre l'alternative n'est plus seulement entre production petite-bourgeoise et grande production capitaliste, mais entre ces deux termes plus un troisième, celui de la grande production nationalisée. La question en U. R. S. S. n'est donc pas de savoir s'il y a avantage à liquider les petits propriétaires, mais seulement s'il y a avantage à les faire liquider par l'Etat soviétique ou par Harrimann.

En faveur de la liquidation par Harrimann Iapolski donne deux raisons.

La première c'est que cette liquidation ne pouvait s'effectuer qu'en suite d'une large réorganisation technique qu'Harrimann était à même d'effectuer plus rapidement que ne le pouvait le pouvoir soviétique. Mais qu'avait-on à être si pressé ? Socialement, ces petits propriétaires étaient évidemment beaucoup moins dangereux qu'un des représentants les plus typiques de la finance américaine comme Harrimann. Economi-

quement le manganèse du Caucase n'est d'aucune utilité pour l'industrie intérieure russe: il ne pouvait donc s'agir que d'un intérêt d'exportation. Or à quoi servait de « mettre sur pied sur-le-champ l'exportation » puisque vous reconnaissez que par votre concession vous vous êtes privé de toute « possibilité d'influencer le marché » du manganèse pendant vingt ans. Vous vous êtes même à ce point privés de toute possibilité de l'influencer qu'ayant distrait de la concession une petite partie du gisement, vous vous êtes engagés à ne pas exporter le minerai que vous en tireriez. Vous vous êtes interdit à vous-mêmes toute exportation, même de ce que vous n'avez pas concédé; c'est ce que vous appelez: respecter le monopole du commerce extérieur ! Votre monopole du commerce extérieur devient le respect du monopole d'Harrimann par l'industrie soviétique.

Le contrat de concession oblige Harrimann à employer deux millions de dollars en nouvelles installations. C'est donc que le coût des transformations techniques nécessaires à la liquidation des petits propriétaires exploitants est estimé être d'environ deux millions de dollars, soit quatre millions de roubles.

Or l'Etat soviétique compte employer cette année en nouveaux investissements industriels un total d'environ sept cents millions de roubles (voir le discours de Kamenev). On voit quelle faible proportion de cette somme représente ce qui est nécessaire à la modernisation de l'exploitation de Tchiaturi. Que cependant les Soviets aient cru ne pas devoir faire cette dépense cette année, ni les années immédiatement suivantes, d'autres besoins plus urgents devant être satisfaits d'abord, rien de plus naturel, mais qu'ils aient jugé impossible de ne pouvoir d'ici quelques années distraire quatre millions de roubles sur près de un milliard de roubles qui sera consacré annuellement au développement de l'industrie, c'est inconcevable.

L'Etat soviétique s'est donc privé de « toute possibilité d'influencer le marché d'un minerai aussi important que le manganèse pendant vingt ans », plutôt que d'attendre quelques années pour exercer cette influence !

La seconde raison est plus sérieuse, et elle soulève une question plus générale. « Par le fait même qu'une concession était signée, dit Iapolski, elle était un moyen de pression sur tout un ensemble de groupes de capitalistes. » Les concessions « stimulent et aiguissent les antagonistes dans le monde capitaliste ».

Que ce soit une des idées dominantes des camarades dirigeants de l'U. R. S. S., cela est manifeste, mais qu'ils me permettent de le dire, je crois que c'est là une de leurs plus grandes erreurs. Nos camarades russes sous-estiment beaucoup trop la conscience de classe de la bourgeoisie occidentale. Que les différents groupes capitalistes soient en antagonisme et en concurrence, cela ne fait pas de doute; que chaque groupe s'efforce, s'il y a une bonne affaire à faire, que ce soit lui qui la fasse plutôt que le concurrent, pas davantage de doute; mais il faut que ce soit une bonne affaire et ce ne peut être une bonne affaire que si les privilèges essentiels de classe sont sauvegardés. Les capitalistes ne rivalisent les uns avec les autres que dans la mesure où cela ne met point en danger le salut de leur classe. Or l'existence d'un régime capitaliste en U. R. S. S. est un des plus graves dangers pour eux; ils le savent, aussi aucune

rivalité entre eux ne saurait les empêcher de faire chacun uniquement ce qui tend à détruire le socialisme en U. R. S. S. et non ce qui tend à le consolider. Ce n'est pas en accordant à l'Américain Harrimann la concession d'un minerai dont son pays a le plus grand besoin et pour lequel il lui fallait jusque-là passer sous les fourches caudines de l'Empire britannique, que vous amènerez la bourgeoisie britannique à vous consentir des crédits à d'autres conditions que celles qu'elle s'est fixée comme nécessaires pour que ces crédits servent à la désagrégation et non au renforcement des éléments socialistes de votre Economie. Quand vous accordez des concessions comme celle d'Harrimann à des conditions auxquelles vous n'aviez jamais jusqu'alors consenti, vous ne faites « pression » sur aucun groupe de capitalistes, mais vous subissez la pression des capitalistes.

Exciter les antagonistes des bourgeoisies rivales est un procédé qui a pu réussir quelque temps à l'homme malade de Constantinople, parce que sa décrépitude ne menaçait personne; mais c'est un procédé absolument inefficace pour un pouvoir qui entend se développer dans un sens tel que chaque progrès qu'il ferait dans cette voie accroîtrait le danger pour la classe capitaliste.

Malgré toutes les divisions bourgeoises, si sagement « stimulées et attisées » qu'elles soient, l'U. R. S. S. ne peut pas compter, si elle veut marcher au socialisme, sur un seul autre allié que sur la classe ouvrière.

IV. — La Léna tout autant maîtresse de l'exportation de l'or

qu'Harrimann de l'exportation du manganèse.

Si Harrimann est maître de tout le manganèse qu'il produira, en revanche la Léna n'est maîtresse que de 25 % de l'or qu'elle extraira, le gouvernement des Soviets ayant un privilège d'achat sur 75 % de la production.

Entendu. Mais pourquoi le gouvernement s'est-il réservé ce privilège d'achat sur 75 % de la production ? Iapolski le laisse entendre plus loin. Pour ses besoins propres la Russie a besoin de la plus grande totalité de l'or produit. L'Etat soviétique s'est donc réservé la possibilité d'acheter la proportion qui correspond à peu près à ses propres besoins, mais ce qui restera disponible pour l'exportation, c'est-à-dire les 25 % environ de la production, sera à la disposition de la Léna, qui sera ainsi la seule maîtresse de l'exportation. Or je rappelle que j'ai indiqué que ce qui constituait l'importance de l'or russe, c'était l'influence que pouvait donner son exportation, même restreinte, à qui en était maître, du fait que cette exportation, bien que relativement assez faible, était la seule qui ne soit pas sous le contrôle des pays anglo-saxons. Le fait que l'U. R. S. S. se soit réservé le droit d'acheter sa propre consommation n'empêche pas que l'arme de l'exportation de l'or russe est maintenant tout entière entre les mains de la Léna.

V. — Insignifiance des redevances par rapport à l'ensemble du budget.

« Toutes les concessions accordées jusqu'à présent ne constituent dans leur ensemble qu'une partie infime de l'Economie de l'U. R. S. S. »

Tout à fait d'accord, et c'est cela qui précisément autorise toutes nos craintes.

Le capital de l'industrie d'Etat est de « plus

de douze milliards de roubles », alors que le capital des quatre-vingt-douze concessions existantes atteindra « cent vingt millions de roubles » au plus. Pareillement les redevances que paiera la Léna par exemple ne dépasseront pas quelques millions de roubles (1) alors que les recettes budgétaires ordinaires sont prévues être dès cette année de 3 milliards 620 millions de roubles. Ce qu'il y a à attendre de ces concessions, au point de vue des finances de l'Etat, aussi bien qu'au point de vue de l'activité économique générale, est donc fort peu de chose. Ce n'est pas parce qu'on était tenu à la gorge par l'obligation de trouver coûte que coûte de l'argent pour les dépenses de l'Etat, que ces concessions ont été données. On a abandonné les positions essentielles, on a abandonné le contrôle de l'exportation de deux des seuls quatre minéraux (les deux autres étant le pétrole et le platine) par lesquels l'U. R. S. S. peut jouer un rôle sur le marché mondial des minerais, ce marché fondamental de l'industrie moderne, cela pour des recettes qui n'atteindront tout juste, au plus, 1 pour mille du total des recettes budgétaires !

C'est là une chose si absurde en elle-même qu'il faut, pour qu'elle acquière un sens, qu'elle n'ait été considérée par ceux qui l'ont faite que comme un prélude à une suite d'opérations de vaste envergure tendant à faire de la concession capitaliste le régime normal de la production soviétiste, à transformer en règle ce qui, jusqu'à présent, n'avait été que l'exception. Et voilà ce qui nous effraie.

VI. — Soyons sérieux.

Ayant précédemment parlé des concessions données à la Léna dans l'Oural, et parlant ensuite de ce qui restait dans l'Oural, j'ai dit : « ce qui reste encore dans l'Oural ». Il paraît que cette expression signifiait que « la moitié » de l'Oural avait été concédé. Je vous en prie, Iapolski, laissez ces procédés aux procureurs généraux.

Si je n'ai pas apprécié l'importance de ce qui a été donné à la Léna dans l'Oural, c'est entre autres raisons, parce que je ne dispose pas des éléments pour le faire, mais s'il m'arrivait de le tenter, je n'emploierai sûrement pas le procédé de Iapolski. Apprécier l'importance d'une concession de gisements filoniens, quand même dans les régions les plus minéralisées les filons n'occupent jamais en surface qu'une fraction infime du pays, par le nombre de kilomètres carrés que couvre la concession, cela revient à apprécier la valeur de la Venus de Milo d'après sa dimension.

VII. — Le monopole du commerce extérieur supprimé à l'importation comme à l'exportation.

Je remercie Iapolski de m'apprendre que ce n'est pas pour importer une « revue anarcho-syndicaliste » que les Soviets donnent des concessions, que c'est pour importer du capital. Mais en quoi les machines, l'outillage, etc., nécessaires à la mise en état des concessions de la Goldfields n'auraient-ils plus été du capital, en quoi auraient-ils eu une moindre efficacité technique et économique, s'ils avaient été importés par l'intermédiaire des

(1) On ne peut calculer exactement à combien se monteront ces redevances, mais on peut se rendre compte de leur ordre de grandeur. La plus importante redevance due par la Léna, celle de 7 % sur l'or produit, donnera un peu plus de 600.000 roubles, pour la production minimum de 400 pouds exigée par l'acte de concession.

organes soviétiques du monopole du commerce extérieur au lieu de l'être directement par le concessionnaire ?

Voyons un peu en quoi consiste, exactement, le monopole du commerce extérieur ? Pourquoi Lénine a-t-il, dès les débuts de la Nep, insisté à maintes reprises sur la nécessité de maintenir inviolable ce monopole ?

La Nep comportait, d'une part, l'établissement de relations régulières avec le capitalisme étranger, et d'autre part, elle permettait à un certain capitalisme de prendre naissance à l'intérieur même de l'U. R. S. S. L'Economie soviétique devait ainsi se trouver en relations avec le capitalisme par deux bouts. Le moyen d'empêcher que le capitalisme ne l'enserme était d'empêcher que les deux bouts se rejoignent ; il fallait une solution de continuité entre le capitalisme extérieur et le capitalisme intérieur, que l'un ne puisse communiquer avec l'autre que par la porte de l'Economie soviétique. Les nouveaux contrats de concession suppriment cette porte. En permettant l'importation directe par les concessionnaires de l'outillage qu'ils auront acheté à leurs confrères capitalistes de l'extérieur, tout comme en leur permettant l'exportation directe et libre de tout ou partie de ce qu'ils auront produit en U. R. S. S., on rétablit la continuité de la chaîne entre les deux grandes fractions du capitalisme. Le circuit mondial des échanges se rétablit par le fonctionnement exclusif des organes capitalistes en dehors de toute participation de l'Economie soviétique.

VIII. — L'abandon d'un attribut essentiel de l'Etat.

Où diable ai-je parlé de « justice » et « d'honneur », à propos de la dépossession des tribunaux soviétiques au profit d'un tribunal d'arbitrage, non point « neutre » comme le dit Iapolski, mais bourgeois, puisque à majorité bourgeoise (deux membres sur trois) ?

Je prie Iapolski de croire que j'ai un mépris certainement non inférieur au sien, pour les grues métaphysiques, qu'au moins, autant que lui, je sais que l'Etat est un organe de force et non d'« honneur ».

Mais c'est que précisément le droit de rendre la justice, le droit d'être seul à rendre la justice sur son territoire et pour tout ce qui se passe sur son territoire, est l'un des éléments essentiels de la force de l'Etat. Les juristes bourgeois, qui ne se gargarisent pas de formules, qui ont participé si activement et si directement à la construction de l'Etat moderne, l'ont placé avec juste raison, ce droit, au premier rang de ce qu'ils ont appelé les pouvoirs *régaliens* de l'Etat, c'est-à-dire les pouvoirs fondamentaux essentiels, auxquels l'Etat ne peut renoncer sans se suicider, sans cesser par cela même d'être l'Etat.

Votre Etat prolétarien n'est plus qu'une formule vide, ce n'est plus qu'un Etat de nom, si vous abandonnez ce qui fait la force d'un Etat, le pouvoir de rendre la justice.

D'ailleurs, suis-je le seul à parler ainsi ? Etes-vous sûr que ce soit là uniquement opinion d'« anarcho-syndicaliste » ? Vous dites : les concessionnaires demanderont toujours d'être à l'abri de la justice de classe soviétique, d'avoir, pour cela, la garantie d'un tribunal bourgeois. Tout à fait exact. Ce n'est pas d'aujourd'hui, en effet, que des demandeurs de concession ont mis comme condition *sine qua non* pour leur acceptation de la

concession, la non-compétence des tribunaux soviétiques. Depuis le premier jour de la Nep, ils l'ont toujours demandé, mais c'est aujourd'hui pour la première fois que vous le leur accordez. Pourquoi du vivant de Lénine n'avez-vous jamais accepté cette clause ? Pourquoi, alors que votre industrie était dans une situation infiniment plus désespérée qu'aujourd'hui, avez-vous préféré ne donner, pour ainsi dire, pas de concessions plutôt que d'accepter une pareille clause ? N'est-ce pas qu'alors, comme nous, vous estimiez indispensable de maintenir dans leur intégralité ces droits essentiels de l'Etat, sans lesquels la « dictature du prolétariat » ne saurait plus être qu'une simple farce.

IX. — Une grande victoire : un autre attribut de l'Etat n'est que partiellement abandonné.

Ah ! certes, je l'avoue, on ne trouve dans aucun contrat de concession des Etats bourgeois la clause que le concessionnaire s'engage à se soumettre aux lois du pays, « sauf dans les cas non spécifiés par le contrat ». Pour la bonne raison qu'il ne viendrait à l'esprit d'aucun Etat bourgeois que ses concessionnaires puissent ne pas être soumis à ses lois, et qu'aucun contrat de concession d'Etat bourgeois ne spécifie des cas où le concessionnaire est dispensé de se soumettre aux lois du pays. Aucun Etat bourgeois ne saurait envisager même à titre d'hypothèse qu'il puisse abandonner son droit de légiférer, pas plus que son droit de rendre la justice. Dans tous les pays bourgeois on a imposé aux anciens concessionnaires l'observation de nouvelles conditions du travail, au fur et à mesure que la loi en décidait, sans que le contrat de concession ait rien édicté à cet égard. Les lois fixant la durée maximum du travail, celles concernant l'emploi des enfants et des femmes dans les mines, celles instituant des caisses de retraites et de secours pour les ouvriers mineurs, ou créant les délégués mineurs sont bien postérieures aux actes de concessions des principaux gisements miniers français. C'eût été un éclat de rire général si un concessionnaire avait prétendu s'y soustraire sous le prétexte que son contrat de concession ne lui imposait point de se soumettre à l'observation des lois du pays.

X. — Circonstance aggravante.

J'avoue encore : je n'ai pas signalé que la Léna Goldfields, bénéficiaire de la nouvelle concession, était l'ancien concessionnaire des susdits gisements de la Léna au temps du tsar. Je n'ai pas, en effet, pu, dans mes courtes notes, énumérer toutes les circonstances *aggravantes*. Car c'en est une, et de taille, que ce fait que ce soit l'ancien propriétaire qui rentre dans son ancienne propriété. La concession, dans ces conditions, prend le caractère, non plus d'une simple concession, mais bien celle d'une véritable restitution (1).

Vous remettez l'ancien propriétaire dans ses meubles, et vous dites que c'est là une victoire pour vous !

(1) N'était-ce point également là une opinion bolchévique, des bolchéviques d'avant la nouvelle politique ? Est-ce que jusqu'à l'année dernière les propriétaires fonciers dont les biens avaient été nationalisés ne pouvaient recevoir du sol, sous les nouvelles formes établies par la législation soviétique, qu'en dehors des domaines qui leur avaient autrefois appartenus ?

A ce sujet, ajoutons une autre circonstance que nous avons aussi « omise ». Non seulement vous avez rendu à l'exproprié ce dont vous l'avez exproprié, mais vous le lui avez rendu *avec indemnité*; car, bien que vous n'avez pas dit le mot, vous avez accordé la chose. Cette extension de concession que vous avez donnée à la Léna en ajoutant à ses anciens gisements ceux de l'Oural et de l'Altaï, c'est une véritable indemnité. C'est bien ainsi que le concessionnaire lui-même l'a considéré (voir les déclarations du Président de la Léna à l'Assemblée des actionnaires du 12 janvier), et s'il fallait une preuve plus directe que l'ensemble des conditions auxquelles vous avez accordé la concession constitue bien une indemnité, vous la trouveriez en ceci qu'en ce qui concerne les gisements de l'Altaï et de l'Oural, qui avaient été concédés déjà sous l'ancien régime tout comme ceux de la Léna mais à d'autres Compagnies que la Léna, vous avez imposé à cette dernière d'indemniser les anciens concessionnaires, ce que la Léna s'est empressée de faire.

C'est entendu, en signant avec vous le nouvel acte de concession les bourgeois de la Léna Goldfields vous ont reconnu, mais croyez bien qu'ils ne considèrent pas cela comme une défaite. Les bourgeois ne se contentent pas de vent, la forme leur importe peu pourvu qu'ils tiennent la réalité. Ils sont prêts à « confirmer tous les actes de nationalisation » pourvu qu'on dénationalise. Ils tiennent la réalité, ils tiennent à nouveau les plus riches placers aurifères du monde, ils les tiennent à des conditions qui leur donnent toute sécurité, c'est tout ce qu'il leur faut, ils ne s'opposent point, soyez-en certains, aux sophismes que vous forgez pour masquer la réalité de leurs conquêtes.

Je ne cite que pour mémoire la série des onze avantages que fourniront les concessions. Ils se résument en ceci : il est avantageux pour l'U. R. S. S. de produire le plus possible. C'est évident. Il est toujours avantageux de produire le plus possible. Mais pour faire valoir les avantages de la concession, il ne s'agit pas de faire valoir les avantages de la production en général, mais ceux de la production concessionnaire sur les autres formes de la production, ce qui n'est même point tenté dans les raisons indiquées.

CE QU'EST LA NEP

Et maintenant, en ayant terminé avec les différents points de détail soulevés par Iapolski, j'arrive à l'essentiel : pourquoi les nouvelles concessions ne sont-elles pas de la Nep, en quoi sont-elles au contraire la négation de la Nep ?

J'ai, peu après l'inauguration de la Nouvelle Politique Economique, parlé de la Nep dans la *Vie Ouvrière*. On ne s'étonnera pas de trouver ici la répétition de ce que je disais alors. Je suis, hélas ! de ces imbéciles qui ne changent guère.

La Nep en tant que compromis avec l'Economie petite-bourgeoise.

La Nep, telle qu'elle a été constituée à ses débuts, comporte deux parties bien distinctes.

Personne, je crois, ne le conteste, la Nep est avant tout fille de Cronstadt. Le soulèvement de Cronstadt était l'indice d'un mécontentement considérable des paysans. Si ce mécontentement avait été seulement l'œuvre de la propagande tsariste ou menchevik il n'y aurait pas eu besoin de la

Nep pour le vaincre, la tchéka aurait suffi. Mais, et c'est peut-être là l'intuition la plus géniale qu'eut jamais Lénine, ce mécontentement avait une cause extrêmement profonde; cette cause était que l'Economie instituée par la Révolution, l'Economie dite du communisme de guerre, c'est-à-dire l'Economie de la nationalisation généralisée, le système économique où toute la production était fondue en une seule grande unité, était une Economie dans laquelle ne pouvait prendre place le paysan. Le paysan est en effet un producteur individuel, son mode de production n'a rien de commun avec celui de la grande industrie, par suite le système économique dit du communisme de guerre, système dérivé des conditions de la grande production industrielle, ne pouvait pas lui convenir; plus généralement il ne pouvait convenir à aucune des branches de la production qui étaient encore soumise au mode de production individuelle, que ce soit la production paysanne proprement dite ou toute autre production artisanale. Il fallait donc établir un système qui permit la coexistence d'une Economie socialiste s'appliquant à la grande production industrielle et d'une Economie individualiste s'appliquant à la production artisanale. Ce système fut la Nep.

Or, il est bien évident qu'en Russie surtout, la production artisanale a encore devant elle une longue vie. La Nep, dans la mesure où elle est un régime de compromis entre les formes socialistes et les formes petites-bourgeoises de la production, présente donc le caractère d'un régime relativement permanent, elle est le produit d'une nécessité qui ne fut point que temporaire, elle sera l'un des traits fondamentaux de la structure sociale sans doute durant longtemps.

La Nep en tant qu'appel au secours.

Mais la Nep comprenait une seconde partie, qui était toute différente. En 1921, en conséquence du blocus, de la guerre civile et étrangère, du sabotage des techniciens, d'une sécheresse catastrophique, etc., l'Economie de l'U. R. S. S. était dans l'état lamentable que l'on sait. La production industrielle était à peu près totalement arrêtée, et les paysans mouraient de faim. Dans cette situation quasi désespérée, Lénine pensa à faire appel au capital étranger. Profitant de la nécessité où on était, pour la raison Cronstadt, d'introduire la Nep, il y fit une addition : il offrit des concessions aux capitalistes étrangers. Mais il est bien évident que cette seconde partie de la Nep est toute différente de la première. C'est une Nep qui ne s'applique plus, comme la Nep paysanne, à un mode de production pour lequel le socialisme n'est pas fait, c'est une Nep qui tout au contraire s'applique à la très grande industrie, c'est-à-dire à ce qui fait l'objet d'un mode de production, qui est le mode de production type auquel doit s'appliquer l'Economie socialiste. C'est donc un abandon par le socialisme de cela pour quoi il est essentiellement fait. Il ne s'agit donc plus là de quelque chose qui dérive d'une nécessité économique profonde, de quelque chose qui doit obligatoirement durer tant que n'auront pas considérablement évolué certains modes de production, mais de quelque chose d'éminemment temporaire, qui résulte d'une situation de fait tout à fait momentanée, et qui est appelée à prendre rapidement fin dès qu'auront disparu les circonstances exceptionnelles qui y ont donné naissance.

Au fur et à mesure que les effets du blocus, du sabotage des techniciens, de la famine, de la guerre civile, etc., s'atténuent, la Nep, dans la mesure où elle est non pas un compromis avec l'Economie petite-bourgeoise mais un appel au secours adressé au capital étranger, devait être amenée à s'atténuer.

Les nouvelles concessions négation de la Nep.

Pratiquement comment cette atténuation pouvait-elle s'opérer ? Evidemment par la fixation de conditions de plus en plus dures pour l'octroi des concessions. Quand l'Economie soviétique était agonisante, rien de plus naturel que pour obtenir une aide immédiate on ait accepté des capitalistes des conditions même léonines. Or à cette époque, on n'en a pas accepté de telles ; c'est aujourd'hui seulement, aujourd'hui où l'agriculture est presque complètement remise sur pied, et l'industrie plus qu'à moitié, qu'on accepte de passer là où en 21 et en 22 on a refusé de passer ! Alors que le paysan russe agonisait, alors qu'à chaque train on se demandait si on aurait une locomotive pour le faire partir, on a énergiquement refusé... les conditions qu'on accepte aujourd'hui.

Il y a en effet deux principes qu'à l'époque de la plus grande misère on n'a jamais voulu transgresser : l'un c'était de donner des concessions seulement pour ce qui jusqu'alors n'avait pas encore été exploité. Il s'agissait d'utiliser le capital étranger pour mettre en valeur de nouvelles richesses naturelles et seulement pour cela (1). Les anciennes entreprises, celles qui fonctionnaient déjà sous l'ancien régime et qu'Octobre avait nationalisées, devaient au contraire rester propriété d'Etat, elles étaient en dehors de ce qui pouvait être concédé. Or les concessions de la Léna et d'Harrimann sont la contradiction catégorique de ce principe, puisque loin de s'appliquer à des gisements inexploités, elles s'appliquent à ce qui constituait l'essentiel de la production minérale russe d'avant guerre.

La seconde condition à laquelle Lénine au plus fort de la tourmente n'avait jamais voulu consentir, c'était l'abandon d'un droit quelconque de l'Etat. La clause du tribunal d'arbitrage bourgeois, clause, je le rappelle, toujours réclamée par les demandeurs en concession et jamais acceptée par Lénine, inaugure le démembrement le plus caractérisé qui soit de la puissance de l'Etat. Par elle l'U. R. S. S., Etat du prolétariat, se met vis-à-vis de ses concessionnaires dans la situation d'un Etat soumis au régime des capitulations.

Ainsi, alors qu'on n'avait pour ainsi dire plus besoin du capital étranger, on lui consent ce qu'on lui avait refusé au moment du plus grand péril. On ne peut donc invoquer l'excuse de la nécessité. Consentir au capital, dans le domaine de la grande production, des conditions qui ne sont pas imposées par la nécessité, qu'est-ce, si ce n'est un retour vers le capitalisme ? La Nep étant la marche au socialisme et non le retour au capitalisme, les concessions de la Léna et d'Harrimann, retour vers le capitalisme, sont la négation de la Nep.

R. LOUZON.

(1) Iapolski signale l'existence de gisements d'or nouvellement découverts, dans le bassin de l'Aldan, le long du Pacifique, etc. Nous le savons, et nous savons aussi qu'on a récemment donné des concessions sur ces nouveaux gisements, dans la région d'Okhotsk, par exemple, mais contre celles-là nous ne protestons pas. Elles sont conformes à la Nep primitive.

Messieurs de la Cour, merci !

A l'issue du jugement du Tribunal de Tunis, condamnant à l'exil les fondateurs de la C. G. T. tunisienne, quatre d'entre eux dédaignèrent de se pourvoir en cassation, l'ignominie de la justice française à tous les degrés étant pour eux fait acquis.

Les deux autres, Finidori, condamné à dix ans, et Kabadi, condamné à cinq ans, savaient la même chose, mais ils estimèrent qu'il fallait que la preuve en soit intégralement faite devant l'ensemble de la population tunisienne. Selon le mot de Finidori au lendemain du jugement, « si nous n'allons pas en Cassation, le peuple tunisien pourrait garder des illusions », il aurait pu garder l'illusion que la justice française de France n'est pas la justice française des colonies.

Maintenant la preuve est faite : la Cour de Cassation a entériné purement et simplement la forfaiture de la Chambre des mises en accusation d'Alger et celle du Tribunal criminel de Tunis, elle a admis que la fondation d'une Organisation syndicale soit qualifiée « complot contre la sûreté de l'Etat ».

Chaque jour l'Europe perd davantage de son prestige auprès des peuples de l'Orient. Le crime qui vient d'être impudemment commis par ce qui figure au sommet de la hiérarchie et de la « respectabilité » occidentale, et au milieu du silence complice de toutes les « élites » de la démocratie, accélérera le processus.

Les trois mois supplémentaires de prison que Finidori et Kabadi ont accepté de subir pour que la « preuve » puisse être faite n'auront pas été subis en vain. La Cour de Cassation a, par son arrêt, plus fait pour le progrès de l'idée d'indépendance que dix ans de propagande.

R. L.

AU PAYS DES HAUT-PARLEURS

A. Berthon a vanté les vertus de la T. S. F. dans l'*Humanité* du 13 février. Il a déploré que nos gouvernants ne l'aient pas encouragée, car il y voit, dit-il, un moyen précieux d'instruire et de moraliser. « Nous proposerons, écrit-il, que notre pays ait une organisation radiophonique digne de lui et que ce moyen d'instruction, équivalent pour les temps à venir à ce que fut l'imprimerie dans les siècles passés, ne soit pas laissé à la disposition d'oligarchies financières ou de fonctionnaires incompréhensifs. »

Puisque le prolétariat n'a pas encore le pouvoir, c'est donc l'Etat bourgeois qui, à l'exclusion des capitalistes, devrait avoir, selon Berthon, la direction de la radiophonie. C'est l'Etat bourgeois qui s'en servirait pour éduquer « notre pays ».

Nous avons bien tort de voir en elle, comme en la grande presse, le formidable instrument d'un bourrage de crânes en série et à domicile. Nous avons bien tort de croire que l'Etat cherchait, par tous les moyens dont il dispose pour sa propagande multiforme, à corrompre, à embourgeoiser la classe ouvrière. Cela n'est plus vrai depuis le néo-léninisme. Les instituteurs révolutionnaires qui dénoncent l'éducation bourgeoise ne sont pas encore à la page. L'Etat n'a d'autre souci que de fabriquer des cerveaux révolutionnaires ! C'est du moins ce qu'a pensé notre député qui a bien mérité, ce faisant, de la social-démocratie.

LA RENAISSANCE DU SYNDICALISME

LES STATUTS DES UNIONS RÉGIONALES

Sur la pente du Syndicalisme de secte

Une transformation importante de la structure de la C. G. T. U. va s'accomplir. Les Unions départementales de Syndicats vont faire place aux Unions régionales, dont les Congrès constitutifs se réunissent déjà. Ce que les anarchistes n'avaient pu obtenir du Congrès de Saint-Etienne, les communistes vont le réaliser. Les mêmes hommes qui, en 1922, condamnaient le centralisme du bureau provisoire vont mettre ce centralisme en application.

Le rédacteur du rapport soumis au Comité confédéral national sur cette question a bien été obligé de reconnaître qu'il ne faisait que reprendre le projet d'avant Saint-Etienne. « L'USTICA, a-t-il écrit, qui avait déjà à l'époque dressé la charpente de ce rapport, ne nous a pas dissimulé que son étude ne saurait varier d'une époque à l'autre. »

Les raisons que nous avons à Saint-Etienne de nous opposer au projet du bureau provisoire découlaient d'une situation qui, elle non plus n'a pas varié. Bonnes en 1922, elles nous apparaissent encore bonnes aujourd'hui. En le disant, nous ne cherchons nullement à « justifier notre mauvaise humeur et notre opposition systématique ». Si la situation avait changé, s'il était établi que la constitution des Unions régionales renforcerait le mouvement syndical, le rendrait capable de mieux remplir son rôle, nous n'hésiterions pas à nous rallier au projet adopté par le Comité confédéral. Nous ne savons pas ce que c'est qu'une opposition systématique. Ce qui nous fait nous opposer à cette pseudo-réorganisation de la C. G. T. U., c'est l'intérêt de la C. G. T. U. elle-même.

En fait d'opposition systématique, nous connaissons celle du bureau de la C. G. T. U. qui rejette obstinément les idées et suggestions qui n'émanent pas de lui ou de ses amis.

La constitution des Unions régionales n'ira pas sans difficultés. On ne transforme pas complètement en trois mois la structure de la C. G. T. U. Il faudra bien tenir compte des situations particulières, et on apercevra vite les dangers d'un tel bouleversement. On se dira avant peu qu'il eût mieux valu les écarter.

Il n'empêche que bien du mal aura été fait à l'organisation syndicale.

Dans une certaine mesure, les Syndicats ont encore le moyen de limiter les dégâts. Réunis en Congrès pour former les Unions régionales, ils ont encore le droit de donner à ces dernières telle ou telle constitution, tels ou tels statuts qui leur paraîtront de nature à sauvegarder ce qui reste du syndicalisme.

Quoi qu'on en puisse dire, les syndicats sont

maîtres de leur destinée, et libres de s'administrer et de s'organiser départementalement et régionalement de la façon qui leur paraît la mieux appropriée, tout en observant scrupuleusement les obligations de leur adhésion à leur organisation nationale. On ne peut imposer aux Congrès constitutifs des Unions régionales un statut et des règles; tout au plus peut-on leur en proposer, libres à eux de les accepter ou de les repousser.

Le Bureau confédéral a précisément établi un projet de statut-type pour les Unions régionales. C'est sur ce projet que les Congrès vont discuter.

En accord avec le centre.

Le rapport présenté au Comité confédéral national disait, en ce qui concerne la désignation des secrétaires des Unions régionales à constituer :

« La désignation des délégués régionaux permanents au cours des Congrès de régions devra toujours intervenir en accord avec la Commission exécutive et le Bureau confédéral. »

Le projet de statut-type s'exprime à peu près de la même façon :

Art. 10. — Après avoir délibéré sur les rapports moral et financier et sur les questions à l'ordre du jour, le Congrès nomme la Commission exécutive et le Bureau de l'Union régionale en désignant le ou les secrétaires permanents s'il y a lieu.

Les attributions des membres des bureaux seront nettement définies. Pour leur nomination, l'accord avec la C. G. T. U., qui sera représentée au Congrès régional, devra être recherché.

L'esprit de ces deux textes est le même. La seule différence est qu'en premier lieu on faisait une obligation de l'accord avec le Centre, alors que dans le projet de statut-type on se borne à dire que cet accord devra être recherché. Dans les deux cas, on veut arriver à faire des secrétaires d'Unions régionales de parfaits approbateurs, en toutes circonstances, du Bureau confédéral.

Le même esprit se retrouve dans l'article 13 du projet de statut-type qui est ainsi rédigé :

Art. 13. — Le Comité général a dans ses principales attributions les pouvoirs les plus étendus de direction générale et d'administration de l'Union régionale. Il a la charge de veiller à l'application des décisions des Congrès régionaux, nationaux et internationaux, dont il devra s'inspirer sans avoir à les modifier par une fausse interprétation. Il veillera de la même façon à l'application des décisions du Comité confédéral national et des organismes confédéraux.

Nous avons déjà entendu un tel langage. C'était dans la vieille C. G. T., avant la scission, au moment où l'on excluait les syndicats de la minorité. C'était la thèse même de Dumoulin. D'après les majoritaires de l'époque un militant chargé d'une fonction syndicale quelconque ne pouvait prendre position publiquement contre une décision d'orientation d'un congrès confédéral. Il s'ensuivait que les militants de la minorité ne pouvaient être placés à la tête d'une organisation confédérée.

Qu'on prescrive au Comité général de l'Union régionale d'appliquer les décisions du Congrès régional, on ne fait que lui tracer la besogne pour laquelle il est constitué. Mais on ne peut exiger de lui qu'il se conforme à toutes les décisions confédérales. Il doit appliquer les décisions des syndicats qui l'ont mandaté, rien de plus.

Les rédacteurs du projet de statut-type n'ont pas réfléchi à ce que pourrait produire leur conception de la discipline syndicale appliquée à l'échelle internationale. Ils exaltent l'œuvre du Comité anglo-russe toutes les fois qu'ils le peuvent, ils magnifient l'esprit d'unité des Trade-Unions. Or, les Trade-Unions sont adhérentes à la Fédération Syndicale Internationale, dont les organismes directeurs s'opposent au travail d'unité entrepris par le Comité anglo-russe. S'il fallait suivre la conception du Bureau confédéral unitaire d'après qui les organisations adhérentes à la C. G. T. U. ne peuvent « modifier par une fausse interprétation » les décisions de Congrès nationaux et internationaux, les Trade-Unions n'auraient pas le droit de lutter dans Amsterdam contre les décisions scissionnistes des dirigeants d'Amsterdam.

Quand on dit : « La désignation des délégués régionaux permanents au cours des Congrès de régions devra toujours intervenir en accord avec la Commission Exécutive et le Bureau confédéral », on interdit par avance aux organisations syndicales de choisir les militants qui leur paraîtront les plus capables. On agit de la même façon qu'un gouvernement qui impose son préfet à la population d'un département. Il ne s'agit plus d'être l'expression de l'ensemble des syndiqués ; il s'agit de gouverner ces syndiqués, sans se soucier de leurs volontés.

Sur ces deux points, le Bureau confédéral fait preuve d'une bien surprenante variation. Ses membres n'ont-ils pas été de ceux qui, avec raison, condamnaient dans la vieille C. G. T. la conception de la discipline syndicale suivant laquelle les fonctionnaires d'Unions départementales et de Fédérations d'industries ne pouvaient sortir du cadre tracé par les Congrès confédéraux ? Ils semblent avoir oublié qu'un Congrès confédéral a pour raison d'être la direction de la C. G. T., et non celle des Syndicats, des Unions et Fédérations. Pour le Syndicat, l'assemblée générale est seule souveraine, de même pour les Unions et Fédérations ce sont les Congrès et Comités qui seuls ont le pouvoir de diriger l'organisation. Un Syndicat, une Union, une Fédération ont parfaitement le droit de s'opposer à telle décision d'orientation d'un Congrès confédéral. On ne peut exiger d'eux que l'application d'une décision d'action prise à la majorité, et pour laquelle tout le monde a été consulté. Il s'ensuit que le militant placé à la tête d'un Syndicat, d'une Union ou d'une Fédération n'est pas obligatoirement en accord avec ceux qui sont placés à la tête de la C. G. T. Il doit suffire qu'il exécute le mandat qui lui a été donné par les organisations qui l'ont librement choisi.

Les Congrès d'Unions régionales diront s'ils acceptent que des candidats officiels leur soient imposés. L'investiture confédérale pèsera évidemment sur leurs décisions. Mais ils pourront tout de même rappeler aux mandataires du Bureau confédéral que ce n'était pas la peine de condamner hier les préfectures confédérales pour les instituer aujourd'hui.

La dictature du prolétariat.

Au Congrès de Saint-Etienne, sur quels points la direction actuelle de la C. G. T. U. avait battu le bureau provisoire dans la question des statuts ? Notamment sur l'affirmation anarchiste de la disparition de l'Etat que le bureau provisoire avait mise en tête de son projet. A ce moment-là, Monmousseau, Dudilleux, Semard, tous les militants de l'actuelle majorité repoussaient cette affirmation évidemment parce qu'ils étaient des partisans de la dictature du prolétariat, mais aussi et surtout parce qu'elle aurait fait de la C. G. T. U. une organisation de secte, où ne seraient plus entrés que les ouvriers partisans de la suppression de tout Etat. Du moment où la C. G. T. U. se serait affirmée anarchiste, les non-anarchistes n'y seraient plus venus.

La situation n'est pas tellement différente aujourd'hui, puisque les mêmes Monmousseau, Dudilleux et Semard nous proposent de mettre dans les statuts des Unions régionales l'affirmation communiste de la dictature du prolétariat.

Lisons l'article 2 du projet de statut-type :

Art. 2. — *L'Union ainsi constituée a pour but :*

1° *La création et le développement des syndicats, sections syndicales et Unions locales de syndicats ;*

2° *De resserrer les liens de solidarité et de fraternelle sympathie entre toutes les organisations syndicales ouvrières de la région ;*

3° *D'intensifier la propagande en vue du recrutement et de l'éducation des masses prolétariennes ;*

4° *D'étudier les questions économiques et sociales afin de coordonner les luttes ouvrières pour l'amélioration constante des conditions d'existence des travailleurs de la région ;*

5° *DE LES ACHEMINER VERS LEUR ÉMANCIPATION TOTALE PAR L'EXPROPRIATION CAPITALISTE, LA SUPPRESSION DU SALARIAT ET DU PATRONAT, ET L'INSTALLATION DE LA DICTATURE DU PROLETARIAT.*

Insérer une telle affirmation dans les statuts d'une Union régionale c'est commettre la même faute qu'on reprochait aux anarchistes à Saint-Etienne, c'est affubler l'Union régionale d'une étiquette communiste et par cela même en interdire l'entrée aux non-communistes, aux ouvriers qui n'acceptent pas ou ne comprennent pas la dictature du prolétariat. L'organisation syndicale n'est pas, ne peut pas être un groupement d'affinités, elle ne peut se réduire à réunir seulement les travailleurs partisans de la dictature du prolétariat, ou en sens contraire, les seuls partisans de la suppression de tout Etat, même prolétarien. Demande-t-on aux travailleurs qu'on invite à venir dans l'organisation syndicale s'ils sont partisans de la dictature du prolétariat ou adversaires de tout Etat, même prolétarien ? On leur dit que tous ceux qui veulent lutter pour l'amélioration de leurs conditions d'existence et pour la libération de leur classe ont place dans le syndicat. Si maintenant l'on veut leur imposer un *credo*, quel qu'il soit, on aboutit tout simplement à leur fermer la porte.

Mettre l'étiquette communiste de la dictature du prolétariat sur nos organisations syndicales c'est apporter un nouvel obstacle au travail déjà si pénible de reconstruction de l'unité. Que sont en général les syndiqués de la rue Lafayette ? Des camarades qui repoussent les solutions révolution-

naires parce qu'ils ne sentent pas leur nécessité et parce qu'ils n'ont pas confiance en elles. Ces camarades ont leur place dans l'organisation syndicale au même titre que nous; si la campagne pour l'unité ne consiste pas à nous réunir dans une seule C. G. T., elle n'a aucun sens; dans ces conditions c'est faire obstacle à l'unité que de mettre dans nos statuts les conceptions que nous avons, nous, mais que les syndiqués confédérés sont parfaitement libres de ne pas avoir. C'est aussi fournir un épouvantail de plus aux chefs des organisations confédérées. Ils en ont déjà assez comme cela.

L'intérêt de la C. G. T. U., l'intérêt de la cause de l'unité, exigent qu'on ne permette pas aux dirigeants actuels de la C. G. T. U. de faire ce que nous étions d'accord pour combattre à Saint-Etienne. A Saint-Etienne, nous avons dit ensemble que la C. G. T. U. devait être la maison de tous, ouverte à tous. Ne la réduisons pas à être la chose de quelques-uns.

Candidatures et délégations.

L'article 23 du projet de statut-type dit :

« Les candidats aux fonctions permanentes peuvent être recrutés dans n'importe quel syndicat de la région et même du dehors s'il y a pénurie de militants parmi les organisations régionales. »

Il y a là une disposition qui ne peut manquer d'être nuisible à l'organisation, car elle permettra d'imposer à un Congrès n'importe quel candidat qu'on aura été chercher au loin en se souciant plus de son orthodoxie que de sa connaissance de la région.

Or, on ne fait bien que ce que l'on connaît bien, et on ne connaît bien que le milieu dans lequel on travaille.

En général les travailleurs d'une région, d'un département, même d'une ville, n'aiment pas beaucoup confier leurs organisations à quelqu'un qu'ils ne connaissent pas pour avoir travaillé avec eux, et ils se méfient quelque peu du « fraîchement débarqué ». D'autre part, quand une organisation est déjà suffisamment forte pour se payer un permanent on ne peut pas dire qu'il y ait pénurie de militants, car c'est justement grâce à un groupe de militants que l'organisation a pu devenir puissante. Dès lors elle peut sans trop de difficultés trouver son permanent dans ses propres rangs, et il n'y a pénurie que lorsqu'on le veut bien, lorsque par exemple la conception du syndicalisme des militants locaux n'est pas tout à fait celle du Bureau confédéral.

Cette disposition est à écarter, car elle ouvrirait la porte à tous les abus, et serait un pas de plus vers l'institution des préfectures ou des archevêchés de la C. G. T. U.

Passons à l'article 32 :

« Aucun syndiqué ne pourra se revendiquer d'une délégation de l'Union sans y avoir été autorisé par une décision formelle des organismes responsables. »

« Il est interdit aux membres de la Commission exécutive, du Bureau, du Comité général, et de ses diverses Commissions de se servir de leur titre pour l'accomplissement de missions ou de délégations qui n'auraient pas fait l'objet d'un mandat spécial préalablement sanctionné. »

Cet article laisse en fait la liberté à l'organisme responsable de la direction de l'Union de permettre

à tel ou tel militant de se servir de son titre. L'organisme de direction pourra en toutes occasions autoriser un secrétaire à faire usage de sa qualité sur les tréteaux politiques. Nous assistons en ce moment à une bien curieuse utilisation des militants des syndicats dans les campagnes purement électorales du Parti communiste. Nous avons vu les militants qualifiés de divers syndicats parisiens participer à des réunions spéciales auxquelles n'étaient convoqués que les électeurs appartenant aux corporations intéressées. Ces réunions se sont tenues sous la présidence du candidat communiste. Midol et Raynaud sont libres, en tant que Midol et Raynaud, de prendre la parole où bon leur semble. En tant que secrétaires d'organisation ils devraient bien se rendre compte du préjudice grave qu'ils portent à leurs organisations, auxquelles leur participation aux réunions électorales communistes donne forcément une couleur communiste. Il ne s'agit pas de leur interdire de faire en tant qu'individualités ce qui leur plaît. Il s'agit de préserver l'organisation syndicale du préjudice que peut lui causer un secrétaire qui sort de son rôle.

L'article 32 devrait comporter une interdiction absolue de faire état ou de laisser faire état de son titre dans toutes manifestations extra-syndicales. On ne peut interdire à quiconque de participer à ces manifestations, mais il faut lui interdire formellement de s'y présenter ou de s'y laisser présenter en tant que secrétaire d'une organisation syndicale.

A moins qu'on ne veuille à tout prix faire de nos syndicats des syndicats purement communistes, ce qui signifie la disparition de la C. G. T. U. en tant qu'expression de la classe ouvrière organisée.

MAURICE CHAMBELLAND.

RÉPONSE A MOREL & A MONMOUSSEAU

D'accord avec Morel, du *Peuple*, Monmousseau, dans la *Vie Ouvrière*, nous indique le chemin de la C. G. T. Lafayette.

Nous répondons à Morel qu'au point de vue de la subordination, la C. G. T. Lafayette n'a rien à envier à la C. G. T. U.; que, suivant la forte expression d'Humbert, son organe s'est souvent montré plus ministériel que les ministres eux-mêmes, et que notre opposition à la subordination de la C. G. T. U. au Parti communiste ne nous conduira jamais à accepter la subordination de la C. G. T. au gouvernement du Bloc des Gauches.

Nous répondons à Monmousseau que c'est justement la cause de l'unité qui nous fait dénoncer la subordination de la C. G. T. U. au Parti communiste; que, plus la C. G. T. U. s'identifiera avec ce dernier, plus les espoirs de reconstruction de l'unité s'éloigneront de nous; que nous avons dans la C. G. T. U. les mêmes droits que lui, et que nous n'entendons nullement donner suite à ses provocations.

Nous pensons que l'unité ne sera pas loin de se reconstituer lorsque dans les deux C. G. T. on aura compris la nécessité du retour à l'indépendance syndicale.

Enfin, nous n'éprouvons pas comme Monmousseau le besoin de piétiner rageusement nos convictions d'hier, ni celui de salir honteusement nos amis de la veille. Nous restons ce que nous sommes, et l'amitié, les conseils du « confédéré Pierre Monatte » nous sont plus précieux que l'approbation de certains unitaires.

LES SIGNATAIRES DU MANIFESTE

« Pourquoi ce Malaise ? »

« POURQUOI CE MALAISE ? »

UNE LETTRE DE MARTHE BIGOT

Sollicitée de signer le texte « Pourquoi ce malaise », Marthe Bigot a répondu :

« Je suis d'accord avec la plus grande partie du texte ci-contre; je lui oppose seulement la restriction suivante :

« Pour le premier paragraphe qui suit le sous-titre « Contre le Comité d'action permanent, pour les accords circonstanciels » je pense que le Parti est appelé sinon à diriger, du moins à servir de guide au mouvement syndical parce qu'il groupe des militants sélectionnés plus étroitement que les adhérents des syndicats. On peut compter qu'une partie importante des syndiqués se tiendra toujours simplement sur le terrain défense corporative, voire même défense du salaire, alors que le Parti — le Parti tel qu'il devrait être, bien entendu, — sera le groupement des militants les plus nettement décidés à élargir l'horizon des revendications jusqu'à la revendication totale : la Révolution. Plus homogène, plus déterminé, il est appelé presque fatalement au rôle d'éclairer mais sans qu'il soit besoin d'intriguer pour cela; et à moins de s'engager dans la voie du syndicalisme de secte, ainsi que paraît vouloir le faire en ce moment la C. G. T. U., il me semble inévitable que cette caractéristique essentielle des deux formes de groupements ne persiste.

« L'erreur fondamentale des dirigeants actuels du Parti c'est d'avoir confondu influence et mainmise. Ils ont cru que l'influence du Parti ne pouvait être comprise que sous la forme de l'accaparement des fonctions syndicales par les délégués directs du Parti. Ils ont voulu davantage régner sur la C. G. T. U. que l'aider par leur apport d'idées et de travail à déterminer sa voie avec plus de certitude. Ils n'éclaireront pas sa route, ils la dirigent. Ils ne la servent pas, ils s'en servent.

« Autant je réclame pour le Parti le droit de rendre son influence prépondérante à la C. G. T. U., autant je juge néfastes les méthodes qui aboutissent à placer la C. G. T. U. à la remorque du Parti, ce qui a eu lieu en fait dans le cours de l'année qui vient de finir, avec le Comité d'action permanent.

« La présente restriction faite j'apporte ma signature au document ci-contre. »

NOUVEAUX SIGNATAIRES

Les camarades J. AUFRÈRE (des Typos); DECHAMBRE, BARBOTTE, LADAM (des Travailleurs municipaux); BERLOT (des Cheminots de Châlons-sur-Marne); TURLOT (des Métaux de Moulins) nous ont fait savoir qu'ils partagent le point de vue exprimé dans « Pourquoi ce malaise ? » et acceptent de se joindre aux signataires.

POUR LA PROPAGANDE

Le manifeste « Pourquoi ce malaise ? » a été tiré sur feuilles volantes et envoyé à tous les syndicats, unions locales, unions départementales et fédérations d'industrie formant la C. G. T. U. Les camarades qui en désirent un certain nombre pour la propagande peuvent s'en procurer en les demandant à Chambelland, 96, quai Jemmapes, Paris (10^e).

L'impression du manifeste, son envoi (enveloppes, affranchissement à 0 fr. 10) nous a coûté dans les 500 francs. Une première souscription a produit 200 francs. Que ceux qui pensent que le manifeste était nécessaire nous aident à nous procurer les 300 francs qui nous manquent, et réfléchissent, par la même occasion, aux moyens de poursuivre notre effort.

L'U. D. UNIQUE DE L'INDRE N'EST PAS ENCORE MORTE

Marty-Rollan, dans le *Peuple* du 23 janvier, a rendu compte d'une réunion tenue le 17 du même mois à la Bourse du Travail de Châteauroux par les syndicats confédérés de l'Indre.

« L'objet de la réunion-congrès, y dit-il, consiste à créer l'Union départementale des Syndicats confédérés de l'Indre, qui se confond à Châteauroux avec une Union locale et Bourse du Travail administrée par les délégués des syndicats confédérés, autonomes et unitaires de Châteauroux. »

Si les lecteurs du quotidien de la C. G. T. ont pensé que l'unité n'était plus qu'un souvenir dans l'Indre, comme ailleurs, ils ont eu tort. L'Union départementale unique, et non pas simplement l'Union locale unique de Châteauroux, n'est pas encore morte et ses militants de toutes tendances sont décidés, comme par le passé, à déjouer toutes les manœuvres qui tendraient à la faire disparaître.

Le 17 janvier, une U. D. confédérée n'a pas été créée, car elle existait depuis novembre 1924. C'est même un congrès de l'U. D. unique, congrès auquel assistaient les délégués de six syndicats unitaires, de trois syndicats confédérés et de trois syndicats autonomes, qui l'avait mise alors au monde en décidant que le Bureau de l'Union aurait dorénavant trois secrétaires chargés respectivement de mettre les syndicats de leur tendance en liaison soit avec la C.G.T.U., soit avec la C. G. T., soit avec les syndicats autonomes.

Le seul changement qui a été opéré est celui-ci. Le secrétaire des syndicats confédérés portera le titre de secrétaire de l'U. D. et l'organisme ancien, mais nouvellement baptisé, aura un trésorier qui encaissera directement les cotisations versées autrefois entre les mains du trésorier de l'Union unique.

Mais les syndicats confédérés de tout le département continueront à faire partie de l'Union départementale unique et s'imposeront, à cet effet, une cotisation supplémentaire.

De leur côté, les syndicats unitaires appartiendront comme auparavant à l'U. D. unique, le dernier Comité confédéral national de la C. G. T. U. ayant pris la sage décision de n'exiger d'eux qu'une cotisation à l'Union régionale de Bourges.

Est-ce à dire qu'un parfait accord règne actuellement au sein de l'U. D. unique ? Non. Les militants de tendances adverses s'y chamaillent parfois. Mais leurs querelles ne sont pas plus violentes que celles qui mettent aux prises des militants d'une même organisation. Les uns et les autres d'ailleurs sont prêts à se faire des concessions pour maintenir solide le bloc de tous les syndiqués de l'Indre. — G. THOMAS.

PETITES REMARQUES

Qu'a-t-on fait de la résolution de Bourges ? Ne disait-elle pas :

Loin de nier la valeur de l'autonomie syndicale, le Congrès est fermement convaincu que l'autonomie du syndicalisme vis-à-vis des groupements extérieurs est une condition indispensable à son existence; résolu à défendre cette autonomie, il estime que la libre expression des tendances et des opinions au sein des syndicats est non moins nécessaire au développement du syndicalisme et au maintien de son unité organique.

L'autonomie syndicale, comme la non-rééligibilité des fonctionnaires, n'était-elle donc qu'un escabeau pour dérocher la direction de la C. G. T. U. ?

La campagne en faveur de la rééligibilité est menée en utilisant l'idée russe des « révolutionnaires professionnels ».

Faut-il confondre ronds-de-cuir professionnels, prêts à épouser successivement toutes les opinions que l'on voudra, avec « révolutionnaires professionnels » ?

NOTES ÉCONOMIQUES

La base économique du fascisme.

Le procès Matteotti clôt une période, celle marquée par la faillite de l'Aventin.

L'opposition bourgeoise, qui avait survécu à la marche sur Rome, qui avait paru être à deux doigts de la victoire au lendemain de l'assassinat de Matteotti, est maintenant à peu près totalement liquidée : la franc-maçonnerie, cette forteresse traditionnelle de la bourgeoisie italienne, est dissoute; les grands journaux bourgeois, indépendants jusqu'à hier du fascisme, comme le *Corriere della Sera* de Milan, et la *Stampa* de Turin, ont dû faire leur soumission; le fascio de Florence a pu, durant la nuit de Saint-François, renouer les horreurs de la Saint-Barthélemy, sans qu'un tressaillement même agite le pays; de Nitti à Orlando tout l'ancien personnel politique bourgeois a fui; celui qui fut si longtemps le tout-puissant maître de la politique italienne et dont la neutralité bienveillante fut une des forces du fascisme durant ses premières années, le vieux Giolitti, lui-même, ne compte plus. Après avoir vaincu dans une première période les forces ouvrières révolutionnaires, le fascisme vient dans une seconde période de vaincre ce qu'on est convenu d'appeler la bourgeoisie libérale.

A quoi est due cette seconde victoire fasciste ? Quelle est la raison économique qui a fait que le fascisme a pu avoir aussi facilement raison des représentants de la politique bourgeoise traditionnelle ? C'est la question qu'il nous faut poser.

Lord Rothermere, le puissant propriétaire de journaux anglais, posait récemment dans un article du *Daily Mail* cette question : « L'Angleterre a-t-elle besoin d'un Mussolini ? » Et, ce qui lui faisait poser cette question c'était, non point la crainte d'une Révolution imminente, mais... la situation économique de l'Angleterre. C'est parce que l'Angleterre est passée au quatrième rang des puissances productrices d'acier, c'est parce que demain elle passera loin derrière la France dans l'industrie de la laine, et loin derrière le Japon dans celle du coton, que Rothermere... réclame un Mussolini.

Et de fait, si Mussolini a pu si facilement écraser l'opposition bourgeoise malgré l'arme formidable qu'avait fournie à celle-ci l'assassinat de Matteotti, c'est avant tout parce que la situation économique de l'Italie s'est améliorée. Certes le fascisme sait soigner sa réclame, et il y a à prendre et à laisser dans les dithyrambes que répand depuis quelque temps la presse de toutes couleurs sur la prospérité économique actuelle de l'Italie; cependant il est certain que le nombre des chômeurs a quelque peu diminué, que les dividendes ont augmenté, que la production s'est accrue et que le budget s'est soldé sans déficit.

Cela a été obtenu en premier lieu par l'exploitation renforcée du prolétariat, réduit à choisir entre l'acceptation sans discussion des conditions patronales... et le bâton. Mais, sans doute, cela est dû également en partie à l'adoption par l'État fasciste d'une politique d'« Economie nationale » extrêmement rigoureuse. Rien n'est plus étranger à l'État fasciste que le « laisser faire, laisser passer » de l'État bourgeois classique. Le fascisme considère l'ensemble de l'Economie nationale comme un tout, dont l'État a pour mission de régler le fonctionnement général. Un ministre unique, chargé à la fois de l'industrie, du commerce et de l'agriculture, avec comme organe de transmission auprès du patronat la Confédération générale patronale, corporation fasciste groupant les patrons de toutes les industries, dirige toute la politique économique. Ses interventions sont multiples, depuis celle par laquelle il a obligé toutes les Administrations de l'État et celles chargées d'un service public à acheter tout ce dont elles ont besoin exclusivement à l'industrie nationale, quel que soit le prix demandé, jusqu'à celle toute récente par laquelle viennent d'être soumises au régime de l'autorisation préalable les augmentations de capital des sociétés anonymes.

C'est l'État également qui établit de vastes plans pour tenter de libérer l'industrie italienne de l'importation du charbon étranger, en aménageant sur une vaste échelle les forces hydrauliques; de la libérer de l'importation du minerai de fer et des ferrailles en utilisant à fond les pyrites grillées que produisent les usines d'acide sulfurique, usines très nombreuses dès maintenant en Italie, — ainsi que pour s'emparer le plus complètement possible des marchés du Proche-Orient en transformant l'île de Rhodes en un vaste entrepôt de marchandises, etc.... Et tout cela par décret, sans discussion.

Que valent au juste toutes ces mesures ? Que donneront-elles ? Cela est une autre histoire; le certain c'est qu'elles sont prises, et que par là l'État fasciste rompt avec la politique traditionnelle des anciens pays industriels où on laissait chaque patron, chaque branche d'industrie se débrouiller individuellement. De même que dans le domaine politique le principe du libéralisme bourgeois était le parlementarisme et que, celui du fascisme est la dictature, de même dans le domaine économique le principe du libéralisme bourgeois était l'État spectateur, tandis que celui du fascisme est l'État animateur.

Or, et c'est là, semble-t-il bien, la raison profonde du maintien du fascisme en Italie : aucune Economie n'a davantage besoin pour vivre de l'intervention de l'État que l'Economie italienne. Aucune n'est en effet plus artificielle.

L'Italie, rappelons-le, ne possède à peu près rien pour être un pays industriel, ni charbon, ni fer, et cependant il lui *faud* à toute force devenir un pays industriel; elle possède en effet une population si nombreuse qu'il lui est impossible de l'employer tout entière sur la faible portion de territoire que la montagne laisse disponible pour la culture. Seule une puissante industrie peut absorber les bras que l'Italie a en trop, une industrie... ou l'émigration.

Tant que la porte de l'émigration a été largement ouverte, l'Italie a pu ne développer que modérément son industrie, mais maintenant que l'Amérique est à peu près totalement fermée, le paradoxe d'un pays qui ne produit pas le blé nécessaire pour le nourrir et que d'autre part l'absence de gisements minéraux empêche de se livrer à une abondante production d'objets manufacturés afin de pouvoir échanger contre le blé qui manque, se fait sentir dans toute sa force.

Dans les pays comme l'Angleterre, les États-Unis, dans une moindre mesure que la France et l'Allemagne, où les conditions nécessaires pour qu'une industrie prenne naissance et se développe se trouvaient naturellement réunies, il n'y avait qu'à « laisser faire »; les capitalistes n'y eurent point, au début du moins, besoin d'une aide extérieure, ils réussirent tout naturellement puisque la nature leur fournissait ce qui leur était nécessaire pour qu'ils réussissent. Mais, en Italie où la situation est inverse, où les conditions naturelles défavorables constituent un terrible handicap, l'industrie ne peut réussir, ou au moins tenter de réussir, qu'en en appelant à l'État, c'est-à-dire à la Force, en tâchant d'obtenir par l'observance d'une sévère discipline intérieure et une offensive concertée à l'égard de l'extérieur de quoi contre-balancer les avantages naturels possédés par les concurrents étrangers. Le fascisme à ce point de vue peut donc être envisagé comme une tentative désespérée de résoudre cette contradiction : faire une Angleterre ou une Ruhr d'un pays où cela est indispensable, mais qui n'a rien pour cela.

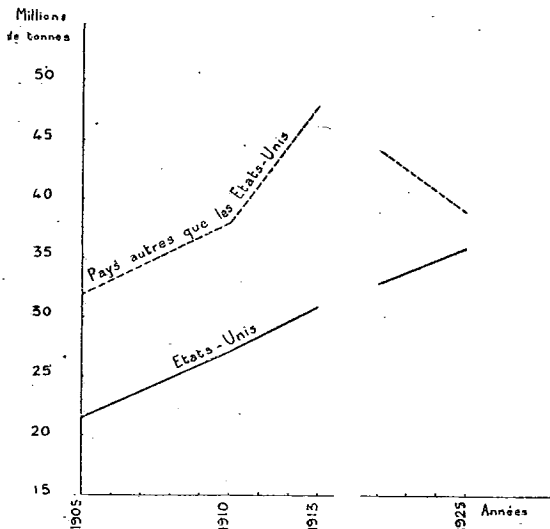
C'est pourquoi le fascisme est quelque chose de spécifiquement italien, et en même temps quelque chose qui correspond à une tendance assez générale dans l'Europe actuelle. Tous les pays européens se trouvent en effet à présent dans une situation assez analogue à celle de l'Italie. Le développement considérable de l'industrie hors d'Europe a en effet, comme l'on sait, porté les capacités mondiales de production sensiblement au-dessus des facultés de consommation. Dès lors les pays même les mieux partagés au point de vue des possibilités naturelles de production, l'Angleterre par exemple, se trouvent, pour maintenir leur industrie au niveau où ils l'ont précédemment portée, devant des difficultés aussi considérables que celles devant lesquelles

trouve l'Italie pour s'en créer une. D'où dans ces pays l'existence d'un certain courant fasciste. D'où l'interrogation de Rothermere, devant les statistiques de son pays.

Est-il nécessaire d'ajouter que s'il est vrai que le fascisme est dans un certain sens la conséquence d'un besoin de l'Economie actuelle, le besoin d'une production conçue et réglée selon un plan d'ensemble, c'est tomber de Charybde en Sylla que de ne régler cette production, comme prétend le faire le fascisme, qu'à l'échelle nationale. Cela revient en effet à remplacer les antagonismes diffus qui résultent de la concurrence de millions de producteurs isolés, par l'antagonisme infiniment plus dangereux parce que plus concentré de grandes unités économiques nationales. L'organisation de la production ne peut constituer un progrès sur la concurrence anarchique qu'à la condition d'être réalisée *internationalement*, c'est-à-dire, en fait, d'être une organisation communiste.

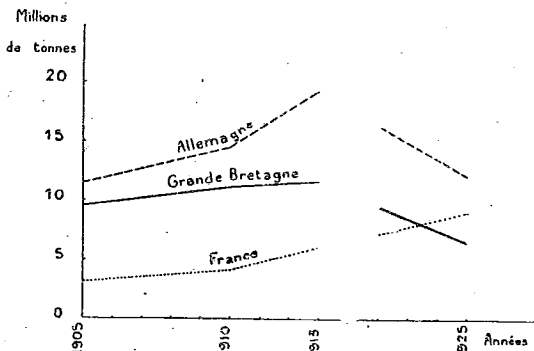
Les hauts fourneaux.

La fonte est la base de la métallurgie. La production de fonte est ce qui caractérise le mieux la capacité industrielle d'un pays, et par suite sa puissance économique et politique.



La production de fonte des Etats-Unis et du restant du monde.

Le graphique ci-dessus montre la production de fonte comparée des Etats-Unis et du restant du monde depuis



La production de fonte de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne et de la France.

vingt ans. Avant la guerre, les deux productions croissaient l'une et l'autre, à peu près dans la même proportion, celle des pays autres que les Etats-Unis restant sensiblement supérieure à celle de ce dernier pays. Depuis la guerre, la production des Etats-Unis a continué à croître, tandis que celle des autres pays a considérablement diminué : aujourd'hui les deux productions sont à peu près équivalentes.

Le second graphique donne la production comparée des trois grands pays métallurgistes d'Europe. Avant guerre, la production de la France et celle de la Grande-Bretagne croissaient très lentement, tandis que celle d'Allemagne avançait à pas de géants. La guerre trouva l'Allemagne produisant près du double de fonte que la Grande-Bretagne et presque le quadruple de la France. Avec les changements de frontières apportés par le traité de Versailles la production française s'est sensiblement accrue, tandis que la production allemande diminuait, dans une plus forte proportion encore. Quand à la production de la Grande-Bretagne, pour des raisons purement économiques, elle s'effondrait. Résultat : aujourd'hui les trois pays sont à peu près à égalité.

Les industriels belges ne se laissent pas faire.

On sait que la grande idée du ministère paysan social-démocrate qui gouverne actuellement la Belgique est de réaliser la stabilisation monétaire. Grâce à des accords avec les banquiers anglo-saxons, le Gouvernement belge était parvenu à réaliser momentanément cette stabilisation : depuis octobre dernier le change du franc belge était resté fixé au cours de 107 francs la livre.

Mais les industriels veillaient. Privés de la prime à l'exportation que constitue la baisse de la monnaie, soumis à de durs impôts afin que le budget puisse être équilibré, condition indispensable à une monnaie stable, ils craignaient de courir à la ruine. En conséquence, leur parti, le Parti libéral, déclencha une violente campagne contre la stabilisation, campagne qui eut son épilogue au cours du mois dernier : le 13 mars la livre montait de 10 centimes à 107 fr. 10, ce fut le signal de la panique : deux jours après la livre grimpa à 121 francs.

Cette aventure, venant après celle analogue du zloty polonais l'an dernier, rendra sans doute très prudents les stabilisateurs français. Si on a pu envisager à un moment donné de tenter une stabilisation aux environs du cours de 125 francs la livre, c'est-à-dire en stabilisant le franc au cinquième de sa valeur-or, il est probable qu'on ne se hasarderait plus maintenant à en tenter une qu'aux environs du cours de 150 francs, au sixième de la valeur du franc.

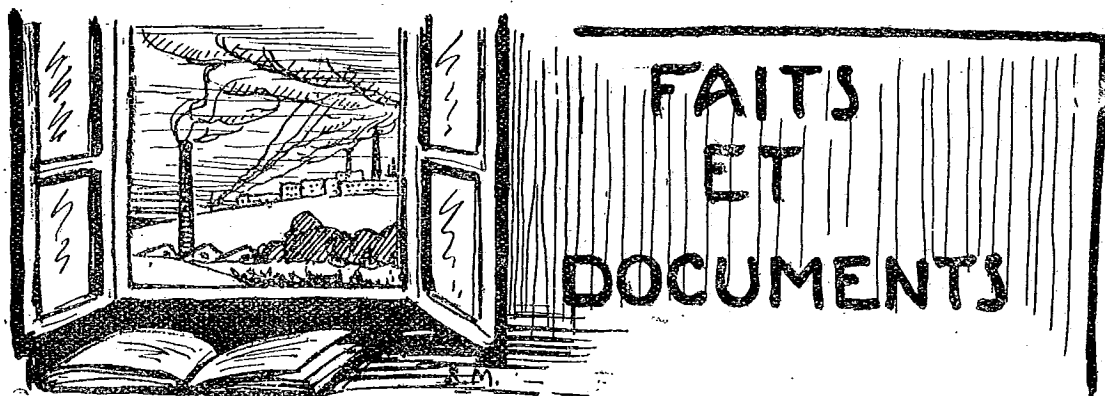
La stabilisation monétaire en France se trouve donc de ce fait retardée et avec elle la crise industrielle qu'elle entraînera.

Bravo, Dzerjinski!

En sa qualité de Président du Conseil National Economique, Dzerjinski vient d'interdire la publicité à toutes les entreprises d'Etat qui ne produisent pas assez pour satisfaire à la demande, et il invite les autres à ne faire de la réclame qu'en cas de nécessité absolue. C'était en effet une absurdité que des entreprises n'ayant comme client que l'Etat, ou n'ayant plus rien à vendre, se livrassent dans les journaux soviétiques, petits et grands, à une débauche de publicité. Absurdité combien coûteuse : rien qu'en 1925 les entreprises soviétiques dépensèrent en frais de publicité 21 millions de roubles-or, soit, au cours actuel du franc, 270 millions de francs!

Voilà une mesure excellente, et qui, si elle est rigoureusement appliquée, renforcera l'Economie et les finances soviétiques bien plus que ne peuvent le faire les redevances d'Harrimann et de la Léna Goldfields.

R. LOUZON.



LES FAITS DU MOIS

- LUNDI 1^{er} MARS.** — A Paris, les ouvriers du bâtiment font grève l'après-midi. Nombreuses brutalités policières à la sortie des meetings.
- MARDI 2.** — A la gare du Nord et au Havre, les cheminots manifestent.
— La Chambre ratifie par 413 voix contre 71 les accords de Locarno.
- MERCREDI 3.** — Les commerçants parisiens ferment boutique pour protester contre les impôts Loucheur.
— Grève générale des ouvriers de La Ferté-Macé.
- JEUDI 4.** — Grève de 24 heures des cheminots corses.
- VENDREDI 5.** — Les métayers et résiniers d'Ygos (Landes) se mettent en grève.
- SAMEDI 6.** — Chute du Ministère Briand.
— A Tours congrès de l'Union confédérée des Cheminots du P.-O.; à Nantes, celui de l'Etat; à Troyes, celui de l'Est.
- DIMANCHE 7.** — A Genève, ouverture de la session extraordinaire de la Société des Nations.
Bulgarie : Plusieurs condamnations à mort sont prononcées par contumace contre des révolutionnaires exilés.
- LUNDI 8.** — Aux usines Talbot, à Suresnes, 2.500 ouvriers sont lock-outés.
— Manifestation des cheminots d'Amiens.
- MARDI 9.** — Une réunion communiste aux Sociétés Savantes est sabotée par les camelots du roi.
— Un nouveau cabinet Briand est constitué avec Malvy à l'Intérieur et Péret aux Finances.
U. R. S. S. : A Moscou, quatrième session du Bureau élargi de l'I. S. R.
- MERCREDI 10.** — Commémoration de la catastrophe de Courrières.
— Les métallurgistes unitaires parisiens décident une grève d'une demi-journée le 1^{er} avril.
- JEUDI 11.** — Mort de Baudoin, secrétaire de la Fédération confédérée des Services Publics.
- VENDREDI 12.** — Meeting des ouvriers boulangers parisiens en faveur du travail de jour, avec le concours des militants confédérés et unitaires.
Suisse : A Genève, la délégation allemande refuse le compromis qu'on lui proposait pour son admission dans la Société des Nations.
- SAMEDI 13.** — Comité National de la Fédération confédérée de l'Eclairage.
- DIMANCHE 14.** — A Paris, meeting du Cartel unitaire des Services Publics.
- Election législative dans le 2^e secteur parisien. Ballottage.
— A Roanne, Congrès des cheminots confédérés du P.-L.-M.
- LUNDI 15.** — A Londres, conférence des ministres du Travail d'Angleterre, d'Allemagne, de France, de Belgique et d'Italie, sur la question de l'application des huit heures.
— Conseil national des personnels civils de la Guerre et des Pensions.
- MARDI 16** — *Belgique* : Brusque effondrement du franc.
Italie : A Chieti, ouverture du « procès » des assassins de Matteotti.
- MERCREDI 17.** — Des locataires parisiens sont expulsés de leur logement à l'aide de gaz asphyxiants.
U. R. S. S. : Mort du général Broussilof.
Suisse : A Genève, fin de la session extraordinaire de la Société des Nations; ajournement de l'admission de l'Allemagne.
U. R. S. S. : Fin de l'Exécutif élargi de l'I. C.
- JEUDI 18.** — Le cabinet Briand se présente devant les Chambres.
— A la Grange-aux-Belles, meeting contre le fascisme italien.
Angleterre : Le lock-out de l'industrie mécanique n'aura pas lieu.
- VENDREDI 19.** — A la Ferté-Macé, un jaune tire un coup de revolver sur Calvet, délégué de la Fédération unitaire du Textile.
— La Conférence des ministres du Travail se sépare après accord.
- SAMEDI 20.** — Comité National de la Fédération unitaire du Bâtiment.
— A Saint-Junien (Haute-Vienne) deux ouvriers mégissiers sont assassinés à coups de revolver par un jaune.
Allemagne : Le nombre de signataires de la pétition pour la suppression de l'indemnité aux anciennes familles régnantes atteindrait 12 millions.
- DIMANCHE 21.** — A Metz, les gendarmes et la troupe chargent les cheminots, qui manifestaient pour leurs revendications corporatives.
— Meetings et manifestations des locataires parisiens. Congrès de la Fédération des Mal-lotés.
Angleterre : A Londres, conférence du mouvement minoritaire.
- MARDI 23.** — Cambriolage à la Maison des Syndicats, 33, rue de la Grange-aux-Belles.

MERCREDI 24. — Le lock-out Talbot se termine par un échec ouvrier.

— Congrès de la Fédération confédérée des cheminots.

Italie : Verdict de Chieti. Deux des inculpés sont acquittés et les trois autres condamnés à des peines insignifiantes.

VENDREDI 26. — A la Bourse de Paris la livre cote 141 fr. 48.

DIMANCHE 28. — Scrutin de ballottage dans le 2^e secteur parisien. Les candidats communistes sont élus. Le soir un étudiant, membre des Jeunesses patriotes, est assommé par un flic, lors d'une tentative de manifestation devant le ministère de l'Intérieur.

— Mort du duc d'Orléans.

— Election des délégués mineurs dans le Nord.

MARDI 30. — *Italie* : On annonce officiellement la démission de Farinacci.

Robert Pinot

Dans l'Information Sociale du 4 mars, M. Dulot a consacré

au vice-président du Comité des Forges, qui vient de mourir, un article dont nous donnons d'importants extraits. On y verra non seulement la figure d'un de nos « féodaux » de l'industrie dont on parle souvent, mais quel esprit anime l'organisation patronale :

C'était incontestablement, comme le note encore M. François-Poncet, « une des personnalités les plus éminentes du monde industriel français ». Et il faut également concéder à notre confrère que M. Robert Pinot fut « un homme de caractère, » voire même « un homme tout court ». Il est incontestable qu'il a fallu non seulement une admirable intelligence, mais encore un caractère d'une aussi bonne trempe que le meilleur métal pour réussir ce tour de force qui a consisté non seulement à grouper, à « syndiquer » les métallurgistes, mais encore à coordonner avec la plus rigoureuse discipline l'action de ces modernes constructeurs de hauts fourneaux, dont la mentalité est assez voisine de celle de ces « féodaux » du moyen âge, constructeurs de donjons et de forteresses, à l'abri desquels ils entendaient régler leur conduite et fixer le sort de leurs serfs, suivant leur bon plaisir. Aussi on est bien obligé de reconnaître encore la justesse de cette autre observation de M. François-Poncet, lorsqu'il notait que Robert Pinot s'était fait « l'artisan infatigable de l'organisation syndicale de l'industrie métallurgiste française », il ajoute : « A cet égard, il a joué le rôle d'un initiateur, d'un animateur, d'un précurseur. Seuls peuvent en apprécier le mérite ceux qui savent la force obstinée que gardent chez nous, l'individualisme, le goût de l'indépendance et le respect des habitudes ». Et vous entendez bien que mon éminent confrère se montre, — comme il convient, d'ailleurs, à un « modéré », habitué à mesurer ses expressions. — d'une extrême modération, dans ce bref jugement sur les habitudes d'esprit des grands industriels de la métallurgie...

Donc, comme organisateur et comme chef, le rôle d'un Pinot mérite attention et respect. Mais, où je me permets de n'être plus du tout de l'avis des panégyristes de l'animateur du Comité des Forges, c'est lorsqu'ils lui décernent le titre de « grand citoyen ». Car, ce que j'ai appris, non pas par des observations, faites à distance, sur l'ensemble de son activité publique, mais par des observations directes, ressenties à la faveur de relations personnelles, c'est qu'il avait un constant souci de mettre en échec une règle posée pourtant par une autorité que sa qualité de catholique militant aurait dû lui interdire de méconnaître. Bossuet, en effet, a dit quelque part : « Un bon citoyen se laisse conduire par les lois... » Si son antipathie pour le régime actuel — il ne cachait pas ses tendances royalistes — devait l'inciter à rejeter ce conseil de Thiers : « Une république n'a point de sujets, mais des citoyens », Robert Pinot aurait dû, tout au moins, tenir compte des recommandations de ce prince de l'Eglise que fut Bossuet, pour ne pas être en constant insurrection contre les aspirations démocratiques de l'Etat moderne, et contre les règles égalitaires que la

République a réussi à introduire jusque dans le Code du Travail.

Le délégué du Comité des Forges plaçait le souci des intérêts de la corporation qui lui avait confié ses destinées, au-dessus de ceux de la collectivité tout entière. Car chaque fois que l'on tentait un effort pour harmoniser, ou tout au moins pour équilibrer les forces sociales — je ne parle même pas de ces deux forces antagonistes que sont le Capital et le Travail, mais simplement des forces économiques rivales — il entraînait aussitôt en bataille. Aussi, quand il fut question de la constitution de la Confédération générale de la Production française, qui avait été conçue pendant la guerre comme moyen de mettre un terme aux abus de puissance que certaines corporations fortement organisées — comme le Comité des Forges — commettaient au détriment d'autres industries restées fautes d'hommes à l'état inorganique, il m'a déclaré, dans un de ces accès de franchise comme son orgueil, qui était immense, le poussait à en avoir : « Cette institution n'existera que si je le tolère... » Et en effet il ne le toléra que parce qu'il s'en était assuré préalablement la direction morale, et qu'il devait, en devenant son représentant attiré auprès des divers organismes d'Etat ou institutions internationales, — auprès du Bureau international du Travail, par exemple. — accroître sa puissance personnelle et ses moyens d'action — lesquels étaient si considérables que pour les avoir sous-estimés, les ministres du Cartel, et tout particulièrement les ministres chargés des départements économiques, ont été réduits à cette impuissance qui a fait d'abord la risée et puis l'indignation des partis de gauche.

Ses exceptionnels moyens d'action, Robert Pinot les employait d'abord à tenir en échec dans toute la mesure possible, non seulement ce qu'il appelait les « empiétements de l'Etat » — ce qui aurait été après tout, le rôle d'un véritable syndicaliste, car le syndicalisme ouvrier lui-même, à l'inverse du socialisme, tend à réduire dans toute la mesure du possible, l'ingérence de l'Etat dans la gestion économique — mais, aussi à disputer à la puissance publique des droits et des prérogatives, voire même des responsabilités qui, en régime démocratique, ne sauraient en aucun cas, être laissées à l'initiative privée. Le *Temps*, à très exactement mis en lumière les ressorts secrets de cette « politique sociale » pratiquée par le Comité des Forges sous l'impulsion de son délégué général, lorsqu'il écrivait dans la nécrologie de Robert Pinot :

Le principe souverain à ses yeux, c'était le jeu libre des initiatives privées. On est fondé à tout espérer d'elles, si nulle intervention arbitraire de l'Etat ne vient contrarier leurs souples adaptations. Dans son magnifique ouvrage sur les « Œuvres Sociales des Industries Métallurgiques », il s'est plu à rappeler que, antérieurement à la formation des organisations syndicales, antérieurement même aux grands efforts de propagande mutualiste, des institutions sociales admirables sont sorties de l'action patronale. Au cours du siècle dernier, et maintenant encore, elles se déploient. Que l'Etat prenne garde à ne pas les briser sous prétexte de se substituer à elles !

En somme, la prétention de Robert Pinot était de revendiquer pour les chefs d'industrie des responsabilités équivalentes à celles qui, au temps de la féodalité, incombaient au seigneur à l'égard de ses serfs... Cette prétention n'aurait pas été complètement extravagante, et elle se serait peut-être fait accepter tout naturellement comme toutes les pratiques qui ont pour elles la force de l'usage, si le patron avait en la prévoyance à mesure que la grande usine englobait le petit atelier familial, de rester pour ses ouvriers un véritable père de famille. Mais, comme ce n'est pas précisément ce qui s'est passé et que le patron s'était vraiment trop désintéressé des misères inhérentes au régime du salariat, jusqu'au moment où, sous la pression du suffrage universel, les pouvoirs publics ont dû étudier et prendre en charge les services de protection et d'assurance, aujourd'hui les travailleurs ne veulent voir dans les initiatives tardives de Robert Pinot et des chefs d'industrie qu'un moyen détourné de faire obstacle à la législation sociale, et de restaurer le principe cher au patronat d'antan, mais totalement périmé qui se résume dans cette formule fameuse : « Charbonnier est maître chez soi. »

Car, en dépit de sa prodigieuse intelligence, Robert Pinot fut capable d'erreur comme tout autre humain. Mais lui il ne se trompait que sous l'influence d'un échauffement ou d'un emballement de ce merveilleux moteur qu'est l'orgueil. Car si le Pinot « impérialiste » — le mot n'est pas trop fort — était capable, par l'ascendant qu'il avait su prendre sur certains hommes politiques — en particulier sur un Millerand — de conduire certains de nos anciens amis à la culbute, comme il savait promptement se ressaisir, au moment où il semblait être en position de vaincu ! Alors il redevenait un incomparable manœuvrier, ayant non seulement une entière maîtrise de soi, mais un sens exact de la force collective des petits et des humbles, pour lesquels il s'était accoutumé (après leur avoir porté pourtant un réel intérêt, au temps lointain où il allait faire des conférences à la Bourse du Travail) à professer un certain dédain... Il est bien certain qu'il avait contribué plus que personne au « redressement » des forces réactionnaires que les candides électeurs du 11 mai 1924 avaient cru mettre en complète déroute !

Un chef d'industrie l'a défini un jour devant moi : « Un Vénitien du xvi^e siècle égaré dans notre démocratie. » La comparaison était peut-être excessive. Mais il est bien certain que son goût de domination et sa science de l'intrigue l'ont empêché de conserver auprès de gens qui avaient été spontanément saisis par la pénétration et l'ingéniosité de son esprit ardent, cette respectueuse et constante déférence, que Robert Pinot lui-même, d'ailleurs, avait gardée, au contraire, à l'homme que la lutte sociale lui a opposé constamment — à cet Alphonse Merrheim qui l'a précédé seulement de quelques mois et qui paraît même avoir entraîné avec lui dans la tombe l'animateur du Comité des Forges.

Le rapport Houghton et la Société des Nations.

Le *Temps* du 20 mars a publié l'analyse suivante d'un rapport sur la situation européenne établi par l'ambassade américaine à Londres. :

Le *Times* publie le résumé du rapport que M. Houghton, ambassadeur des Etats-Unis à Londres, a remis au président Coolidge et à M. Kellog, secrétaire d'Etat des affaires étrangères, touchant la situation en Europe.

Ce rapport conclut à la nécessité pour les Etats-Unis de se désintéresser absolument des affaires européennes, et la façon brutale dont le gouvernement de Washington a aussitôt livré ce document à la publicité indique assez qu'il compte suivre ce conseil.

Suivant M. Houghton, qui jouit apparemment d'un grand crédit dans les milieux gouvernementaux et dans la nation, les puissances du continent européen ou du moins leurs hommes d'Etat n'ont rien appris de la guerre. La Société des Nations, loin de devenir un instrument vraiment international pour l'organisation de la paix, s'achemine vers une renaissance de l'alliance de 1875, avec cette différence qu'elle ne peut garantir quarante ans de paix en Europe. Ce mouvement, suivant M. Houghton, aurait à sa tête la France avec certaines puissances satellites qui la soutiennent et le gouvernement britannique qui se laisse entraîner de mauvais gré parce que le courant de l'opinion britannique s'affirme fortement dans un sens opposé et néanmoins inévitablement parce que la coopération franco-britannique s'impose dans le Proche-Orient et ailleurs.

Les puissances du continent européen, toujours suivant M. Houghton, ne veulent pas sincèrement désarmer et n'apprécient ni ne désirent la participation des Etats-Unis dans leurs conseils. La conférence préliminaire de désarmement de Genève ne se réunira, si elle se réunit, que pour discuter les propositions sur lesquelles on ne désire pas, on n'espère pas s'accorder, et qui ont été délibérément et hypocritement mises en avant pour assurer l'échec de la conférence.

En d'autres termes, M. Houghton, qui a toujours été plus ou moins sous l'influence allemande, est en train d'ac-

créditer aux Etats-Unis la légende d'une France machiavélique et militariste qui poursuit une politique de « Sainte-Alliance » en retard de cent ans sur notre siècle, et qui cherche à saboter tout projet de désarmement. Pour M. Houghton, dont l'interprétation est docilement acceptée par le gouvernement de Washington, la conception française plus large de ce qui constituerait un véritable désarmement n'est qu'un subterfuge, un barrage derrière lequel elle poursuit la politique de balance des pouvoirs entraînant l'Angleterre dans son orbite.

Le résumé du *Times* révèle que tous les rapports de M. Houghton ont dû avoir pour effet de faire de la France le théâtre du drame européen et de répandre aux Etats-Unis des sentiments qui ont déjà anéanti l'amitié traditionnelle des Américains pour nous. Le rapport aurait d'autre part pour effet de rendre l'attitude du gouvernement américain plus intransigeante encore que l'été dernier dans les négociations de notre dette de guerre. Les événements des derniers jours à Genève n'auraient eu pour effet que confirmer ces préventions nouvelles nourries contre la France par le gouvernement et le peuple américains.

Parti socialiste et C. G. T.

La Commission exécutive de la C. G. T. a été saisie par le Parti socialiste d'une proposition de « contacts » réguliers.

Elle en a discuté dans sa séance du 4 février. ; mais le procès-verbal officiel, ainsi qu'on va le voir, est discret sur ce sujet, si discret que l'on ignore non seulement le texte de la réponse mais le sens même de ce texte :

Un débat s'est engagé à propos d'une lettre du Parti socialiste donnant suite à la proposition du citoyen Sizaire, déposée au cours du récent congrès national extraordinaire du Parti, et ayant trait aux contacts qu'il serait possible et utile d'assurer avec la Confédération Générale du Travail, sans empiéter sur l'autonomie des deux organisations.

La C. A. s'est mise unanimement d'accord sur le sens de la réponse que le bureau est chargé de faire à cette lettre.

Humbert en prison.

Le Réveil ouvrier de Meurthe et-Moselle nous apprend l'arrestation d'Humbert, secrétaire de l'Union des Syndicats confédérés. Humbert avait été condamné, comme gérant du journal, à 200 francs d'amende pour avoir « outragé » un lieutenant-colonel en retraite.

Le piquant de l'histoire est que le dit lieutenant-colonel se trouve être le vice-président du Parti radical et radical-socialiste à Nancy.

Humbert ne pouvant payer l'amende, le lieutenant-colonel a poursuivi l'exécution du jugement et a fait mettre notre camarade en prison. Un militant du Parti de M. Herriot faisant emprisonner un militant de la vieille C. G. T. Quel « geste symbolique » !

Le Réveil ouvrier ne s'en émeut pas outre mesure, et plein d'ironie, il conclut :

« ...le lieutenant-colonel Larcher est plein de zèle. Malgré Londres, malgré Genève, malgré Locarno, il ne désarme pas. Il n'a pas pu mourir pour sa patrie dans l'apothéose du champ de bataille ; mais plus fort que les forts, trois ans après l'armistice, il a trouvé le moyen d'attraper une blessure de guerre avec la pension et voici qu'aujourd'hui, plus de six ans après la signature de la paix, il se signale par un nouvel exploit que seule peut payer la cravate de commandeur : Six ans après l'armistice, le lieutenant-colonel Larcher, vice-président du Parti radical et radical-socialiste à Nancy, en pleine paix, a fait un prisonnier. »

Nationalisme économique.

Le patronat a tenté au lendemain de la guerre de s'enfermer dans ses frontières nationales. Mais sa tentative devait forcément échouer. Elle a échoué. M. Daniel Vincent, l'actuel ministre du Commerce, l'a constaté récemment dans une déclaration faite au *Journal de Magdebourg* et qui mérite d'être consignée :

Dès 1921, dans chaque pays s'est affirmée une tendance à organiser une économie nationale qui se suffit à elle-même. Pour se rendre indépendants, les peuples ont multiplié les industries, rompu des courants commerciaux séculaires, et prétendu protéger cet effort national par des barrières douanières insurmontables. C'est l'ère de la création artificielle des industries, de la pléthore redoutable de certaines branches de la production, et c'est pour les échanges l'exaltation de la politique d'isolement et de protectionnisme.

Depuis quelques mois, le monde s'aperçoit qu'il ne pourra vivre sous ce régime, qu'il faut se concerter à nouveau pour travailler dans la paix, et qu'il faut rétablir les échanges qui entretiennent en même temps que la paix la prospérité.

L'impuissance du nationalisme économique une fois acquise, voici l'économie internationale en voie de se rétablir et de se développer. Les ententes patronales par-dessus les frontières vont provoquer le rétablissement d'ententes ouvrières plus effectives. C'est le moment pour les secrétariats internationaux d'industrie d'être vigilants. L'internationalisme syndical a subi lui aussi, depuis 1921, une crise, par manque d'objectifs pratiques et immédiats. Pimmen avait vu juste quand il demandait, voilà un an, aux secrétariats internationaux de se préparer à conduire de grandes grèves internationales.

::: ENTRE NOUS :::

La V. O. d'avant-guerre et la R. P.

Emery se défend contre notre reproche de ne reconnaître les mérites des gens qu'une fois qu'ils sont morts. Il est naturel que nous donnions ses explications :

« J'ai exprimé le regret, dans le Peuple, que la C. G. T. n'ait pas une véritable revue d'études et j'ai cité comme modèle la V. O. d'avant-guerre. Je n'ai pas cité la R. P. tout simplement parce qu'un exemple suffisait. La raison est d'une simplicité touchante. D'ailleurs la R. P. est encore par trop de côtés un organe de tendance et de polémique autant que de documentation et d'études économiques. Je ne dis pas que ce soit un tort pour elle, mais c'en serait un pour la revue que je voudrais voir à la C. G. T.

« Et puis tout de même la R. P. ne vaut pas encore votre ancienne revue. Cela viendra sans doute et cela ne l'empêche pas d'être déjà fort intéressante. Il faudra bien que je me décide à vous envoyer mon abonnement. Si je ne l'ai pas fait jusqu'à présent, c'est — mon Dieu ! — que les temps sont durs et qu'on ne peut s'abonner en même temps à tout ce qu'on voudrait pouvoir soutenir.

« Je ne partage pas toutes vos idées, ou plutôt — ce serait plus exact — je n'ai pas la même confiance que vous. Je crois les possibilités d'action singulièrement faibles aujourd'hui. Vues sans illusions, les circonstances nous imposent à mon sens des ambitions modestes et limitées. Le goût me manque d'annoncer l'improbable et de proposer l'impossible. Je me résigne à être actuellement un « modéré ». Mais je suis vos efforts avec une sympathie sincère et je prends cette occasion de vous le dire. »

Dépêchez-vous, Emery, de vous abonner, autant pour suivre de plus près notre travail que pour nous soutenir. Assurément, la R. P. n'est pas la revue que vous voudriez voir à la C. G. T. Mais, croyez-vous que la C. G. T. ou la C. G. T. U. puissent avoir une revue telle que celle que vous désirez ?

Depuis que le monde est monde, toutes les publications officielles sont ternes, sans hardiesse intellectuelle et comme bâillonnées par la crainte de gêner ou de déplaire à quelqu'un. Cela changera-t-il un jour ! J'ai longtemps caressé l'espoir de voir une presse syndicale lue et lisible. Rappelez-vous ce qu'en disait déjà Pelloutier. Je garde encore cet espoir, mais en attendant constatons que l'*Ouvrier des Deux Mondes* fut l'œuvre indépendante de Pelloutier, que la *Vie Ouvrière* fut l'œuvre d'un petit noyau comme l'est aujourd'hui la R. P. J'en arrive à croire que dans la période actuelle les deux préoccupations qui devraient guider les militants syndicalistes c'est de renforcer le mouvement syndical, pour cela de lui redonner son unité, et de le flanquer de grands foyers d'études et de discussions sérieuses. La R. P. tâchera d'en être un. Nous savons que ce n'est pas commode ; mais nous nous y efforçons et vous verrez que nous ferons mieux que la *Vie Ouvrière* d'avant guerre.

Donnez-nous des listes de "possibles".

C'est un système coûteux que celui des abonnés possibles et nous n'avons pu l'employer qu'imparfaitement en raison de notre pauvreté. Aussi la suggestion suivante de Giauffret nous paraît-elle heureuse :

« A mon sens l'envoi d'un numéro est insuffisant. Il faut plusieurs numéros. Comme cela est cher, pourquoi n'organiseriez-vous pas une souscription-propagande. On vous enverrait un nom bien choisi et cinq francs ; vous serviriez trois numéros, puis lettre ou traite. J'ai dans l'idée que vous pourriez recevoir ainsi un sérieux coup de main ; pour beaucoup de camarades, cent francs, c'est trop pour vous soutenir et ils pourraient dépasser les vingt francs d'abonnement ordinaire. Donnez-leur un moyen qui ne soit pas la souscription pure et simple. »

Essayons le système de Giauffret. Qu'on nous fournisse des noms bien choisis, c'est-à-dire de personnes susceptibles de s'abonner. Trois numéros, ce serait peut-être beaucoup, bornons-nous à deux, avec une lettre-circulaire prévenant de l'envoi et demandant si l'on n'est pas disposé à s'abonner de nous l'écrire ou si l'on est paresseux, de nous retourner le deuxième numéro en le remettant au facteur avec la mention « refusé » ; et en avisant que pour ceux qui n'auront ni écrit ni refusé, un recouvrement postal sera lancé.

Essayons sérieusement. Pour cela donnez-nous de courtes listes de « possibles » bien choisis et ceux qui le peuvent joignez-y votre souscription-propagande.

Nous avons reçu :

Knut Hamsun : *La Faim*. Trad. du norvégien. Prix : 10 fr. (Libr. Rieder.)

Ivan Bjarne : *Maison de joie*. Trad. du suédois par M. et T. Dalström. Prix : 9 fr. (Libr. Rieder.)

I. Neagu-Negulescu : *Arimania sau tara bunca-telegari*. (Bibl. « Cultura Sociala ». Bucarest.)

H. Lagardelle : *Sindicalismul*. (Bibl. « Cultura Sociala », Bucarest.)

Victorien Bruguier : *La Bourse du Travail de Nîmes* (1887-1906). Préface de Claude Gignoux. Prix : 4 fr 50 (Imprimerie L'Idéale, 5, boulevard Sergent-Triaire. Nîmes.)

Les théories du salaire conférence faite par M. W. Oualid : professeur à la Faculté de Droit. Prix : 0 fr 50. (Edition de l'Union des Syndicats confédérés de la région parisienne.)

G. Dupin (Ermenonville) : *Réponse à Poincaré*. Prix : 1 fr. (Libr. du Travail)

Marguerite Audoux : *De la Ville au Moulin*, roman. Prix : 9 fr. (Libr. Fasquelle)

H. Sée : *La France économique et sociale au XVIII^e siècle*. Prix : 7 fr (Collection Armand Colin.)

G. Pirou : *Histoire des doctrines économiques en France*. Prix : 7 fr. (Collection Armand Colin.)

PETITE BIBLIOTHÈQUE

DE
L'INTERNATIONALE SYNDICALE ROUGE

BROCHURES DÉJÀ PARUES :

- | | |
|--|------|
| I. Résolutions et statuts adoptés au Premier Congrès des Syndicats révolutionnaires (Moscou, 3-19 juillet 1921)..... | 2 » |
| II. Programme d'action de l'Internationale syndicale rouge (A. Losovsky)..... | 2 50 |
| III. Les Syndicats russes et la Nouvelle Politique (A. Losovsky)..... | 0 50 |
| IV. Les Syndicats et la Révolution (A. Losovsky)..... | 0 50 |
| V. Thèses et Résolutions adoptées au II ^e Congrès de l'Internationale rouge (Moscou, novembre 1922)..... | 1 25 |
| VI. Vers le Front unique international (Edo Fimmen), introduction de Pierre Monatte)..... | 0 50 |
| VII. Pour le Front unique des Transports (Pierre Sémard)..... | 0 50 |
| VIII. L'Internationale Syndicale Rouge et l'Unité syndicale (A. Hercelet)..... | 0 75 |
| IX. Rapports entre l'I. S. R. et l'I. C. (Préface de Dudilleux)..... | 1 50 |
| X. Les Anarchistes et le Mouvement syndical (Andrés Nin)..... | 0 50 |
| XI. Le Grand Stratège de la Guerre de Classe (A. Losovsky)..... | 1 » |
| XII. L'Activité de l'I. S. R. (Rapport pour le III ^e Congrès de l'Internationale Syndicale Rouge), préface de A. Losovsky..... | 7 50 |
| XIII. L'Anarcho-Syndicalisme en Espagne (J. Maurin)..... | 0 75 |
| XIV. Résolutions adoptées au III ^e Congrès de l'I. S. R. | 3 50 |
| XV. L'Unité du mouvement syndical mondial (rapports et discours prononcés au VI ^e Congrès des Syndicats ouvriers de l'U. R. S. S.), préface de A. Losovsky..... | 2 50 |
| XVI. L'organisation et la situation des employés en Russie (D. Antochkine)... | 1 » |
| XVII. Les problèmes du mouvement travailliste (P. Braun), préface de A. J. Cook..... | 0 75 |
| XVIII. Le mouvement national et la classe ouvrière en Chine (L. Heller)..... | 1 » |
| XIX. La conférence syndicale anglo-soviétique (A. Losovsky)..... | 2 50 |

EN VENTE

à la **LIBRAIRIE DU TRAVAIL**

96, quai de Jemmapes - PARIS-X^e

Chèque postal : 43-08 — Téléph. : Combat 08-02

L'Économie Capitaliste

(PRINCIPES D'ÉCONOMIE POLITIQUE)

par **Robert LOUZON**

Un volume : 6 fr.

ÉDITIONS DE LA JEUNESSE

Brochures mensuelles pour les enfants

Abonnement : un an (10 numéros)..... 6 »
— Extérieur..... 8 »

S'adresser à "**L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE**"
SAUMUR (M.-&-L.) - Chèq. post. : 81-26 Nantes

Histoire de Pierre Lapin, par B. POTTER. » 85
Contes flamands, traduits par M. VAN DE MOORTEL et illustrés par ses élèves... » 75
Comment le capitaine eut peur, par Claude TILLIER..... » 75
Le village disparu, par GERSTAECKER... » 75
Tony l'assisté, par Célestin FREINET..... 1 50
Tom le Ramoneur, par Ch. KINGSLEY... 2 50
Nouvelles d'Italie, par Italo TOSCANI... 2 50
La jeunesse de Jean-Jacques, récit tiré des *Confessions*, de J.-J. ROUSSEAU..... 3 »
Souvenirs d'enfance des grands écrivains, trois brochures à 0 fr. 75 l'une, les trois ensemble..... 2 »
L'abonnement aux 10 brochures de l'année en cours..... 6 »

En vente à la **LIBRAIRIE DU TRAVAIL**

96, quai de Jemmapes - PARIS-X^e

Chèque postal : 43-08 — Téléph. : Combat 08-02

Alfred COSTES, éditeur, 8, rue Monsieur-le-Prince

PARIS (VI^e)

Œuvres Complètes de KARL MARX

Traduites par J. MOLITOR

Agrégé de l'Université, Inspecteur d'Académie

VIENT de PARAITRE :

Le Capital

LIVRE II

Tome I. — LE PROCÈS DE CIRCULATION 9 fr.
DU CAPITAL, 1 vol. in-16 de 260 pages.

EN VENTE :

Le Capital

LIVRE I

(Complet)

I. Le PROCÈS de la PRODUCTION du CAPITAL, précédé d'une introduction à l'ensemble du marxisme, par KARL KAUTSKY, 4 vol. Chaque volume.. 10 fr.

Histoire des Doctrines Économiques

I. DEPUIS les ORIGINES de la THÉORIE de la PLUS-VALUE jusqu'à ADAM SMITH, 2 vol..... 10 et 8 fr.
II. RICARDO..... 8 fr.
3 vol..... 10, 10 et
III. — DE RICARDO A L'ÉCONOMIE VULGAIRE, 3 vol. Chaque volume.. 9 fr.

Téléphone
COMBAT 08-02
R. C. 254-310



Chèque Postal
Marcel MASFELD
N° 43-08

LIBRAIRIE DU TRAVAIL. 96, QUAI DE JEMMAPES. PARIS (10^e)

MILITANT qui veux te documenter sur la Commune de 1871 lis le beau livre de TALE^S, parles-en au cours de tes causeries et tu contribueras à trouver de nouveaux lecteurs pour un ouvrage qui rappelle des événements qu'aucun ouvrier ne devrait ignorer.



C. TALÈS

La Commune de 1871

Préface de Léon TROTSKY

Un volume de 240 pages... .. 8 fr.

EN SOUSCRIPTION :

Histoire de la Commune de 1871, par LISSAGARAY

Prix : 12 francs.

VIENT DE PARAÎTRE :

Le Procès
de la Colonisation
française

1^{re} série

MŒURS COLONIALES

PAR

NGUYÈN-AI-QUOC

Prix. 5 fr.

VIENT DE PARAÎTRE :

Les Faussaires
contre les Soviets

*Matériaux pour servir à
- l'histoire de la lutte -
contre la Révolution russe*



Prix. 4 fr.

